



HAL
open science

Ann Hader, kazeten al labourerien-douar e Breiz-Izel : un journal agricole entre modernité et tradition au début du XXe siècle

Amélie Simon

► **To cite this version:**

Amélie Simon. Ann Hader, kazeten al labourerien-douar e Breiz-Izel : un journal agricole entre modernité et tradition au début du XXe siècle. Sciences de l'Homme et Société. 2018. dumas-03106251

HAL Id: dumas-03106251

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03106251>

Submitted on 11 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

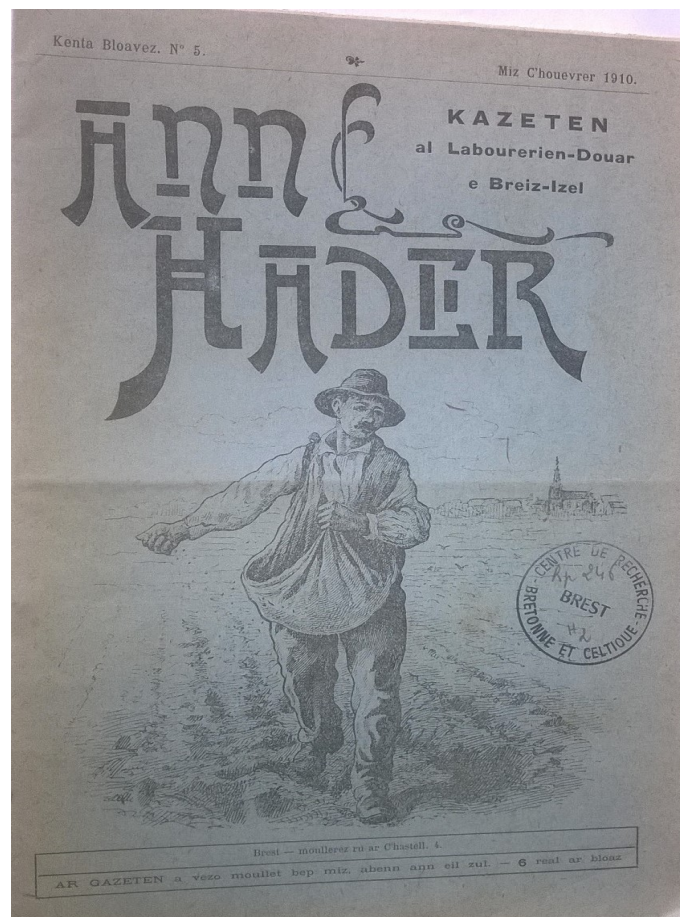
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ann Hader,

Kazeten al Labourerien-Douar e Breiz-Izel.

**Un journal agricole entre modernité et tradition au début du
XX^{ème} siècle.**

Sous la direction de Ronan CALVEZ.



SIMON Amélie

Mémoire de Master 2

Culture, Civilisation, et Société, parcours celtique.

Année 2017-2018.

Biskoaz n'hon deuz klevet a vez bet dre ar vro
Eun had ken burzuduz skuillet kreiz an Ero.

Anonyme,

Guerz an Hader, strophe 5.

Ann Hader, numéro 1, Octobre 1909.

Remerciements

Tout d'abord je voudrais remercier mon directeur de recherche, Monsieur Ronan Calvez, pour m'avoir soutenue et conseillée pendant ces deux années.

Je tiens également à remercier Nelly Blanchard de bien vouloir faire partie de mon jury de soutenance mais aussi pour avoir toujours été disponible à la moindre question, de même que Sébastien Carney qui m'a aidée dans mes recherches et Catherine Adam pour son aide sur le logiciel Alceste.

Un grand merci aussi au personnel du CRBC qui m'a permis de réaliser ce mémoire dans les meilleures conditions.

Je souhaite aussi exprimer ma gratitude aux personnes qui m'ont aidée, Aurélie pour ses corrections, Manon Caroff et Miriam Dupouy pour leurs conseils méthodologiques.

Pour finir je tiens à remercier mes amis qui ont toujours été présents et ma famille qui a su me soutenir dans les bons comme dans les mauvais moments. Pour m'avoir toujours rappelé qu'il ne faut jamais oublier d'où l'on vient.

Merci aussi à Tanguy qui m'a soutenue et plus encore.

Introduction

Ann Hader, Kazeten al labourerien-douar e Breiz-Izel est une revue bretonne du début du vingtième siècle, plus précisément de l'année 1909-1910. Elle intervient donc dans une période qui marque un tournant pour la société bretonne, qui bascule petit à petit vers la modernité.

Entre la fin du dix-neuvième siècle et le début du vingtième siècle, l'agriculture, pilier de l'économie bretonne, entre dans une nouvelle phase ; on peut constater plusieurs transformations qui changeront le visage de la Bretagne. Petit à petit on remarque un nouveau modèle agricole qui se met en place, amenant les paysans formant encore en 1892 la majorité de la classe socioprofessionnelle (six bretons sur dix sont laboureurs¹) à revoir leur manière de cultiver et d'élever. Les surfaces cultivables augmentent et la spécialisation agricole entre dans les mœurs, notamment pour ceux qui décident de faire des légumes. On voit également émerger de nouvelles techniques de travail comme l'utilisation de produits chimiques et l'arrivée de quelques machines agricoles². D'autre part le territoire fait face à l'exode rural. De plus en plus de bretons quittent la région, la cause : la création du chemin de fer, le service militaire obligatoire et l'arrivée de touristes qui emmènent dans leurs bagages des bretonnes afin de les employer comme domestiques. Entre 1891 et 1911 le territoire enregistre 210 000 départs soit quasiment deux fois plus qu'entre 1851 et 1872 (116 000 départs)³. On assiste donc, à cette époque, à une véritable désertion des campagnes. Le pays s'ouvre sur le reste de la France avec notamment l'ouverture des voies ferrées et devient une destination touristique à la mode pour les citadins en quête d'exotisme⁴.

Ce qui caractérise également la région en ce début de siècle, et de façon générale, c'est une forte influence religieuse. Le catholicisme dicte le quotidien de nombreux foyers et l'affirmation d'un ultramontanisme au dix-neuvième siècle montre cet engouement, qui peut être expliqué par la politique anticléricale qui s'est jouée dans les années 1900⁵. La religion en Bretagne durant cette période de fin dix-neuvième et début vingtième, peut être facilement reliée avec les actions sociales de l'époque.

1 MONNIER J.-J. et J.-C. CASSARD, *Toute l'histoire de la Bretagne [Texte imprimé] : des origines à la fin du XXe siècle.*, Skol Vreizh., Morlaix, 2014, p. 501.

2 CROIX A., J.-C. CASSARD, J.-R. LE QUEAU, et J.-Y. VEILLARD, *Dictionnaire d'histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2008, p. 31-34.

3 MONNIER J.-J. et J.-C. CASSARD, *Toute l'histoire de la Bretagne [Texte imprimé] : des origines à la fin du XXe siècle.*, *op. cit.*, p. 497.

4 *Ibid.*, p. 515.

5 CROIX A., J.-C. CASSARD, J.-R. LE QUEAU, et J.-Y. VEILLARD, *Dictionnaire d'histoire de Bretagne*, *op. cit.*, p. 138.

Effectivement, avec l'arrivée d'une nouvelle génération de jeunes vicaires dynamiques, la Bretagne devient pendant cette époque une pépinière et une terre d'élection du catholicisme social et de la démocratie chrétienne. Bon nombre de vicaires ou professeurs forment dans les séminaires, cercles d'études ou collèges, des jeunes générations de clercs ou notables au catholicisme social. Ils doivent s'adapter aux nouvelles préoccupations du peuple et ces études deviennent un rempart obligé afin de lutter contre la modernité. Un des outils de ce rempart est la presse : les prêtres luttent contre la « mauvaise presse » anticléricale et créent donc des éditions diocésaines, tels que *L'Ouest-éclair*, né en 1899 ou bien *le Courrier du Finistère*, fondé en 1880.

Dans ces années-là, une vingtaine de cercles ouvriers voient le jour afin d'éloigner le plus possible les ouvriers de la perversion. Parmi ces cercles d'études, on retrouve l'ACJF (association catholique de la jeunesse française) créée en 1886, et le Sillon, dont le fondateur est Marc Sangnier⁶ ; c'est d'ailleurs dans cette mouvance que s'inscrira le journal *Ann Hader*. Les rédacteurs ne cacheront pas leur attachement au parti silloniste car ils adhèrent notamment au concept de réconciliation de l'Église et de l'État. Ce mouvement silloniste est très largement suivi dans cette Bretagne de début de siècle. Il se développe en grande partie dans le Finistère, où le mouvement est soutenu par bon nombre de membres du clergé se répandant dans les collèges et les patronages. Marc Sangnier fera d'ailleurs un discours lors du grand pardon de Rumengol dans lequel il abordera surtout le thème du devoir civique des catholiques, devant plus de mille jeunes des patronages. C'est aussi le Sillon ou du moins des sillonistes qui sont à l'origine des coopératives et des syndicats. Ce qui caractérise ce mouvement c'est sa volonté de rassembler et réconcilier les ouvriers et le christianisme ainsi que la République et l'Église. En Bretagne, ce qui marque l'arrivée de ce mouvement est la création de son journal local : *L'Ajonc*, le 10 juin 1904. Le Sillon en Bretagne est très lié au clergé ; en effet le mouvement part en 1897-98 du grand séminaire de Quimper où des cercles d'études sociales sont organisés. De là découlera tout le Sillon breton et ses interventions.

C'est dans ce contexte qu'est créé *Ann Hader*, revue agricole défendant le droit des agriculteurs. Ce mensuel est ancré dans son époque et le comité de rédaction est composé de fervents sillonistes alliés à des syndicalistes convaincus. Ils défendent une agriculture solidaire et incitent leurs lecteurs à se syndicaliser. Pourtant le journal n'aura pas le temps de marquer l'histoire de la presse, et pour cause : seulement un an après le premier numéro le journal décide de mettre un terme au mensuel. Le Sillon est condamné le 25 août 1910 par le Pape et la revue annonce donc la fin du périodique le mois d'octobre suivant sans avoir publié le mois de septembre en signe de soumission à l'Église.

6 MONNIER J.-J. et J.-C. CASSARD, *Toute l'histoire de la Bretagne [Texte imprimé] : des origines à la fin du XXe siècle., op. cit., p. 570-572.*

Ce qui est marquant au sein d'*Ann Hader* c'est le désir de vouloir changer le monde agricole, de le faire évoluer, et de l'amener vers le syndicalisme. Il y a un réel projet derrière la rédaction des articles : améliorer la communauté paysanne. Ce journal est donc un moyen de percevoir l'agriculture bretonne de l'époque et les mouvances politiques et sociales qui gravitent autour. Bien que les rédacteurs affichent clairement leurs opinions, on remarque une propension à s'allier du côté de la majorité. Montrant ainsi un discours suivi par une grande partie. De manière générale la presse reflète la société, ou bien une partie de celle-ci. C'est pourquoi il est intéressant de prendre des journaux comme source de travail. Ils montrent une certaine pensée.

La presse en Bretagne a du retard comparé aux autres régions au dix-neuvième siècle mais dès le milieu du siècle, la région fait face à une diffusion de plus en plus importante de journaux. Mais c'est après la loi de 1881 instaurant la liberté de la presse que le nombre de revue augmente sensiblement. Les lois Jules Ferry de 1881-1882 marquent également un tournant pour la presse car, en rendant l'école obligatoire, le taux d'analphabétisme chute et augmente ainsi le nombre de lecteurs potentiels. La presse s'ouvre donc à une population plus rurale. C'est pourquoi on voit apparaître des revues bilingues, le premier véritable périodique breton, *Feiz ha Breiz* paraît en février 1865. Rédigée par des ecclésiastiques, la revue est un organe religieux⁷. Même si cette revue est créée avant les lois Ferry, on peut voir qu'elle s'adresse aux paysans catholiques, donc à une grande majorité de la population. Néanmoins tous les domaines sont représentés dans le panel breton, on retrouve des publications religieuses et culturelles comme *Spered ar Vro*, créé en 1903, mais aussi des revues d'informations générales comme le *Courrier du Finistère*, qui parut de 1880 à 1944. On peut lire également des journaux d'annonces comme *La Bretagne hippique* qui fut lu de 1908 à 1938. Mais aussi des publications politiques, très diffusées en Bretagne, la presse étant un bon moyen de propagande. On peut alors lire des journaux comme *L'union agricole et maritime*, créé en 1884, *Le Petit Breton*, qui durera un an de 1907 à 1908 et *Le Cri du peuple* datant de 1908. Les domaines professionnels et publicitaires ont aussi leur place dans le monde de la presse en Bretagne à cette période. On peut alors voir des journaux comme *L'Ami du cultivateur* et *les petites Annonces bretonnes* publiés dans ce début de siècle⁸.

C'est en 1909 qu'*Ann Hader* publie son premier numéro. On peut remarquer que, dans le mouvement sillonniste, le monde agricole est peu représenté face aux ouvriers. Mais dans une Bretagne rurale et paysanne le Sillon se doit de se rapprocher de cette caste sociale, de nombreux paysans bretons se rallieront d'ailleurs à ces idées et en deviendront des fervents défenseurs. Ce journal est donc assez atypique pour le parti politique.

⁷ LEGUEN M., *Deux siècles de presse écrite en Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2002, p. 5-12.

⁸ *Ibid.*, p. 100-110.

En effet on retrouve peu de journaux du Sillon traitant en breton de problèmes liés à l'agriculture. Il est d'ailleurs difficile de trouver ce genre de revue car elles sont peu connues, diffusées sur un territoire restreint et ne se revendiquent pas clairement du mouvement. En outre, on remarque que le mensuel est souvent cité dans les ouvrages traitant du Sillon le qualifiant d'original, car il ne répond en rien aux critères des revues plus officielles. C'est pourquoi il est intéressant de travailler sur *Ann Hader*, peu connu et « originale ». Le fait de pouvoir combiner sujet original et milieu paysan a retenu mon attention. Au fil de la lecture des articles, j'ai pu constater un contenu paradoxal. En effet il y a une neutralité affichée, mais un discours d'autorité, pourquoi ?

La pertinence de cette problématique s'est d'ailleurs confirmée au cours des travaux préparatoires de la présente étude : elle englobe le cœur du mémoire à savoir son discours et elle me permet d'aborder tous les thèmes qui en font une revue originale : sa forme, sa première de couverture, ses rédacteurs, le Sillon, et le discours.

Cette recherche s'appuie essentiellement sur l'analyse de journaux qui devait permettre de déterminer s'il y avait bien une différence entre le discours voulu et le discours réel. L'exploitation de ces sources devait permettre de répondre à une série d'interrogations inhérentes au sujet : quel est le discours ? Comment est faite cette revue ? Pourquoi ce discours ?

Intitulé "*Ann Hader, Kazeten al labourerien-douar e Breiz-Izel un journal agricole entre modernité et tradition au début du XXème siècle*", ce mémoire tend ainsi à démontrer que le journal oscille entre modernité et tradition : la revue bascule entre la volonté de rester ancrée à ses traditions et le désir de se moderniser, de faire son entrée dans la société qui se présente à elle, elle reflète une société en balancement, qui voit son territoire et sa population changer. C'est aussi une revue qui idéalise le monde paysan et qui désire en faire un modèle de vie grâce aux syndicats.

Après une première partie consacrée à une description formelle, où l'on observera la structure de la revue, la deuxième partie sera elle consacrée à l'étude du discours paradoxal qui permettra de comprendre quel est le discours montré dans le journal. Enfin, on verra dans une dernière partie pourquoi *Ann Hader* tient un tel discours.

I. Description du journal.

Ann Hader est un journal agricole du début du vingtième siècle assez méconnu. On dénombre néanmoins quelques journaux, ou livres en faisant mention : des ouvrages généraux sur la presse comme celui de Lucien Raoul⁹, décrivant précisément ce qu'était la revue, replaçant le journal dans son contexte socio-politique, et développant le pourquoi de sa création. Il décrit également de manière assez formelle le contenu des articles, puis liste les noms du comité de rédaction, les dates de parution, le lieu d'imprimerie et de création, le siège, le format, la périodicité, le prix, le nombre d'abonnés, les collaborateurs et finit par une biographie détaillée du fondateur.

L'ouvrage de Nicole Cloisel¹⁰, en revanche ne fait que mentionner la revue, en donnant le titre, le sous-titre, les dates de parution, le lieu d'imprimerie, le format, la langue, et où trouver les journaux.

Plus récemment, on en retrouve mention dans le livre de Paul Meunier¹¹. Ce dernier décrit la revue sous le titre de « L'éphémère *Ann Hader*¹² », il propose une description littéraire, en évoquant surtout l'engagement politique et syndical des rédacteurs. Il y mentionne notamment un auteur ayant également souligné l'engagement politique du journal, Vincent Rogard¹³. Ce dernier évoque le caractère original de la revue, qui tendait à faire connaître les idées du Sillon dans les campagnes.

Le Consortium breton, une revue mensuelle créée par Jean de Saisy de Keranpuil fait aussi état de l'existence du journal. Elle le mentionne dans son numéro 18, de Juin 1928, dans son article : Les revues bretonnes parues et disparues depuis 35 ans, par Taldir Jaffrennoù, à la page 496. Dans cet article il montre la revue comme étant « une gentille petite revue bretonnante », tout en décrivant les rédacteurs comme des fervents défenseurs du Sillon.

La revue : le Sillon, Morlaix, Landivisiau, Saint-Pol-de-Léon qui a été publiée de 1903 à 1912 et rédigée par l'abbé Francis Quéméneur, aumônier de l'hôpital de Morlaix définit *Ann Hader* comme une revue d'action sociale et démocratique.

Ce journal assez peu connu est mentionné surtout pour son engagement politique envers le Sillon, ce sont d'ailleurs majoritairement des ouvrages abordant ce mouvement qui le mentionnent.

Il tend à être original car,

Par le biais d'informations professionnelles, *Ann Hader* visait surtout à sensibiliser les propriétaires, jugés les premiers responsables de la situation du prolétariat agricole¹⁴.

9 RAOUL L. et F. TREMEL, *Un siècle de journalisme breton de l'Académie Celtique à la glorieuse Bretagne des Armées [Texte imprimé]*, Le Guilvinec, Le Signor, 1981.

10 COISEL N., Y. LE GALLO, M.-P. OMNES, et A. LE BIHAN, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale: 1865-1944: 29 - Finistère*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1973.

11 MEUNIER P., *Saik ar gall 1882-1975 un Léonard d'avant-garde*, Morlaix, Skol Vreizh, 2014.

12 *Ibid.*, p. 67.

13 ROGARD V., *Les catholiques et la question sociale: Morlaix 1840-1914: l'avènement des militants*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Collection "Histoire" », 1997, p. 213 à 215.

14 *Ibid.*, p. 215.

Comme l'explique Vincent Rogard, ce journal était essentiellement destiné aux agriculteurs bretonnants, il se rapprochait au plus près des paysans en abordant des thèmes qui les touchaient directement, et les incitaient, à travers les articles, à adhérer à leurs idées comme le syndicalisme et les coopératives. De plus le périodique ne publiera que 12 numéros, sur une année et ne s'adresse qu'à un public bretonnant léonard sachant lire. Son périmètre d'influence reste donc limité.

De plus il fait face à une large concurrence, car plusieurs revues sillonistes circulent déjà : *l'Ajonc*, *Nos Vacances* et *Le Sillon*, journal officiel du parti. *L'Ajonc, organe du Sillon de Bretagne* est le mensuel régional officiel, il paraît pour la première fois le 10 juin 1904. *Nos vacances* quant à elle est une revue qui donne suite à la revue *La semence*, qui circulait dans les études finistériennes et dans lesquels les jeunes sillonistes confrontaient leurs arguments¹⁵. *Nos vacances* suivent les jeunes pendant leurs vacances et leur permet ainsi de pouvoir continuer leurs échanges en dehors de leurs collègues et donc de ne pas perdre leur ferveur silloniste. Leurs professeurs avaient noté qu'en rentrant de vacances « les premiers jours, les premières semaines, les premiers mois, on ne trouvait rien chez eux, ni piété sérieuse, ni ardeur au travail, ni enthousiasme pour le Sillon ». ¹⁶ Cette revue n'est pas celle d'un groupe d'action mais de collégiens n'ayant pas encore sauté le pas, c'est un organe de liaison entre sillonistes convaincus et collégiens novices¹⁷.

Ann Hader n'en reste pas moins atypique car c'est la seule revue silloniste en langue régionale que j'ai pu trouver. En effet les régions telles que la Corse, le Nord, l'Est ont bien des revues sillonistes mais écrites en français, telles que *Le Sillon de la Corse*, *Vive Labeur* organe du Sillon de l'Est, ou bien *A la Voile*, organe du Sillon du Nord. Néanmoins je ne peux pas être sûre qu'il n'existe pas une revue écrite dans une autre langue, en effet *Ann Hader* n'apparaît sur aucun des répertoires mentionnant les journaux, il se peut donc que d'autres revues telles qu'*Ann Hader* existent.

1. La forme du journal

Première et dernière de couverture.

Cette revue porte le nom d'*Ann Hader* (le semeur), avec en sous-titre, *Kazetenn al Labourerien-Douar e Breiz-Izel* (journal des paysans de Basse-Bretagne). Le prix affiché est de 6 real l'année soit 1 franc 50. L'imprimeur est affiché sur la première de couverture : « Brest – moullerez ru ar C'hastell. 4. ». On ne retrouve aucune information sur cette imprimerie, et pour cause : elle fut entièrement détruite pendant la deuxième guerre mondiale, il ne reste donc aucune archive.

¹⁵ *Ibid.*

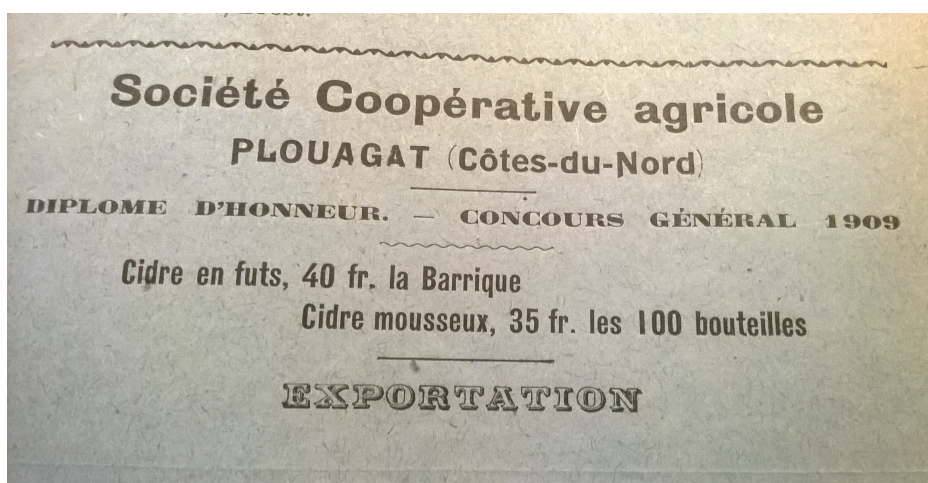
¹⁶ « Importance et danger des vacances », *Nos Vacances*, n°4, 1909.

¹⁷ ROGARD V., *Les catholiques et la question sociale*, op. cit.

La première et la dernière de couverture sont de couleur bleue, le reste du journal est lui en papier neutre. C'est une revue assez petite : 25 cm de long sur 16 cm de large avec en moyenne 3 à 4 articles par numéro soit une dizaine de pages à chaque publication, parfois moins. Le journal totalise sur un an, 47 articles. Les sujets abordés sont assez variés même si l'on retrouve une récurrence d'articles concernant le syndicalisme et les mutuelles.

Le premier numéro paraît en Octobre 1909, dès lors chaque mois un nouveau numéro paraîtra, sauf pour le mois de septembre 1910, probablement à cause de la condamnation du Sillon le 25 août 1910. D'ailleurs le mois d'après la revue annonce la fin du périodique.

On retrouve sur la première page de chaque numéro le sommaire, le comité de rédaction, ainsi qu'une publicité, présente à partir du numéro 4. On ne retrouve aucune autre annonce commerciale de ce type sur l'ensemble des numéros.

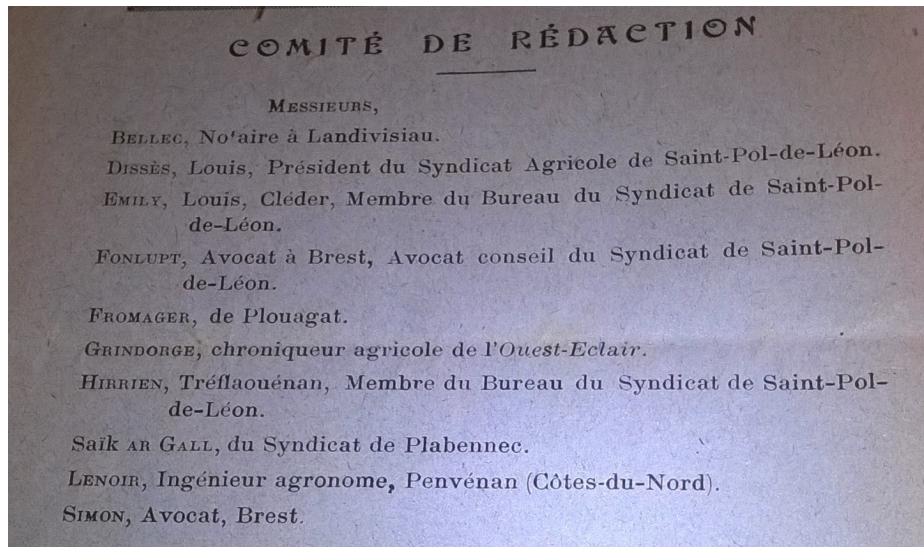


Ann Hader, 1909-10, publicité en première de couverture à partir du numéro 4.

Cette publicité pourrait nous renseigner sur le nombre de lecteurs potentiels. En effet si l'on compare *Ann Hader* avec *le Bulletin des syndicats agricole* on remarque que ce dernier fourmille de publicités. On peut donc supposer que le lectorat d'*Ann Hader* n'était pas si imposant que ça car seul une entreprise fait de la pub dans la revue.

Le sommaire donne les titres de chaque article, ainsi que le nom de leurs rédacteurs. Le comité de rédaction informe par ordre alphabétique, en commençant par le rédacteur en chef, les noms des rédacteurs mais aussi pour certains le prénom, la fonction ou la commune de résidence.

On peut remarquer que le nombre de membres est de 10, mais dans les numéros 1 et 2 du journal on voit que le comité de rédaction compte 11 membres : en effet Charles Bonniec n'est pas présent dans les autres numéros. Il n'écrira d'ailleurs aucun article et ne sera jamais mentionné par les autres rédacteurs dans leurs articles.



Ann Hader, 1909-10, comité de rédaction présent en première de couverture de chaque numéro.

La dernière page de chaque numéro, qui se retrouvera sur chaque quatrième de couverture de la revue, précise que le lecteur peut s'abonner à l'année moyennant 4 francs 50. Ce qui est marquant ici c'est que sur la première de couverture le prix affiché est en breton tandis que sur la dernière de couverture tout est expliqué et affiché en français, notamment les prix. Sur cette page, on lit également que le lecteur peut participer à la rédaction en proposant, au moins 15 jours avant l'impression, des articles concernant le monde rural. Cette dernière page est une sorte de note d'intention aux lecteurs : on l'informe sur le prix de la revue, qui contacter en cas de réclamation : « M. Francis Bellec, notaire à Landivisiau ». On peut aussi voir qu'il est expliqué à qui le journal est destiné : « *Ann Hader* s'adresse spécialement aux habitants de nos campagnes », et les sujets qui sont abordés dans la revue :

Syndicats professionnels, coopératives, mutuelles, caisses rurales, méthodes de culture, d'élevage, d'apiculture, législation rurale, faits de la vie sociale à la campagne, etc.

Effectivement, tous ces thèmes sont abordés plus ou moins largement, à l'exception de l'apiculture, aucun article sur les 12 numéros ne la mentionne de près ou de loin. Et d'ailleurs pourquoi ce domaine en particulier est-t-il cité, s'il n'y a aucun article sur le sujet ? L'apiculture en Bretagne est importante, l'ouvrage *Abeille et Miel en Bretagne* de Gérard Alle et Jean-Louis Le Moigne le montre¹⁸ : la Bretagne au XVIII^{ème} est une région exportatrice de miel notamment vers l'Europe du Nord, via le port de Morlaix. Par exemple en 1788, 315 tonnes de miel ont été exportées en Hollande. En plus du miel, la région est réputée pour sa production de cire qui est également exportée en quantité considérable¹⁹.

18 ALLE G. et J.-L. LE MOIGNE, *Abeille et miel en Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2011.

19 *Ibid.*, p. 57.

Le journal a donc peut-être trouvé juste de mentionner l'apiculture bien qu'aucun article ne traite de la question afin de réunir une communauté importante, élargir son réseau et trouver de nouveaux adhérents au sein des « habitants de nos campagnes », comme le mentionne Francis Bellec. Cette problématique de la publicité est omniprésente dans la revue, les rédacteurs ne cessent de rappeler aux lecteurs qu'ils doivent faire de la publicité pour *Ann Hader*, la moitié de la page de la dernière de couverture est consacrée à la propagande : le rédacteur en chef, Francis Bellec demande explicitement à ses lecteurs de faire la propagande du journal afin « d'assurer son existence »,

Il est nécessaire que tous nos amis fassent en sa faveur une active propagande [...] nous comptons sur eux.

Le dernier paragraphe nous informe sur la volonté du journal de faire connaître leurs valeurs, il propose de se déplacer et de mettre à disposition des demandeurs, moyennant le voyage, des conférenciers prêts à leur « exposer les avantages et le fonctionnement de ces diverses institutions ».

En regardant la première et la dernière de couverture on peut aussi voir la problématique de la langue se poser : le breton utilisé en façade sur la première de couverture et le français, sous-jacent en dernière de couverture, pour exposer clairement et à chaque numéro le prix, la demande auprès du lecteur de faire de la propagande et la présentation des sujets de la revue. Chaque mois on retrouve la même dernière page afin de bien ancrer ces idées dans l'esprit du lecteur.

La langue.

Cette opposition breton/français est omniprésente. Les rédacteurs du journal sont les principaux acteurs de ce choix, et on voit très clairement que sur toutes les personnes ayant participé à la rédaction, soit un total de 18 rédacteurs, 11 écrivent en breton dont 3 aussi en français et 7 uniquement en français. En regardant de plus près les numéros on se rend vite compte que c'est le breton qui domine dans les articles. En effet sur les 12 numéros le breton prend une part plus importante que le français, du numéro 1 à 11, on trouve plus d'articles en breton, comme le montre le graphique ci-dessous :

Nombre de page en breton et français dans les 12 numéros de *Ann Hader* :

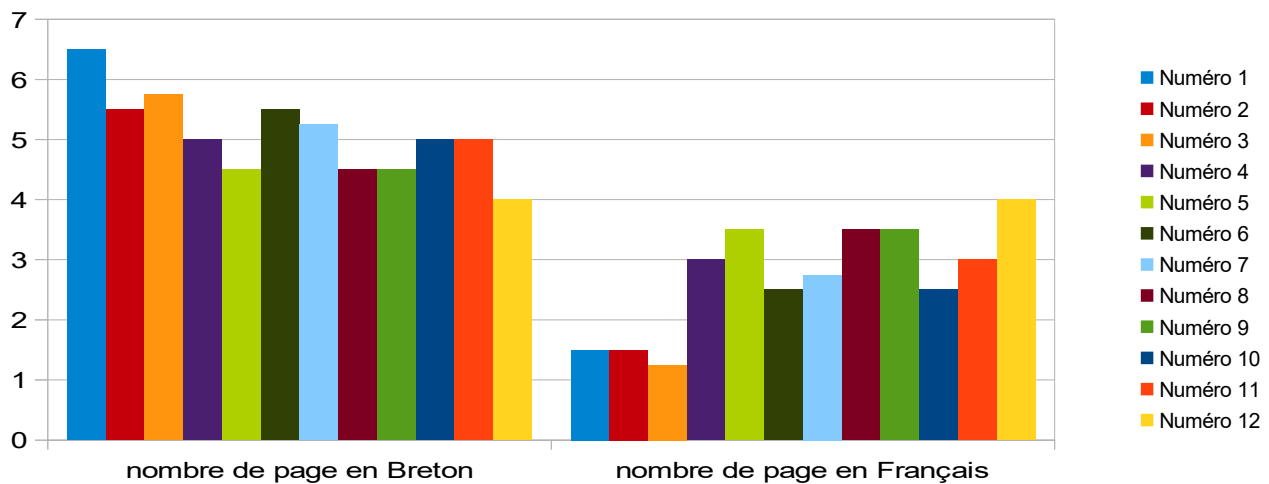


Figure1 : répartition du breton et du français dans la revue

Ce graphique montre bien que le breton tient une place importante dans le journal. En effet sur le nombre de page du journal (93,5 au total), 32,5 sont en français et 61 en breton, donnant un pourcentage de 65,2 % de breton contre 34,8 % de français. De plus en ne regardant qu'au niveau des articles et non pas des pages, on compte 33 articles rédigés en breton contre 15 en français. Il est donc clair que l'utilisation du breton dans la revue est un choix assumé. Le nombre de pages en breton dans le premier numéro est une preuve flagrante du désir de rapprochement avec la campagne, être proche de la cible visée en employant un langage connu et quotidien, un langage du peuple, ils veulent montrer qu'ils sont de leur côté, qu'ils viennent du même monde, le breton est donc la solution. La seule fois où le français rejoint le breton c'est dans le dernier numéro, le graphique ci-dessus montre que le nombre de page est égal dans les deux langues et au niveau des articles on constate que 2 sur 3 sont en français, ce dernier numéro marque la fin de la revue. Pourquoi plus de français qu'à l'habitude ? Pour expliquer au plus de gens possible la raison de cet arrêt soudain, pour afficher et montrer clairement à l'Église leur soumission ? Pourtant dans le premier éditorial du journal on retrouve un discours tout autre.

L'éditorial.

Dans ce premier article, on retrouve une esthétique qui sera commune à chaque première page de numéro : le nom et le numéro du journal en haut à gauche, à droite le mois et l'année en breton, en dessous le nom du journal est réécrit ainsi que le sous-titre encadré par deux hermines. L'image ci-dessous montre bien qu'au fil des mois le journal ne changera jamais de ligne graphique pour la première page.



Nom du journal, en première page de chaque numéro, *Ann Hader*, 1909-10

Ce premier article, datant du mois d'Octobre 1909, est rédigé en breton par Francis Bellec, le rédacteur en chef de la revue. Il commence son éditorial par une comparaison, il se compare à un architecte,

Eun architect, pa vez galvet da zevel eun ti nevez, a verk da genta var eun tamm paper eur skeuden euz al labour a dle da ober, hag a deu, araok her c'houmans, d'hen diskuez d'ar perc'hen. Evid-hoc'hui, labourerien-douar, eo great ar gazetenn-ma, hag evel ann architect araok kregui enn he lakour²⁰, e teuan ive da zisplega diraz-hoc'h, sklearra m'eo possubl, petra fell d'eomp da ober er skrid nevez-ma²¹ / Un architecte, quand il est appelé à construire une maison neuve fait en premier lieu un croquis sur papier du travail qu'il doit faire et avant de commencer il se doit de le montrer au propriétaire. C'est pour vous, agriculteurs, qu'est fait ce journal, et comme un architecte avant de commencer son travail, je vais aussi vous expliquer le plus clairement possible, ce que nous voulons faire dans cette revue.²²

Il compare les agriculteurs à des propriétaires, il cherche à les flatter, à leur montrer qu'il travaille pour eux, qu'il a besoin d'eux et de leur accord pour entreprendre quoi que ce soit. Il compare sa revue à un édifice qui doit être validé par les agriculteurs propriétaires, lui n'est que l'architecte qui certes a les idées mais ne les applique qu'avec l'aval du propriétaire.

Il commence son éditorial en flattant le lecteur. Il continue en exposant très directement le désir qu'a ce journal de rester neutre, aussi bien politiquement que religieusement :

Ne vezo morse ganeomp nag hano na diviz divar-benn politik. [...] Ar politik a zo eun dra hag a lakafe a-ma ann disparti / Jamais il ne sera fait mention de sujet ou débat sur la politique. [...] La politique ici diviserait.²³

20. Écrit comme ça dans le journal, c'est probablement une faute d'impression et le mot devait être « labour » : travail.

21 BELLEC F., « D'al labourerien-douar », *Ann Hader*, 10/1909. J'ai effectué toutes les traductions breton-français.

22 J'ai effectué toutes les traductions d'articles du breton vers le français d'Ann Hader présente dans ce mémoire.

23 *Ibid.*.

Les rédacteurs ne veulent pas prendre un quelconque parti et veulent rester accessibles à tous, unir les agriculteurs dans le syndicat plus que les diviser. Ils cherchent également une certaine neutralité dans le domaine religieux :

*Ne gomzimp ket, ken nebeud, divar-benn religion. Ni a zo tu eus ar bed, [...] laosker a reomp gant ar veleien hag ann dud a iliz ar pezh a zo ho labour / Nous ne parlerons pas non plus de religion. Nous sommes des Hommes du monde, [...] nous laissons au prêtres et gens d'Église ce qui est leur travail.*²⁴

Ils ne veulent pas s'immiscer dans les affaires religieuses et laissent cela aux personnes dont c'est le rôle. Mais à la ligne suivante on voit que le rédacteur en chef et ses rédacteurs se présentent comme de fervents catholiques,

*Kristenien katolik dreist peb tra [...] hag enn hor feiz eo e kavomp nerz-kaloun da ober hon dever. / Chrétiens catholiques au-dessus de toute chose [...] c'est dans notre foi que nous trouvons l'énergie de faire notre devoir*²⁵.

Il y a donc une contradiction dans ce discours : tout comme pour la langue, ils ne font pas de choix. Ils choisissent de ne pas évoquer la politique et la religion tout en le faisant. Cela est plus flagrant pour la religion que pour la politique. Dans leur journal, ils n'en font pas à proprement parler même s'ils incitent fortement les agriculteurs à se syndiquer, ils sont sillonnistes mais si on ne lit que les articles cela ne se sent pas vraiment puisqu'ils n'en font pas l'apologie. Seules leurs actions extérieures au journal permettent de comprendre leur attachement au parti de Marc Sangnier.

Le reste de l'éditorial explique leur volonté de parler d'assurances, de mutuelles et de syndicats aux agriculteurs il finit par une métaphore :

*hag evelse e vezo ar gazeten-ma eun « Hader ». A zournadou, e taolo had a ziou hag a gleiz. Ra blijo da zoue rei d'ezho ho vennoz ! Et ainsi cette revue sera un « semeur ». A pleine poignée il sèmera à droite et à gauche. Que Dieu veuille bien leur donner son esprit !*²⁶.

A travers cette métaphore ils entendent bien faire germer dans l'esprit du lecteur les idées qui leur tiennent à cœur. Il finit par une phrase tout à fait religieuse, bien qu'ayant l'ambition de ne pas laisser la religion rentrer dans leurs discours : trait d'humour ou simple oubli ? En tout cas son article se termine par une prière. Puis dans l'article suivant on retrouve finalement un second éditorial, rédigé par Jacques Fonlupt et en français. Cet éditorial est beaucoup plus syndical, il pointe du doigt les propriétaires terriens et appelle les agriculteurs à se syndiquer pour lutter contre les abus. Son dernier paragraphe reprend ce que Francis Bellec a voulu faire passer, il explique que « Cette revue ne sera ni un organe religieux, ni un organe politique : c'est un organe professionnel. »²⁷. Il explique néanmoins comme l'éditorial précédent que,

24 *Ibid.*

25 *Ibid.*

26 FONLUPT J., « Aux Ruraux », *Ann Hader*, 10/1909.

27 *Ibid.*, p. 4.

Ceux qui l'ont fondé sont des catholiques convaincus qui éclairent et jugent tous les actes de leur vie à la lumière de la vérité religieuse. Ce sont aussi des républicains inébranlablement attachés aux idées républicaines. Rien dans ces pages ne heurtera ce double amour²⁸.

Il souligne lui aussi ces deux thèmes qu'ils ont à cœur de ne pas laisser transparaître dans leur revue. Ce double éditorial permet d'élargir leurs nombres de lecteurs, aussi bien les francophones que les bretonnants, ils veulent dès le début viser le plus large possible dans les campagnes mais le premier éditorial est néanmoins en breton, conscient que c'est la langue des campagnes. De même que pour la politique et la religion ils se veulent neutres afin là aussi ne pas se restreindre et toucher le plus de monde possible. Néanmoins conscient de la ferveur catholique des campagnes ils se revendiquent comme de fervents croyants guidés par leur foi. Ils ne veulent pas se voir ranger dans une case si ce n'est la case syndicale et de défense des droits agricoles. Ces thèmes vont être très largement développés tout au long de ces 12 numéros.

Les sujets.

Beaucoup de sujets sont développés et, après seulement une année d'existence, on dénombre en effet une dizaine de sujets différents, même si le grand gagnant est le syndicalisme, 19 articles au total. Le deuxième sujet mis en avant est celui du commerce agricole, comptabilisant 6 articles. Suivent ensuite des sujets comme l'agriculture, les faits de société, répertoriant 5 articles chacun, ceux abordant la politique et le droit enregistrent quant à eux 8 articles, et dans quelques numéros on peut retrouver des chroniques relatant l'importance des assurances, 3 au total. Ce qui marque au fil de la lecture des articles c'est la redondance de certains sujets, les mêmes thèmes sont abordés plusieurs fois, voir certaines idées, notamment en ce qui concerne le syndicat de Saint-Pol-de-Léon. On peut en effet voir sur quatre numéros une série à suivre concernant le syndicat, écrite par Jean-Louis Emily : dans cette série la redondance est omniprésente, les mêmes sujets sont abordés plusieurs fois, la solidarité agricole notamment et l'abus des propriétaires terriens. Il renseigne aussi sur le droit de grève et le rôle des coopératives, il utilise beaucoup de points d'exclamation et d'interrogation ainsi que des citations célèbres en français pour appuyer son discours :

Nep deuz c'hoant da gaout ar peoc'h, a rank beza prest evit ar brezel / qui veut la paix prépare la guerre²⁹.

Dans ce même article on peut compter 12 points d'exclamation, des fois utilisés en double « *O ! ma ve gwir ar gaou-ze !! / ho ! Si ce mensonge est vrai !!³⁰* ».

28 *Ibid.*

29 . EMILY J.-L., « Syndikat Kastell », *Ann Hader*, 10/1909 p. 38.

30 . *Ibid.*, p. 36.

Par ailleurs le point d'interrogation est utilisé 11 fois dans l'article : ces questions rhétoriques servent pour la plupart à amener son argumentation, l'aidant à développer ses arguments mais également à amener le lecteur à se poser les bonnes questions sur lui. En règle générale comme on peut le voir c'est le syndicalisme et ce qui gravite autour de lui qui est développé dans cette revue. Le comité de rédaction a à cœur de faire d'*Ann Hader* l'organe agricole du syndicalisme, d'être la référence en ce qui concerne les questions et les problématiques liées à ces thèmes.

Dans ce journal on peut relever la présence dans le premier numéro d'une « *Guerz* »³¹ au semeur, c'est la seule fois où on retrouvera dans ce journal un thème autre qu'agricole ou politique, ce qui est intrigant. Cette complainte en alexandrins est composée de 13 strophes de 4 vers, se terminant par des rimes plates. Son auteur est inconnu, la seule indication sur cette *guerz* est qu'elle se chante « *war eun ton nevez / sur un ton nouveau* ». Mais en regardant de plus près on peut s'apercevoir qu'il y a des similitudes entre ce poème et ceux qu'écrivaient Yvonig Picard³². L'écriture n'est pas forcément la même, mais entre ce poème et ceux qu'il écrira ensuite, il se passe cinq ans et son écriture a pu évoluer.

On remarque que l'écriture est différente de celle des articles du journal, de la « convention orthographique » de la revue. Ce qui amène à penser que c'est quelqu'un d'extérieur au journal qui a écrit. De plus au niveau des rimes on retrouve une utilisation de rimes plates, rimes beaucoup utilisées par cet auteur. Mais ce qui m'amène le plus à penser que c'est Yvonig Picard est une accumulation de faits : il réside à Saint-Pol de Léon, et fait partie intégrante du mouvement syndicaliste, à l'époque où le journal est créé. Il est donc forcé qu'il connaisse les rédacteurs car eux aussi font partie de ce syndicat. Néanmoins le doute est quand même présent car c'est une complainte assez politique, or Yvonig Picard n'évoque pas la politique dans ses poèmes, il se contente de peindre les paysages, les gens et les situations, se rapprochant du courant réaliste.

Y a-t-il un but à cette complainte, est-elle une ode au journal lui-même s'appelant *Ann Hader* ? Cette complainte est à rapprocher de la parabole du semeur qui, nous le verrons plus tard, tient aussi une place importante dans le titre en lui-même. Comme cette complainte est une ode au journal, elle peut aussi être une ode à la parabole du semeur, qui fait germer le bon esprit chez les Hommes.

31 INCONNU, « *Guerz An Hader* », *Ann Hader*, 10/1909 p. 7-8.

32 Pour en savoir plus sur ce poète veuillez vous référer à cet ouvrage : GWENDAL D. et I. PIKARD, *Er fouilhez gwechall*, Lesneven, Hor Yezh, 1992.

L'orthographe

Dans les articles écrits en breton, on remarque une écriture qui ne ressemble à aucune convention orthographique. En effet, au fil des articles on se rend compte que la revue a pour ainsi dire sa propre convention, les auteurs écrivent un breton du Léon, ce qui m'a permis d'avancer cette hypothèse concernant leur façon d'écrire : l'orthographe est très proche de l'oral léonard, on retrouve notamment le son [u] dans les articles : « *koumpren* », « *zounj* », « *ezoum* », « *mignoun* », « *respount* », « *abaoue* ». Dans l'ouvrage de Alf Sommerfelt, *Le breton parlé à Saint-Pol-de-Léon*, on retrouve ces utilisations du [u] caractéristiques du pays de Saint-Pol, et du Léon en général. D'autres sons comme le [ɛɑ] sont également très présents à l'écrit : « *kear* », « *eaz* », « *veach* », « *leac'h* », « *eat* », « *ankounac'heat* ». Ce qui renforce ces sons retranscrits dans les articles c'est l'utilisation d'un vocabulaire spécifique au Léon et à Saint-Pol-de-Léon, ainsi que les mots « *tiegez* », « *ankounac'heat* », et « *potrez* » qui reviennent régulièrement. Ce qui montre que la revue ne suit pas vraiment de convention, c'est l'utilisation pour certains mots d'une orthographe propre au journal. On retrouve par exemple les mots : « *anez-ho* », écrit en peurunvan « *anezho* », et tous les démonstratifs sont écrits sur la même base : « *dez-ho* », « *gant-ho* », « *varn-ho* », « *evit-ho* », « *etrez-ho* ». Toutefois on remarque quelques variations chez certains rédacteurs, le tiret est complété voire remplacé par une apostrophe : « *d'ez-han* », « *gan'eomp* », « *d'inn* », « *d'ezhan* », « *d'eomp* », ou bien le mot est simplement écrit en attaché : « *ganthan* », « *ouzhin* », « *ennhan* », « *etrezho* ».

A travers ce relevé des orthographes présentes et du vocabulaire utilisé, je voulais voir s'il y avait une récurrence ou bien des différences entre les auteurs, afin de pouvoir peut-être trouver les rédacteurs cachés sous des pseudonymes. Au fur et à mesure de ma recherche je me suis vite aperçue que leur façon d'écrire était bien trop similaire pour pouvoir chercher d'éventuels auteurs dissimulés sous d'autres pseudonymes. Par contre ce qui se dit dans les articles m'a fait comprendre que le rédacteur en chef Francis Bellec a pu rédiger certains de ces articles sans les signer afin, probablement, de ne pas montrer son omniprésence dans la revue. On peut remarquer notamment dans l'article vingt-trois du numéro six un thème abordé seulement par ce dernier, la neutralité. En effet il n'y a que lui qui développe cette idée. On peut donc se demander si ce n'est pas lui l'écrivain de certains articles non signés.

Ce travail m'a permis de constater une régularité dans l'orthographe : certes elle n'est pas uniforme mais on retrouve quand même un certain fil conducteur entre chaque article rédigé en breton. Ce consensus d'écriture est-il voulu par le comité ? Ou bien est-ce juste une orthographe utilisée et apprise dans ce canton ?

La police d'écriture et les icônes.

Autre fait marquant dans ce journal, c'est la diversité de police d'écriture pour les titres ainsi que le nombre de petits dessins disséminés un peu partout dans la revue. Concernant les polices d'écritures on en dénombre un certain nombre de différentes :



Titres d'articles, *Ann Hader*, 1909-10.



Dessins présents dans le journal, *Ann Hader*, 1909-10.

Toutes ces polices d'écritures sont différentes mais on note une récurrence de certaines d'entre elles qui apparaissent plusieurs fois mais pas obligatoirement pour une série, comme par exemple la série « *an dilez-bro* »³³ qui est titrée différemment suivant les numéros. Il n'y a aucun classement, et les polices semblent être choisies de façon aléatoire. Par contre quelques séries comme « *hadom rutabaga* »³⁴ conservent la même police. On peut voir une grande diversité de typographies au fil des numéros : quel est l'intérêt d'autant de changements ? Une volonté de montrer qu'ils peuvent se permettre d'imprimer dans des polices différentes, ou bien une envie de ne pas lasser le lecteur et de rendre vivante la lecture et la revue ? On peut aussi se demander si le désir vient du comité de rédaction ou bien de l'imprimeur : Moullerez ar C'hastell à Brest, géré par F. Georgelin, les a-t-il incités à mettre en page de cette façon ?

En ce qui concerne les dessins qui peuplent le journal, on peut en noter 23 différents (image ci-dessus) dont : un blason (en dernière de couverture sauf sur le numéro 3), des hermines, plusieurs banderoles décoratives (le plus souvent pour espacer les articles), des fleurs (trèfles, fleurs à 5 feuilles), un scapulaire, des formes géométriques, et une tête de cheval (à la fin de l'article du numéro 12). Ce cheval pourrait être un clin d'œil à la ville de Francis Bellec, Landivisiau, pays du cheval, elle ressemble à la gravure en première de couverture. Ces dessins présents en nombre amènent à la même réflexion que pour la police : pourquoi en mettre autant ? On peut être amené à penser que tous ces dessins très connotés par nature, ramènent le lecteur au pourquoi du journal, une revue avant tout publiée pour les habitants des campagnes et surtout les agriculteurs.

Dès le départ on sent dans cette revue le désir de vouloir être proche du lecteur, que ce soit à travers la langue utilisée, qui est très majoritairement le breton, langue des campagnes agricoles ou à travers les sujets développés ou non, *Ann Hader* a pour ambition d'être la référence agricole de Basse-Bretagne. Ils n'hésitent pas à mentionner des sujets qui n'apparaîtront jamais dans la revue afin d'augmenter leur cercle de lecteurs. Il en va de même pour l'envie de neutralité politique et religieuse, afin de mieux rassembler, ils démontrent en breton et en français dans deux éditoriaux qui se suivent dans le premier numéro leur envie commune de rester neutre. Malgré cette envie de diversité on lit beaucoup d'articles répétitifs sur les mêmes sujets, le syndicalisme et tout ce qui peut graviter autour ainsi qu'une récurrence de références religieuses et politiques. Ce désir de rapprochement et de diversité est également ressenti à travers les polices d'écriture et les dessins disséminés un peu partout dans les numéros, ces dessins très floraux augmentent l'impression de nature voulue, ils se veulent proche d'elle, donc des agriculteurs. Ces représentations de nature sont à rapprocher de la couverture du journal qui se veut elle aussi proche du cultivateur.

33. « L'exode ».

34. « Semons des rutabagas ».

2. Description de la couverture.

Le texte.

Cette Une de journal est assez fournie en texte et apporte de nombreuses informations : on y apprend le titre, essentiel à une revue : « *Ann Hader* »³⁵ et le sous-titre venant compléter l'ensemble : « *Kazeten al Labourerien-Douar e Breiz Izel* »³⁶. Ce titre est imposant sur la Une, il utilise un tiers de la page, le sous-titre en plus petit est quant à lui semi-encadré :



Titre et sous-titre du journal, *Ann Hader*, 1909-10.

On remarque bien la place et le style particulier du titre, c'est une police très art-déco finalement, un style moderne qui amène le lecteur à penser que ce doit être une revue moderne, abordant les thèmes de l'agriculture sous un autre angle. De plus le sous-titre vient renseigner sur la cible choisie, les agriculteurs de Basse-Bretagne, notons que c'est le mot « *labourerien-douar* »³⁷ qui est employé et non « *peizanted* »³⁸. Rien qu'en faisant ce choix pour nommer le métier, on comprend l'objectif qui tend à donner une autre image du milieu agricole et justement ne pas utiliser ce mot « paysans » montre un désir de modernité et de changement : se séparer de l'agriculture ancestrale et se tourner vers les nouvelles technologies et les nouvelles structures.

Le titre « *Ann Hader* », est lui aussi connoté, on ne peut pas le lire sans penser à la religion où ce mot semeur revient régulièrement. La parabole du semeur est aussi à prendre en compte, c'est une parabole connue qui fait écho surtout dans le milieu agricole. Ce titre n'est donc pas anodin et est à rapprocher de cette parabole :

35. « le semeur ».

36. « Journal de l'agriculteur en Basse-Bretagne ».

37. « agriculteurs ».

38. « paysans ».

Voici que le semeur sortit pour semer. 04 Comme il semait, des grains sont tombés au bord du chemin, et les oiseaux sont venus tout manger. 05 D'autres sont tombés sur le sol pierreux, où ils n'avaient pas beaucoup de terre ; ils ont levé aussitôt, parce que la terre était peu profonde. 06 Le soleil s'étant levé, ils ont brûlé et, faute de racines, ils ont séché. 07 D'autres sont tombés dans les ronces ; les ronces ont poussé et les ont étouffés. 08 D'autres sont tombés dans la bonne terre, et ils ont donné du fruit à raison de cent, ou soixante, ou trente pour un. 09 Celui qui a des oreilles, qu'il entende ! [...]18 Vous donc, écoutez ce que veut dire la parabole du semeur. 19 Quand quelqu'un entend la parole du Royaume sans la comprendre, le Mauvais survient et s'empare de ce qui est semé dans son cœur : celui-là, c'est le terrain ensemencé au bord du chemin. 20 Celui qui a reçu la semence sur un sol pierreux, c'est celui qui entend la Parole et la reçoit aussitôt avec joie ; 21 mais il n'a pas de racines en lui, il est l'homme d'un moment : quand vient la détresse ou la persécution à cause de la Parole, il trébuche aussitôt. 22 Celui qui a reçu la semence dans les ronces, c'est celui qui entend la Parole ; mais le souci du monde et la séduction de la richesse étouffent la Parole, qui ne donne pas de fruit. 23 Celui qui a reçu la semence dans la bonne terre, c'est celui qui entend la Parole et la comprend : il porte du fruit à raison de cent, ou soixante, ou trente pour un.³⁹

Cette parabole montre comment une parole bien semée germe dans l'esprit des Hommes mais aussi qu'il faut vouloir la recevoir, avoir un terrain fertile à cette parole. Le journal tend au même désir, à travers ses articles, ses « sermons » sur l'agriculture, il transmet la bonne parole, il veut faire germer le bon esprit chez ses lecteurs. Ce titre est aussi à rapprocher du mouvement du Sillon en lui-même, *Ann Hader* ; le journal veut être le semeur de ce sillon, la revue qui fait germer les idées sillonistes. Même s'ils se revendiquent apolitiques, leurs actes en dehors du journal sont connus, cette revue est donc connotée et rien qu'en Une on se rend compte de cette envie de bonne parole semée. Ce titre est aussi en lien avec l'image de la Une les deux communiquent et se répondent. Ce dessin est une lithographie :



Lithographie de la Une, Ann Hader, 1909-10.

³⁹ *Nouveau testament*, Paris, Les Ed. du Cerf, 1986.

La lithographie.

Cette lithographie n'est ni datée ni signée, et se retrouvera en Une sur tous les numéros. Elle représente un paysan qui se trouve au centre, il tient un sac avec sa main gauche et son cou, sa main droite, elle, sème, on voit des graines tomber, il marche, pied gauche au sol en avant et pied droit levé, son visage est légèrement tourné vers la droite, ainsi que son regard, détaché de son travail, on remarque une ligne entre le regard et le bras tendu et la main qui sème. Cette ligne amène le regard vers cette main qui sème, faisant de celle-ci le centre du tableau, la main étant le journal semant son discours :



Le geste est détaché du regard, donc de la pensée, c'est un geste mécanique, ancestral qui ne nécessite plus une attention particulière, c'est devenu un geste commun et répétitif. Le regard est ailleurs, vers l'horizon, détaché de son travail et de l'instant. Le corps est en mouvement, pourtant on perçoit une certaine immobilité dans cette représentation, une impression de temps figé. Le personnage porte des vêtements simples, une chemise claire, un pantalon sombre, des chaussures et un chapeau, il porte également la moustache, ces deux derniers étant à la mode au début des années 1900. Il est donc ancré dans son époque : le lecteur doit pouvoir s'identifier.

Sur la couverture on peut voir que le paysan est dans un champ où l'on aperçoit des sillons et des oiseaux, le paysage est flou mais, en arrière-plan, on distingue clairement l'église entourée de maisons elles aussi floues. Dès la Une on ressent les deux thèmes chers au journal : la religion et le Sillon. Le contraste entre ce qu'ils disent et ce qu'ils laissent transparaître est marquant, ils ne veulent pas prendre parti mais sur cette Une les deux thèmes sont illustrés, sillon et Église.

La représentation du semeur est un thème abordé par plusieurs artistes dans la peinture, des peintres comme Vincent Van Gogh⁴⁰, Jean-François Millet⁴¹, Pieter Bruegel⁴² :

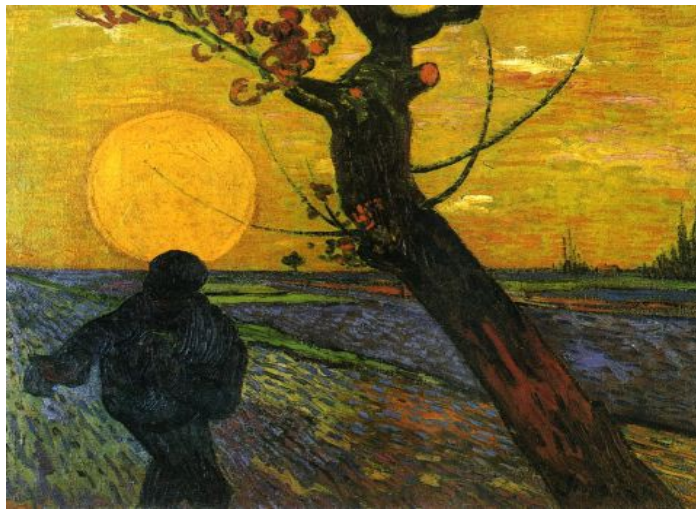
40. 1853-1890.

41. 1814-1875.

42. 1525-1569.



Le semeur, août 1888, Vincent Van Gogh.



Le semeur au soleil couchant, 1888, Vincent Van Gogh.



Le semeur, 1850, François Millet.



Les planteurs de pommes de terres, 1862, François Millet.



Paysage fluvial avec la parabole du semeur, 1557, Pieter Bruegel.

Sur ces tableaux on peut voir que le semeur est représenté toujours de la même manière, tenant son sac de graines de la main gauche et semant de la main droite, il est toujours en mouvement et le bras qui sème est tendu. Ce choix de main provient probablement de la religion. En effet le semeur ne peut pas semer cette bonne parole de la main du diable, la gauche, il est donc évident que c'est la main droite, celle qui est guidée par Dieu qui effectue le geste. Le semeur porte également à chaque fois un couvre-chef. En arrière-plan on retrouve des habitations, ou un paysage lointain. Ce qui est intéressant sur le tableau *les planteurs de pommes de terre* de Millet c'est le paysage immuable représenté en arrière-plan mais aussi la manière dont la femme tient son sac comme le semeur.

Héliane Bernard dans un article paru dans la revue *Ethnologie Française*⁴³ explique en quoi L'Angélus est devenu un mythe, une parole mythique et comment Millet a voulu montrer différemment le monde paysan. Cet article montre comment l'arrivée du paysan dans le champ culturel fait de lui un enjeu social et politique et comment l'intérêt face à la culture populaire ne fait que croître en Europe, au milieu du 19ème. Cet intérêt est pris d'assaut par les artistes et notamment par le courant réaliste dont les artistes veulent peindre la réalité du peuple et son quotidien, en opposition aux romantiques jugés trop élitistes. C'est ainsi que rentre dans les mœurs une paysannerie de fiction⁴⁴. On retrouve cette problématique dans la revue qui tente de montrer le monde agricole le plus neutre possible et qui peint un idéal paysan, leur vision d'une communauté idéale. Et l'œuvre qui va devenir l'emblème de cette paysannerie n'est autre que L'Angélus de Millet : ce tableau regroupe tout ce que le courant réaliste a tenté de transmettre de la culture populaire et paysanne. C'est pourquoi il se diffuse rapidement et le couple peint devient l'un des couples les plus célèbres du monde de la peinture. Cette représentation devient un idéal de piété, de vie dictée par le travail et de simplicité mais aussi comment l'art a su montrer ce monde rural, assez rarement peint, de façon réaliste et que « l'imaginaire collectif retient la nostalgie relative à la condition paysanne, près de la terre, près de la nature, près de Dieu.⁴⁵ ». Cette description du milieu agricole montre bien ce que veulent transmettre les artistes peignant des paysans, et cette atmosphère est présente dans les différents semeurs peints. On voit aussi comment les artistes de l'époque se sont inspirés de cette œuvre pour montrer la fin d'une société rurale fantasmée. C'est à travers ce tableau plus que connu que Héliane Bernard a tenté de comprendre une vision du monde particulière à l'époque, un regard différent posé sur le monde rural. On comprend comment cette peinture a provoqué fascination, médiatisation et débat.

43 BERNARD H., « L'Angélus de Millet: Conditions d'un discours mythique (1856-1993) », *Ethnologie française*, 1994, vol. 24, n° 2, p. 243-253.

44 *Ibid.*, p. 243.

45 *Ibid.*, p. 248.

L'Angélus a amené un nouveau regard sur les campagnes, un regard nostalgique, celui des exilés des campagnes qui retrouvent dans ce tableau leur campagne tel qu'ils se l'imaginent maintenant qu'ils l'ont quittée.

L'Angélus permet une double entrée dans le monde rural de l'époque ou du moins dans l'image qui en est donnée. Cette image m'a permis de voir qu'*Ann Hader* tente de véhiculer une image similaire à la fois pieuse et attachée à la terre et à sa simplicité. Mais cet Angélus est par contre, pour l'auteur, l'archétype d'une société idéale : le couple est hors du temps, on ne distingue pas leurs visages ce qui permet une identification plus facile pour celui qui observe. Grâce à ce tableau on comprend la vision nostalgique qu'a le peintre, une vision d'enfance idéalisée, et comment cette vision a réussi à s'exporter dans les villes, réveillant la nostalgie de ceux qui ont déserté les campagnes. L'article soulève donc un second cas : l'exode rural et les bouleversements qu'ont subis les campagnes. C'est aussi un des thèmes abordés dans le journal, l'exode rural, dépeint comme une gangrène rongant les campagnes de Bretagne. L'Église se sert également de ce « tableau de dévotion rurale »⁴⁶ pour montrer un monde idéal, elle approuve cette image remplie de piété et de valeurs, et la diffusion massive de cette représentation est pour eux un bénéfice, puisqu'ils font face à l'époque à une déchristianisation massive.

L'analyse que fait H. Bernard de la société paysanne est à rapprocher d'un article de Catherine Bertho⁴⁷, qui expose comment la Bretagne fourmille de représentations stéréotypées au XIX^{ème} et au XX^{ème} siècles. Plusieurs idées de cet article sont reprises par H. Bernard notamment la reproduction d'objets du quotidien qui a renforcé ces stéréotypes, mais aussi comment des artistes ou écrivains se sont appropriés ces représentations et les ont diffusées.

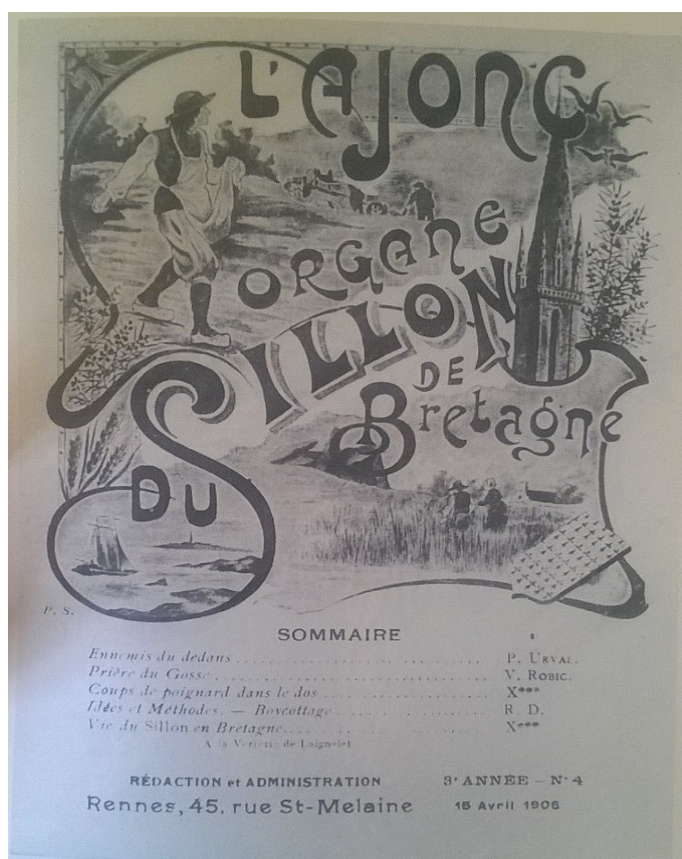
Dans la lithographie de la Une d'*Ann Hader* on retrouve tous ces « codes » au semeur, on peut donc supposer que le dessinateur s'est inspiré de ces tableaux pour sa représentation du semeur. Représenter un semeur, c'est montrer le temps suspendu dans le passé, le cycle qui se répète au fil des saisons, le paysage en arrière plan renforce cet arrêt dans le temps. « L'Angélus de Millet, condition d'un discours mythique » permet, par une approche artistique, de comprendre comment une société s'est emparée de ce tableau pour se faire une idée des campagnes de l'époque, une vision imaginaire et idéalisée qui sert les politiques et l'Église dans leurs discours. Cette représentation paysanne est omniprésente dans la première de couverture mais aussi dans les propos même des journalistes.

46 *Ibid.*, p. 246.

47 BERTHO C., « L'invention de la Bretagne [Genèse sociale d'un stéréotype] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, vol. 35, n° 1, p. 45-62.

De plus la période évoquée par H. Bernard est l'époque dans laquelle vivent les chroniqueurs, ils sont donc baignés de ces idées nouvelles sur le monde rural. Cela permet donc une contextualisation de l'atmosphère qui règne. *L'Angélus* permet une double entrée dans le monde rural de l'époque ou du moins l'image qui en est donnée. Cette image m'a permis de voir qu'*Ann Hader* tente de donner la même image à la fois pieuse et attachée à la terre et à la simplicité.

Mais on remarque également que cette représentation du semeur est aussi présente dans la revue officielle du Sillon de Bretagne : *L'Ajonc, organe du Sillon de Bretagne*.



Une de la revue *L'ajonc*, organe du sillon de Bretagne.

Cette Une est très contrastée, et remplie de nuances. On remarque tout d'abord la tension présente entre le titre et l'illustration : un titre moderne face à une illustration plus traditionnelle, tout comme *Ann Hader* qui joue aussi de ce paradoxe texte et image. Cette image du semeur est une évidence pour des revues du Sillon, elle reprend les codes religieux en sous-entendant la parabole du semeur, mais aussi la vision qu'ont les sillonistes d'eux-même : des semeurs de bonne parole.

On distingue néanmoins un contraste fort entre la une d'*Ann Hader* et celle de *L'Ajonc*. Le semeur représenté dans la seconde est beaucoup plus stéréotypé. Lorsque que l'on met les deux images en opposition on s'aperçoit bien du contraste :



L'un porte une tenue traditionnelle, *bragoù-bras*, sabots, chapeau et *chupenn*. L'autre semeur est habillé de manière plus moderne, un pantalon de toile, des chaussures de cuir, une chemise et un chapeau des plus basiques. Chez l'un on ressent une appartenance géographique marquée alors que chez le second, la tenue ne renseigne en rien sur son origine. Cette différence montre un choix fait par la rédaction, un choix fait pour attirer tel ou tel lectorat car la couverture est la première chose que le lecteur voit et l'illustration reflète l'âme du journal. On peut noter que les deux tenues sont bien différentes, en effet l'une montre un agriculteur, l'autre un paysan, *Ann Hader* se montre en avance sur son temps et cherche à montrer un agriculteur moderne même s'il est ancré dans les traditions en semant à la volée. Il ne porte pas une tenue dite traditionnelle comme celui de *L'Ajonc*, où le paysan est ici vêtu d'un *chupenn*, d'un *bragoù-bras* et de sabots, cette tenue montre un paysan ancestral, on remarque même ses cheveux longs. Cette représentation montre le stéréotype même du paysan breton. De plus l'emplacement de ces semeurs apporte encore des informations ; celui de *L'Ajonc* est en petit sur le côté gauche en haut de la couverture alors que celui d'*Ann Hader* prend quasiment toute la page et se situe au centre.

Sur la couverture de *L'Ajonc* on remarque d'autres illustrations mises quasiment au même niveau que le semeur : on trouve un clocher d'église, plusieurs plants d'ajonc, les armoiries de la Bretagne, des paysans labourant la terre et un bord de mer avec des rochers, des oiseaux et un bateau. Cette couverture est donc très fournie et dense. Au contraire celle de *Ann Hader* est épurée et on retrouve peu d'information hormis le semeur et un clocher entouré de maisons en arrière-plan.

En regardant ces deux couvertures on peut voir que le lectorat visé est différent mais aussi que les deux revues n'ont pas le même point de vue sur les paysans ; les illustrations en témoignent.

On retrouve quand même de fortes similitudes entre les deux paysans. Comme cette main qui reproduit un geste ancestral en opposition avec le regard dirigé au loin vers l'horizon, le futur, cette tension futur/passé est omniprésente. Cette illustration reprend les « codes » de représentation du semeur et s'intègre dans une vision figée et ancestrale des campagnes. De plus dès l'illustration on ressent les influences qui guident la revue, le Sillon et l'Église. Les rédacteurs d'*Ann Hader* sont pour la plupart tous sillonistes et catholiques pratiquants donc même s'ils se revendiquent comme neutres le journal est connoté rien que par leurs actions extérieures à la revue. Et cette connotation est ressentie dès la Une. Cette illustration entre dans une paysannerie de fiction, une vision idéalisée de la communauté paysanne qui oscille entre tradition et modernité. Comme l'a montré Héliane Bernard, ces représentations exposent une vision du monde à l'époque, mais aussi la fin d'une ruralité imaginaire.

3. Présentation des auteurs.

Le comité de rédaction.

Ann Hader, revue modeste et de petite taille est originale par la présence d'un comité de rédaction assez dense. En effet on note sur la première page un comité réunissant onze personnes. Mais, au fil de la lecture on se rend compte qu'apparaissent d'autres noms que ceux inscrits sur la première page au total quatorze sans compter les pseudonymes. En plus de ce comité on retrouve donc des articles signés par : L.G Leroux, Y. Bloch, Saïk Leran, J. Floch et des pseudonymes comme Yan, Kouer, Un ami des ruraux, Egile, E, X, ainsi que deux articles dont la plainte qui ne sont pas signés. On s'aperçoit donc vite qu'au sein de cette revue on retrouve beaucoup de monde malgré une parution mensuelle et un journal n'excédant pas quatre articles par numéro. On peut être également amené à penser que ces pseudonymes ne sont en fait que les rédacteurs déjà présents au comité mais qui écrivent sous un autre nom pour donner une impression de mixité au sein du journal.

Mais cela n'est pas vérifiable car au sein de ce journal on remarque un consensus orthographique rendant compliqué le travail de comparaison, on peut faire des hypothèses en regardant le contenu des articles comme abordé antérieurement. Je me suis donc concentrée sur le comité de rédaction, afin de chercher toutes les informations possibles sur ces personnes.

Ce travail a été long car ces personnes ne sont pas des personnages connus pour la plupart. Les livres de Lucien Raoul⁴⁸ m'ont permis de retrouver la trace de bon nombre des rédacteurs, sur les onze, Lucien Raoul en cite six : Francis Bellec, Charles Bonniec, Louis Dissès, Louis Emily, Grindorge (Abbé Geffriaud), et Jean-Yves Hirrien. Mais ces biographies restent succinctes. En ce qui concerne Francis Bellec j'ai pu trouver des informations complémentaires sur lui à travers les biographies de ses enfants, prêtres, présentes aux archives diocésaines de Quimper⁴⁹. De plus je me suis renseigné sur sa correspondance ayant lu qu'il entretenait avec Marc Sangnier des « relations constantes »⁵⁰, mais il n'y a aucune trace, du moins dans les archives de l'institut Marc Sangnier à Paris, d'une quelconque correspondance ou bien rencontre. Il en est de même pour les archives diocésaines où l'on ne retrouve aucune mention de lettres ou de visites des personnes de la revue. Pour ce qui est de Saïk ar Gall et de Paul Simon j'ai eu accès à plus d'informations sur eux, car un ouvrage est consacré à chacun d'eux, pour Saïk ar Gall c'est un ouvrage de Paul meunier⁵¹ qui retrace sa vie et pour Paul Simon c'est un mémoire de maîtrise en histoire de Pierre-Yves Moal⁵², mais aussi les informations présentes sur le site de l'Assemblée Nationale⁵³. Jacques Fonlupt quant à lui est présent dans Le Maitron⁵⁴. En revanche pour ce qui concerne Henri Lenoir et Fromager, je n'ai retrouvé aucune trace d'eux dans les ouvrages cités précédemment, en effet pour Henri Lenoir il n'y a pas d'archives sur lui à Penvénan, commune citée par le journal dans sa description. Pour Fromager mentionné comme étant de Plouagat là encore les informations sont floues. A Penvénan, commune des Côtes d'Armor, il n'y a aucun nom de famille correspondant à Lenoir ou bien à Le Du s'il avait voulu franciser son nom. Le seul Henri Lenoir présent dans les Côtes d'Armor pendant la période voulue (en se basant sur les dates de naissances des autres rédacteurs et de l'âge moyen, je cherche durant la période approximative de 1850 à 1885) est né le 03 Janvier 1857 à Quintin et s'appelle Henri Désiré Marie Lenoir de Tournemine.

48 RAOUL L., *Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien vrezhonek*, s.l, Al Liamm, 1992.

RAOUL L. et F. TREMEL, *Un siècle de journalisme breton de l'Académie Celtique à la glorieuse Bretagne des Armées [Texte imprimé]*, op. cit.

49. - « Bellec Yves », Collections numérisées – Diocèse de Quimper et Léon, consulté le 22 mai 2017, <http://diocese-quimper.fr/bibliotheque/items/show/4582>.

- « Bellec Joël », Collections numérisées – Diocèse de Quimper et Léon, consulté le 22 mai 2017, <http://diocese-quimper.fr/bibliotheque/items/show/4576>.

- « Bellec Henri », Collections numérisées – Diocèse de Quimper et Léon, consulté le 22 mai 2017, <http://diocese-quimper.fr/bibliotheque/items/show/4571>.

50 RAOUL L. et F. TREMEL, *Un siècle de journalisme breton de l'Académie Celtique à la glorieuse Bretagne des Armées [Texte imprimé]*, op. cit., p. 610.

51 MENIER P., *Saik ar gall 1882-1975 un Léonard d'avant-garde*, op. cit.

52 MOAL P., *Paul Simon (1886-1956)*, s.l, s.n, 1994.

53. « Paul Simon », consulté le 22 mai 2017, http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num_dept%29/6845.

54 MAITRON J., C. BOUGEARD, et C. PENNETIER, *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social*, Paris, Les Editions de l'Atelier, Les Editions Ouvrières, 2006.

Pour ce qui est de Fromager, j'en ai trouvé un né à Plouagat : Jean-Marie Fromagé né le 22 Avril 1870. Concernant ces deux derniers, les informations récoltées ne peuvent rien prouver. En effet la comparaison est difficile entre ce qui pourrait être les rédacteurs du journal et ces personnes, car rien ne prouve que ce sont eux. Ils ne sont mentionnés nulle part, à part sur la première page présentant le comité de rédaction. Pourtant il semblerait que Henri Lenoir soit un actif dans le syndicat de Saint-Pol-de-Léon, en effet on retrouve un article⁵⁵ de lui paru au nom du syndicat, cela montre qu'il était implanté dans ce cercle, qu'en dehors du journal il faisait partie du mouvement présent dans la commune de Saint-Pol-de-Léon. Dans ce comité, trois personnes n'ont jamais écrit d'articles : Charles Bonniec, qui disparaît du comité après le troisième numéro, Fromager et Simon. En revanche les autres personnes présentes dans ce comité ont plus ou moins participé à la rédaction du journal. Francis Bellec est celui qui comptabilise le plus d'articles, douze au total, il aborde surtout le sujet du syndicat, et de l'importance de celui-ci, ses articles sont écrits en breton et en français (sept articles en breton et cinq en français). Grindorge quant à lui a écrit sept articles centrés autour de l'agriculture et des droits, bien que ne parlant pas breton, on en retrouve quatre en breton et trois en français.

Lukian Raoul émet des doutes sur le fait que Geffriaud écrivait en breton, il opte plus pour une traduction par un tiers de ses articles. Louis Emily écrira quatre articles au sein de la revue, abordant en breton le thème du syndicat de Saint-pol-de-Léon. Jean-Yves Hirrien écrira quant à lui deux articles en breton sur le syndicat et sa politique et sur le commerce agricole. Le reste du comité écrira peu, un article chacun : Saïk ar Gall écrira en français sur le syndicat comme le fera Henri Lenoir, Jacques Fonlupt évoquera la politique syndicale en français, Louis Dissès écrira sur le syndicat mais en breton. On remarque que le comité de rédaction n'en est pas réellement un, car au fur et à mesure des numéros les noms présents dans ce comité n'apparaissent plus, seuls ceux de Francis Bellec et Grindorge restent. D'autres noms viennent signer les articles, des pseudonymes pour la plupart. Certains articles sont eux signés, notamment celui de Saïk Leran qui revient à trois reprises, il signe d'ailleurs de son nom complet et nous renseigne dans l'article numéro 3 du huitième numéro sur son métier et son lieu de vie : « *Saïk Leran, labourer douar, Sant-Martin diwar ar meaz, e-kichen Montroulez.* »⁵⁶. Il développe sur trois numéros la désertion des campagnes, et explique en quoi il faut protéger les jeunes du danger des villes. Il signe de son nom et précise son lieu de vie rendant le personnage réel, il n'est pas caché derrière un pseudonyme, on peut donc supposer que c'est un agriculteur de chair et d'os qui a écrit au sein de la revue.

55 SYNDICAT RURAL DU LEON (dir.), *La pomme de terre nouvelle française et la révision des tarifs douaniers*, Morlaix, A. le Goaziou, 1910.

56. « Saïk Leran, agriculteur, Saint-Martin à la campagne, à côté de Morlaix ».

Les autres noms quant à eux sont peu vérifiables car communs : L.G Leroux, Y. Bloch, J. Floch, de plus on ne retrouve que les initiales des prénoms. Cela pourrait donc être des noms d'emprunt afin de ne pas avoir une redondance de certains rédacteurs.

Francis Bellec.

Né à Penzé, dans la région de Taulé le 05 Février 1873. En 1899 après des études de droit, il ouvre une étude de notaire à Plouescat dont il deviendra maire de 1900 à 1906. En 1906 il s'installe à Landivisiau comme notaire. Trois ans plus tard il crée Ann Hader avec des amis paysans syndicalistes. C'est un des premiers parmi les militants catholiques à considérer les institutions républicaines françaises comme un fait acquis, il s'efforcera de s'intégrer au système. Ardent silloniste, il était en relation constante avec Marc Sangnier, chef du parti et autres démocrates sociaux comme Emmanuel Desgrées du Loû, fondateur du Ouest-Éclair ou bien le Comte Albert de Mun, Député du Finistère. Francis Bellec participe à l'éclosion du syndicalisme paysan en Bretagne, c'est d'ailleurs dans son étude que furent posés à l'été 1911 les statuts de l'office central des Œuvres Mutuelles Agricoles du Finistère. En 1912, il fut l'un des premiers actionnaires lors de la création de la Société Anonyme de la Presse Libérale du Finistère, une société éditrice du Courrier du Finistère et autres publications catholiques. Il fut également un militant au sein du parti des Républicains Démocrates qui fit élire en 1913 Paul Simon qui, ne parlant pas breton, bien que né à Landerneau, laissa Francis Bellec parler à sa place durant sa campagne, le faisant gagner. A cause d'une jambe raide il n'a pas été mobilisé mais il s'occupa du ravitaillement pour l'armée pendant la guerre de 1914-18. En 1952 il perd son épouse et un mois plus tard son gendre Jean Le Doaré, notaire lui aussi. A 79 ans il reprend son étude afin de la garder pour son petit-fils, et en 1959 il prend enfin sa retraite et meurt le 9 Avril 1965 à Landivisiau à l'âge de 92 ans.⁵⁷ Francis Bellec fervent catholique mit six de ses neuf enfants dans les ordres, quatre prêtres et deux religieuses. Un de ses fils, Joël Bellec, fut d'ailleurs évêque de Perpignan de 1960 à 1971.

Charles Bonniec.

Naît le 13 Septembre 1881 et meurt le 08 Octobre 1963 à Rospez. Ingénieur agricole, il était professeur au petit séminaire de Tréguier avant et après avoir été ordonné le 21 Décembre 1904. Il fut ensuite professeur à Saint-Joseph de Lannion en 1908, puis gérant de cette école en 1919, et il devint chanoine en 1929. En 1955 il revient dans sa paroisse d'origine. Il collabora avec le journal Ann Hader, et avec Breiz journal dirigé par Erwan ar Moal. Il écrit beaucoup sur les bénéfices de la terre, il écrit notamment sous le nom de « *Ann hader bihan* » et « *mignon al labourer* » dans Breiz.

⁵⁷ RAOUL L., *Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien vrezhonek*, op. cit., p. 27.

Louis Jean-François Le Dissès.

Naît le 11 Septembre 1871 et meurt le 21 Novembre 1958 à Saint-Pol-de-Léon. Syndicaliste, fils de Frañsez an Disez, hucher et de Marianna Gwivarc'h. Il se maria avec Leoni Mari Janed Loeiza Caroff. Il fit de bonnes études dans le collège de sa ville natale. Il était dans l'équipe des sillonistes dirigée par Francis Bellec. En 1921 il crée le cercle d'études S.Paol pour les jeunes agriculteurs, avec eux il joua dans les années 1921-27 une pièce écrite par l'un de ses amis Yann-vari Perrot. Il fut aussi, toujours à Saint-Pol-de-Léon, le gérant d'Emgleo Sant-Ildut, une association créée pour diffuser des livres religieux et les éditions de *Feiz ha Breiz*. Il écrivit notamment dans *Feiz ha Breiz*, *Ann Hader*, *Ar Vro*, et le *Consortium Breton*.⁵⁸

Jean-Louis Emily.

Appelé aussi Ab Eozen est né à Cléder le 10⁵⁹ Janvier 1884 et est mort le 27 Octobre 1923 à Lanvollon. Traducteur de pièces de théâtre. Fils de Yann Vari Eozen Emili, forgeron dans le bourg de Cléder, et de Mari-Añjel ar Moal. Il était un grand ami de Kaourintin an Ourz, rédacteur en chef du Courrier du Finistère, il écrivit beaucoup dans ce journal avant la première guerre mondiale. Il aida aussi les amis de Marc Sangnier en écrivant dans *Ann Hader*. Appelé en 1914, blessé et fait prisonnier en Allemagne. Après la guerre en 1919 il retourne en Bretagne, très malade. Il se marie avec Marie Tili de Lanvollon le 06 Août 1923 et meurt de ses blessures trois mois après le mariage. Homme cultivé, il a notamment traduit les pièces de Shakespeare, connaissant l'anglais. Et il écrivit également *Prizionad er Ruhr*, un livre sur son vécu pendant la guerre 14-18, tiré des articles qu'il faisait parvenir au Courrier du Finistère.⁶⁰

Xavier Louis Jacques Fonlupt.

Dit Jacques Fonlupt-Esperaber est né le 30 Avril 1886 à Mulhouse en Alsace et meurt le 04 Décembre 1980 à Pau dans les Pyrénées-Atlantique. Il a été avocat, conseiller d'État, préfet, militant du Sillon et du PDP, mais aussi député MRP du Haut-Rhin de 1945 à 1955, ainsi que rapporteur du projet sur le statut de l'Algérie en 1947. D'origine Alsacienne par sa mère et Auvergnate par son père qui était commerçant, Jacques fait ses études supérieures aux Facultés libres de Lille. En 1903 il s'inscrit en droit dans la section des Sciences Sociales et Politique et obtient sa licence. Ami du Doyen Eugène Duthoit il est nommé secrétaire général du cercle de droit public réunissant les étudiants de 1907 à 1908. Il écrit aussi depuis 1904 dans la revue *À la voile*, organe régional de la jeunesse catholique, il était alors en contact avec Victor Diligent, un des protagonistes les plus actifs du Sillon du nord.

58 *Ibid.*, p. 217.

59. Erreur dans le livre de Lukian Raoul qui écrit que Jean-Louis Emily est né le 09 Janvier or son acte de naissance est daté du 10 Janvier 1884.

60 RAOUL L., *Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien vrezhonek*, op. cit., p. 101.

Il se fait connaître sur le plan national par ses interventions au congrès syndical de Paris en 1906 et au congrès coopératif de Lyon en 1907. Docteur en droit il installa son cabinet d'avocat à Brest en 1908 où la FRDF le présenta aux élections législatives de 1914, il arrivera second derrière le socialiste Emile Goude, député sortant. Après la déclaration de guerre, sous-lieutenant au deuxième bureau de l'État-major de l'armée, il est appelé à commander le dépôt des prisonniers Alsaciens et Lorrains de Monistrol-sur-Loire dans la Haute-Loire. A l'armistice en 1918, Jacques Fonlupt est secrétaire général du Haut-commissariat de la république de Strasbourg dans le Bas-Rhin, puis l'année suivante il devient secrétaire général du département avant de revenir en 1923 à sa profession d'avocat. Entre les deux guerres, inscrit au barreau de Strasbourg, il milite au PDP. Pendant la guerre il trouve refuge à Pau et s'engage dans la résistance en même temps que ses huit enfants et gendres. Il défendra Pierre Mendès France au procès de 1941. Il aida aussi l'abbé Pierre Bockel et d'autres réfugiés en zones sud à réaliser un important cahier du témoignage Français. En Décembre 1944, il devient conseiller d'État et est aussitôt détaché comme préfet du Haut-Rhin. Commandeur de la légion d'honneur il recevra la Croix de guerre 1939-1945 et la médaille de la résistance.⁶¹

Julien Désiré Geffriaud.

Ou J. Grindorge est né le 09 Avril 1873 à Lalleu et est décédé le 09 mai 1956 à Rennes. C'était un prêtre et un journaliste. Fils de Jean-Marie Geffriaud et Virginie Pottier. Il fut ordonné le 12 Juin 1897 et nommé curé à Domanieg, puis en 1904 à Bezhon, en 1908 à Denzieg, en 1909 à Pempont et Ruvol en 1911, toujours dans le pays de Rennes. En 1919 il est envoyé à Saint-Léger-des-Prés, non loin de Combourg, où il restera jusqu'en 1933. C'était aussi un journaliste spécialisé dans l'agriculture pour l'Ouest-Éclair, des articles sous son nom de plume, Grindorge, sont aussi présents dans la revue *Ann Hader*.⁶²

Jean-Yves Hirrien.

Naît le 02 Mars 1877 et décède le 15 Février 1948 à Treflaouéan. Syndicaliste, fils de Eozen an Irien et de Marie Jezekel, il est également agriculteur comme ses parents dans sa commune de naissance. En 1909 il entre dans le Syndicat Agricole de Saint-Pol-de-Léon. En Accord avec les idées de Marc Sangnier il rejoint le Sillon et écrit des articles pour la revue *Ann Hader*. En 1920 il se marie à Mespaul avec Marie-Yvonne An Irien. À 68 ans, il est élu maire dans sa commune, juste après la guerre : de 1945 à 1947. il meurt un an plus tard.⁶³

61 MAITRON J., C. BOUGEARD, et C. PENNETIER, *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social, op. cit.*, p. 238-239.

62 RAOUL L., *Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien vrezhonek, op. cit.*, p. 111.

63 *Ibid.*, p. 148.

Saik ar Gall.

Ou François-Marie le Gall né le 19 Mai 1882 à Plabennec et meurt le 26 Janvier 1975. Fils de François et Marie-Yvonne Le Gall, agriculteurs. Il aura trois frères et une sœur, Ténéan, Auguste, Jean, et Marie. A partir de la sixième il quitte le domicile familial et passe trois ans au Likès, puis part à Pont-Croix pendant quatre ans mais il décide d'arrêter les études car il ne se voit pas faire une carrière religieuse et rentre dans la ferme parentale où il devient un éleveur aisé de Plabennec. Il créa notamment en 1919 la coopérative La Léonarde. Militant précoce du Sillon mais aussi un des fondateurs de la FRDF⁶⁴ après la condamnation du Sillon, il devient ensuite membre du comité directeur de la Fédération finistérienne du PDP⁶⁵. C'est aussi un membre fidèle du MRP⁶⁶. Ce fut un des pionniers des œuvres rurale du Léon, mais aussi un fervent défenseur des intérêts paysans, il s'engagea d'ailleurs auprès de Paul Simon et deviendra président du conseil de l'arrondissement de Brest. Homme de lettres il publiera plusieurs articles dans le *Courrier du Finistère*, *Ann Hader* ainsi que dans des publications sillonistes et démocrates chrétienne.⁶⁷

Paul Auguste Marie Simon.

Il est né le 14 juin 1886 à Brest et est décédé le 06 Mai à Paris. Homme politique Français, député du Finistère puis conseiller de la République du Finistère en tant que sénateur, il était aussi avocat. Il a été directeur politique du quotidien Rennais l'Ouest-Éclair, participant à l'essor de celui-ci, il fonde également l'hebdomadaire politique Le démocrate qui rassemble les premiers démocrates chrétiens du Finistère, il est aussi l'un des fondateurs du parti démocrate populaire et tient une part importante dans la création de la démocratie chrétienne en Bretagne. Il est élevé au rang de chevalier de la légion d'honneur le 14 Janvier 1948. C'était un avocat qui affichait ses convictions catholiques. Il est d'abord élu au conseil municipal de Brest, puis il conquiert le 23 avril 1913 le siège de député dans la circonscription de Brest 2, détenue jusqu'ici par la droite conservatrice, il est réélu député en 1914 à 1936. Il vote contre les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain en 1940 et s'engage par la suite dans la résistance. Il fera partie du comité départemental de la résistance de son département et est nommé à l'Assemblée consultative provisoire. En 1946, il est élu conseiller de la République, mais décide de ne pas se représenter aux élections au conseil de la République en 1948.⁶⁸

64. Fédération des Républicains Démocrates du Finistère.

65. Parti Démocrates Populaire.

66. Mouvement Républicain Populaire.

67 MENIER P., *Saik ar gall 1882-1975 un Léonard d'avant-garde*, op. cit.

68 . MOAL P., *Paul Simon (1886-1956)*, op. cit.

« Paul Simon », consulté le 22 mai 2017, http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num_dept%29/6845.

Le comité de rédaction du journal est atypique, les personnes qui le composent ne sont pas à la base des journalistes ou bien des écrivains, la plupart d'entre eux sont des politiques ou alors gravitent dans ce milieu. En effet en dehors de ce journal on retrouve certains membres de ce petit groupe réunis lors des manifestations du Sillon ou bien lors de rassemblements syndicaux. C'est d'ailleurs le but de la création de cette revue, faire connaître l'action syndicale agricole au plus grand nombre de ruraux. Ce qui a rendu la recherche de ces personnes complexe est le fait qu'ils ne sont pas connus à l'exception de certains qui ont fait une carrière politique. Néanmoins, grâce à leurs interventions au sein de ces rassemblements, plusieurs livres les mentionnent. Dans les livres de Paul Meunier⁶⁹ et Vincent Rogard⁷⁰ figurent bien les relations entre ces personnes. Notamment la relation qu'entretenait Paul Simon et Saïk ar Gall, tous deux engagés politiquement, Saïk ar Gall aidera Paul Simon dans sa campagne aux municipales de Brest de 1912. Il est également fait mention dans l'ouvrage de Vincent Rogard de Jacques Fonlupt qui était un syndicaliste actif au sein du Sillon. L'auteur nous montre aussi comment le Sillon en Bretagne et surtout dans le Finistère s'est développé.

Cette région faisait partie des cinq meilleurs départements de diffusion de la publication silloniste *L'Éveil Démocratique*⁷¹. Les cercles d'études se développent notamment le cercle de Saint-Louis de Brest, qui sera très actif et qui accueillera pour la première fois le créateur du mouvement : Marc Sangnier. C'est donc à Brest que se tiendra le premier congrès régional des cercles d'études en relation avec le Sillon⁷². On se rend donc vite compte que ces rassemblements sont la base du mouvement. C'est lors de ces manifestations que naissent des relations menant à des créations de journaux. En Bretagne, la presse sera un fort organe de propagande pour le Sillon, mais aussi à la création de cercles d'études. Cette presse au sein du mouvement est dense. On retrouve notamment des organes de presse bien connus comme *L'Ouest-Éclair* qui apporta son soutien au mouvement. Très vite le Sillon de Bretagne dispose de sa revue régionale : *L'Ajonc*, organe du sillon de Bretagne, le format est identique à celui du journal national *Le Sillon*⁷³. Au même niveau qu'*Ann Hader* la revue *Nos vacances* qui est le prolongement de *La semence* est un organe de presse visant la jeunesse et le milieu scolaire⁷⁴. Puis en 1909 le Sillon se concentre sur la revue *L'Éveil Démocratique* et sa diffusion, elle passe de mensuelle à hebdomadaire et devient un outil au service de la percée politique du Sillon⁷⁵.

69 MENIER P., *Saïk ar gall 1882-1975 un Léonard d'avant-garde*, op. cit.

70 ROGARD V., *Les catholiques et la question sociale*, op. cit.

71 *Ibid.*, p. 200.

72 *Ibid.*, p. 202.

73 *Ibid.*, p. 2013.

74 *Ibid.*, p. 216.

75 *Ibid.*, p. 217.

On se rend donc vite compte que ces rassemblements et la presse sont la base du mouvement, que c'est lors des manifestations que naissent des relations.

Bien que peu connues, les personnes ayant fait partie du comité de rédaction d'*Ann Hader* ont toutes fait partie du Sillon, et des événements ayant un rapport avec celui-ci. Le journal rassemble leur envie commune de faire du journal un organe de diffusion en faveur du syndicat agricole. Ce mouvement marquera la revue et ses rédacteurs qui cesseront d'ailleurs de publier la revue après la condamnation du parti en 1909.

III. Un discours paradoxal.

1. Analyse de presse.

Afin d'aborder la question du discours, j'ai procédé à une analyse du dit discours. Pour pouvoir décortiquer les articles je me suis appuyée sur deux méthodes différentes : la grille de lecture et un logiciel d'analyse de discours : Alceste. J'ai choisi ces deux méthodes afin qu'elles se complètent l'une l'autre, pour voir si entre les deux on perçoit des différences, et si, de ces méthodes, il ressort des différences d'analyse.

Je me suis concentrée sur les six premiers numéros de la revue, pour des questions de temps. Les articles en breton ont été analysés au moyen d'une grille de lecture tandis que les articles en français ont été analysés avec le logiciel Alceste. Ce choix s'est fait pour une raison simple : le breton ne passe pas dans le logiciel. Cette raison m'a d'ailleurs amenée à ajouter à mon raisonnement le choix de la langue pour les articles.

En effet le choix de la langue est un axe important pour la compréhension de ce journal. On a un corpus composé à 65,2 % d'article en breton, et ce choix n'est pas un hasard. Il montre un désir de la rédaction et cela entre en compte dans la compréhension et l'analyse du discours.

Grille de lecture.

Afin de pouvoir analyser de la façon la plus complète le corpus, j'ai élaboré une grille de lecture composée de dix-huit points :

N° journal	Page article	Titre article	Auteur	Langue	Sujet

Mention politique	Mention syndicat	Mention religion	Mention personnes	Valeurs	Adresse direct/indirect au lecteurs

Phrase exclamative	Phrase interrogative	Phrase négative	Utilisation image/exemple	Utilisation mot nouveaux/technique	Jugements

Figure 2 : grille de lecture

Cette grille est dense mais je voulais aborder plusieurs points, que ce soit au niveau de la forme ou du fond. Grâce à ces points, j'ai pu comprendre comment les rédacteurs transmettent leurs idées, grâce à quels outils ils montrent qu'ils ont la raison de leur côté. Il en est de même pour la manière de formuler les phrases ou l'utilisation d'un vocabulaire spécifique, cela montre une certaine pensée.

Alceste.

Afin d'aborder ce logiciel, je m'appuierais sur un article de la revue *Recherches en didactique*, plus précisément le numéro 12 de l'année 2011-2012⁷⁶. Cet article, écrit par Daniel Bart explique comment fonctionne le logiciel.

C'est au cours des années 90 que les logiciels d'analyses de discours se sont développés. On retrouve parmi cette offre des logiciels de traitements de discours, permettant des analyses lexicales comme le module Lexica du logiciel Sphinx, mais aussi des analyses morphosyntaxiques comme Hyperbase et Alceste, ou comme le logiciel Tropes, des analyses sémantiques. C'est donc au milieu de ces nombreux programmes qu'est conçu dans les années 80 par Max Reinert le logiciel Alceste : « Analyse des Lexèmes Cooccurrents dans les Énoncés Simples d'un Texte » ou bien « Analyse des Lexèmes Cooccurrents dans un Ensemble de Segmentations du Texte Étudié ». Il est développé et commercialisé depuis 1986 par la société Image. Max Reinert s'inscrit dans le courant de l'analyse des données développée par Benzécri et de la statistique textuelle de Lebart et Salem. Reinert impose son originalité dans son désir de vouloir mettre en évidence la régularité de l'usage de certains mots et de la conjonction de leurs apparitions dans des portions de textes similaires. En effet le logiciel classe des segments du corpus en fonction de la ressemblance ou non des unités qui les composent pour dégager des oppositions dans l'usage du vocabulaire. Il permet à l'utilisateur, dans une certaine mesure, de voir les mondes de pensées des locuteurs. Ces « mondes lexicaux » comme le précise Reinert sont formalisés de façon assez rudimentaire, ils renvoient à l'activité créative de l'énonciateur ainsi qu'à ses représentations sociales.

Alceste est « une méthodologie d'aide à l'étude et l'interprétation de corpus textuels⁷⁷ », qui peut analyser un corpus en différentes langues comme le Français, l'Anglais, l'Espagnol, l'Allemand, le Portugais ou encore l'Italien. Le logiciel segmente l'analyse en quatre étapes :

76 BART D., « L'analyse de données textuelles avec le logiciel ALCESTE », *Recherches en didactiques*, 2011, n° 12, p. 173-184.

77 *Ibid.*, p. 173.

- La première consiste à repérer les différentes Unités de Contexte Initiale (UCI) qui composent le corpus. Les UCI sont les divisions entre les différents documents du corpus. Les résultats de cette étape permettent de synthétiser des caractéristiques lexicales et morphosyntaxiques du corpus.
- La deuxième étape constitue la principale étape de calcul. Le logiciel découpe le corpus en UCE, Unités de Contexte Élémentaires, qui sont constituées d'une ou plusieurs lignes de textes consécutifs. Ensuite Alceste élabore un tableau à double entrée en croisant les formes analysées et les unités de contexte permettant de regrouper de façon contrastée des mots de cooccurrence comparables. Le logiciel construit des classes de vocabulaires en s'appuyant sur la distribution et la répétition des mots formant les UCE.
- La troisième étape élabore les premiers résultats exposant le profil des différentes classes retenues composées des mots les plus spécifiques des classes.
- La dernière étape effectue des calculs complémentaires sur les classes obtenues dans la deuxième étape. C'est lors de cette étape que les UCE les plus représentatives sont calculées et extraites. De plus le logiciel élabore des dictionnaires des mots analysés, des mots ignorés, et leurs fréquences.

Afin de pouvoir analyser son corpus il faut qu'il réponde à certaines caractéristiques propres au logiciel. Le texte doit être en alphabet latin, et la ponctuation enregistrée au format texte. Le corpus quant à lui doit se situer entre 70 000 et 10 millions de caractères. La qualité de la syntaxe et de l'orthographe a également de l'importance car la ponctuation est utilisée par le logiciel pour découper les données en UCE. L'utilisateur doit également faire des choix car c'est à lui de décider s'il veut diviser ou non son corpus, ces divisions étant signifiées par des astérisques. Il en est de même pour les majuscules, un mot écrit entièrement en majuscules n'est pas transformé. Cette option pouvant être utile pour indiquer des informations non verbales présentes dans le corpus (RIRE, SILENCE). Le tiret de bas « _ » tient aussi un rôle important ; il permet de caractériser des mots ou groupes de mots que l'utilisateur désire traiter comme des formes singulières (syndicat_agricole).

Pour conclure ce logiciel permet une systématisation de l'analyse textuelle. Même si ce traitement automatisé répond forcément à des choix, plus ou moins contrôlables, du concepteur du logiciel. Le programme peut être compris sous trois niveaux : le vocabulaire, les phrases ou segments (UCE), et le corpus.

Ce logiciel d'analyse statistique de données textuelles offre une autre voie d'interprétation à l'analyse de discours. Mon choix s'est porté sur Alceste car ce logiciel complet analyse le corpus en segment de phrases tandis que les autres logiciels, analyse mot par mot, déviant le sens des mots au sein d'une phrase. En effet il range les segments par classe créant ainsi des catégories. Cette classification permet de voir le corpus sous un autre angle et de percevoir des caractéristiques jusque-là opaques. Même si Alceste nécessite du temps dans la préparation du corpus.

L'utilisation de ces deux méthodes m'ont permis de confronter deux méthodes différentes, la grille de lecture qui est une analyse plus subjective, et Alceste qui traite la lexicographie, mais aussi des segments, et des récurrences. Ces deux méthodes m'ont permis finalement d'allier le quantitatif avec le logiciel et le qualitatif avec la grille de lecture.

2. Les données.

La grille de lecture.

Afin de montrer tous les détails de cette grille je présenterai tout d'abord chaque colonne individuellement puis je regrouperai certaines données afin de montrer le discours tenu dans la revue. Je m'appuierai sur les dix-huit articles en breton des six premiers numéros pour traiter cette question.

Dans les articles étudiés on retrouve une mention de la politique dans treize articles sur dix-huit. Ce chiffre montre que c'est un domaine important dans la vie du journal. Les thèmes que l'on retrouve restent proches des idées que veut véhiculer le journal. L'axe majeur des propos tenus sur la politique évoque l'injustice que vive les paysans, à quel point l'État les laissent pour compte :

*klemm a reont, gant guir abeg, e z'euz niver a lezennou evit difenn ann arc'hantchou, heb ne vez euz ann tu all lezen ebed, evit difenn guiriou, liberte, ha buez al labourerien*⁷⁸ / ils se plaignent pour une vraie raison, il existe un bon nombre de lois pour défendre les finances, alors qu'il n'en existe aucune pour défendre les droits, la liberté et la vie des cultivateurs

*kalz re neubeud a lezennou 'zo, evit difenn guiriou al labourerien douar*⁷⁹ / il existe trop peu de lois pour défendre les droits des agriculteurs.

Ces revendications et ce sentiment reviennent à plusieurs reprises, dans 6 des 13 articles. A chaque fois le rédacteur pointe du doigt l'incapacité du gouvernement à pouvoir défendre les paysans. Dans un article il est même déploré le favoritisme flagrant de l'État envers les ouvriers des villes :

78 LE DISSES L., « Petra eo eur Syndicat.- Perak eo bet savet hini Kastell », *Ann Hader*, 10/1909 p. 4-5.

79 HIRRIEN J.-M., « Petra vank d'ann dud divar-ar-meaz », *Ann Hader*, 11/1909 p. 11-13.

beteg vremen ar paizant na vez-mui sellet outan gant ar deputeed, morse lezen ebed d'ober vad d'ezan, pa reont eun dra bennag evit ar micherour eo evit hini ar c'heariou, ar re ze a zo holl unanet, o deuz tud evit dougen o goulennoù⁸⁰ / jusqu'ici le paysan n'est pas pris en compte par les députés, il n'y a jamais de lois pour l'aider, quand ils font quelque chose pour les ouvriers, c'est pour ceux des villes. Ils sont tous unis, et ont des gens pour porter leurs revendications.

Les rédacteurs affirment également leur orientation politique, précisant dans le premier numéro de la revue que les personnes qui écrivent dans *Ann Hader* sont des républicains « *ar re a skrivo er gazeten a zo republikaned*⁸¹ / ceux qui écriront dans le journal seront des républicains ». De même on retrouve à plusieurs reprises leur aversion pour le socialisme ou bien encore le collectivisme :

pa vezo antreet stard ar wirionez-ze e penn al labourerien douar; ne vezo ket aoun da gaout araog ar socialisted⁸² / quand cette vérité sera bien ancrée dans l'esprit des agriculteurs, il n'y aura plus à avoir peur des socialistes.

Malgré les différents points que je viens d'aborder, on remarque à plusieurs reprises des commentaires expliquant que le journal veut rester neutre et apolitique :

*Ne vezo morse ganeomp nag hano na diviz divar-benn politik*⁸³ / il ne sera jamais question de politique avec nous

laosker a raint a gostez, er gazetenn-ma, furm ar c'houarnamant⁸⁴ / ils laisseront de côté, dans ce journal, l'organisation du gouvernement

ne glaskimp ket gouzout petra zonz divar-benn ar politik an hini hen digasso deomp⁸⁵ / on ne cherchera pas à savoir ce que pense de la politique celui qui viendra à nous.

Ce point illustre bien un paradoxe qui va se montrer de plus en plus évident tout au long de l'analyse. En effet même au sein d'un seul article on peut retrouver des dissonances de discours :

« *Ne vezo morse ganeomp nag hano na diviz divar-benn politik* / On ne fera jamais mention de la politique » face à « *ar re a skrivo er gazeten a zo republikaned* / ceux qui écrivent dans ce journal sont républicains » et ces deux phrases se situent très proches l'une de l'autre. Cet exemple montre le déséquilibre du discours.

Le sujet que traite le plus la revue est le syndicalisme, on dénombre 19 articles sur 48 ayant pour sujet principal ce dernier. De plus on retrouve sur les 18 articles analysés 11 qui évoquent le sujet. Parmi les thèmes récurrents, on observe une forte propagande pour le syndicat et tout ce qui s'y rapporte, notamment les assurances et les coopératives. Dans ces 11 articles le rédacteur fait de la publicité pour le syndicalisme :

80 S.N., « Diwar benn ar syndikat », *Ann Hader*, 03/1910 p. 45-46.

81 BELLEC F., « D'al labourerien-douar », *op. cit.*

82 BELLEC F., « Eur c'hef reassurans a eneb ar c'hollou loened », *Ann Hader*, Février/1910 p. 38-40.

83 BELLEC F., « D'al labourerien-douar », *op. cit.*

84 *Ibid.*

85 *Ibid.*

*displega diraz-ho penaoz sevel assuransou hag emgleoiou*⁸⁶ / vous expliquez comment créer des assurances et des coopératives

*eur syndikat a labouro start ha dispoint, dre skridou, pe dre brezegennou, evit disc'hrichenna ar gieiou pe gustummou*⁸⁷ / un syndicat travaillera dur et avec bravoure, au moyen d'écrit, ou de conférences pour discréditer les croyances et les habitudes.

Ils expliquent aussi beaucoup le fonctionnement et les règles qui régissent leur groupement, comme pour montrer que c'est une organisation sérieuse régie par un règlement qui est en faveur des agriculteurs. Ils tentent également de faire comprendre aux lecteurs qu'il faut que les « anciens syndicats » laissent la place aux « nouveaux syndicats » :

*ni a zonch e ve gwelloc'h d'ar syndicajou a c'hiz coz, lezer plaç gant ar syndicajou a c'hiz nevez ha dreist holl lezer gantho an hano a zyndicat*⁸⁸ / nous pensons que les « anciens syndicats » devraient laisser la place aux « nouveaux syndicats » et ils devraient surtout leur laisser le nom de syndicats

Pour étayer ce discours, plusieurs des rédacteurs utilisent l'exemple du syndicat de Saint-Pol-de-Léon. Ce syndicat fait figure de modèle : depuis sa création il n'a cessé, selon la revue, de faire le bien autour lui :

*al labourien-douar ne c'houffent ket ober gwelloc'h eget sevel e peb korn euz ar vro eur Syndikat evel hini Kastell*⁸⁹ / les agriculteurs ne pourront pas faire mieux que créer aux quatre coins du pays un syndicat comme celui de Saint-Pol

*mez c'hoant em euz aman da ziskuez penauz ar syndicajou evel hini Kastell, ha respont mad da zantimant meur a hini war ar poent-ze*⁹⁰ / mais j'ai envie de montrer comment les syndicats comme celui de Saint-Pol répondent bien au sentiment de plusieurs sur ce point-là.

La plupart des rédacteurs viennent de cette région et font partie de ce syndicat qui est actif dans la communauté paysanne et qui multiplie les actions afin de se faire connaître. Ils tentent de montrer qu'un syndicat comme celui de Saint-Pol-de-Léon expose la marche à suivre.

Ce que l'on retrouve aussi beaucoup dans le discours de la revue c'est un appel à l'union. Chaque auteur prend position dans ce sens et explique comment il faut que les paysans s'unissent pour devenir plus fort et avoir plus de poids face aux propriétaires ou même face au gouvernement :

*red eo eta d'al labourerien-douar en em glevet muioc'h ean amzer-da-zont, ha sevel neuze ho mouez evit difenn ho guiriou*⁹¹ / les agriculteurs doivent à l'avenir mieux s'entendre et élever leur voix pour défendre leurs droits

*ar pezh a glask dreist peb tra eur syndikat, eo sùr awalac'h lakaat oll labourerien eur santier d'en em glevet enn eun hevelep doare*⁹² / ce que cherche par-dessus tout à faire le syndicat c'est de faire que tous les agriculteurs s'entendent de la même façon.

86 *Ibid.*

87 LE DISSES L., « Petra eo eur Syndicat.- Perak eo bet savet hini Kastell », *op. cit.*

88 « Al labour douar e Kambr an Deputed », *Ann Hader*, décembre/1909 p. 30-32.

89 HIRRIEN J.-M., « Petra vank d'ann dud divar-ar-meaz », *op. cit.*

90 S.N., « Diwar benn ar syndikat », *op. cit.*

91 HIRRIEN J.-M., « Petra vank d'ann dud divar-ar-meaz », *op. cit.*

92 EMILY J.-L., « Syndikat Kastell », *op. cit.*

Et c'est en s'unissant qu'ils obtiendront ce qu'ils veulent car le but premier du syndicat est de défendre les ruraux. Ce n'est qu'au travers de cette organisation que les paysans pourront changer leur condition que ce soit face à leurs propriétaires qui les exploitent ou face à l'État qui leur en demande beaucoup :

*e rankomp sevel hor mouez eneb neurz forz piou: marc'hadour, perc'hen pe gourraoter pa vezo great gaou ouzomp*⁹³ / nous devons élever nos voix contre n'importe qui : que ce soit des marchands, des propriétaires, ou des curateurs qui nous font du tort

le syndicat soutiendra les revendications des cultivateurs - Lutte pour obtenir de meilleures conditions des propriétaires, lutte contre l'intermédiaire, - par des conférences et en cas de besoin par des indemnités de grève⁹⁴

*savit en ho parrechou syndicajou evit difen ho kuiriou. Eur vech savet ar syndicajou-ze e vefoc'h, dre an union, kalz krefoc'h*⁹⁵ / créez dans vos paroisses des syndicats pour défendre vos droits. Une fois ces syndicats créés vous serez par l'union, beaucoup plus fort.

Dans ce domaine aussi on retrouve une fausse neutralité politique, un double discours. Même s'ils tendent à vouloir être le plus neutre possible, ils ne peuvent s'empêcher d'exprimer leurs opinions. De plus ils affichent clairement une politique allant contre les gros propriétaires terriens, les nobles et les bourgeois. Car ces derniers n'aiment pas les syndicats, effectivement il leur est interdit de faire partie d'un syndicat.

*setu perak ar vourc'hizien hag ann noblans n'o deuz ket kalz a garantez evit hor syndikat*⁹⁶ / voilà pourquoi les bourgeois et les nobles n'aiment pas beaucoup nos syndicats

*er syndika ne hell en em zila an disterra elfen politik. Ar syndika ne deuz evit mennos nemet difen guriou an du diwar ar meaz*⁹⁷ / dans le syndicat on ne peut laisser le moindre élément politique. Le syndicat n'a pour but que de défendre les droits des gens de la campagne.

On s'aperçoit donc que malgré leurs efforts à vouloir être le plus neutre possible ils leur paraît essentiel d'exprimer qui sont les opposants des syndicats à leurs yeux.

Le troisième domaine étudié est la religion. C'est un aspect important de la vie des rédacteurs. En effet Francis Bellec, rédacteur en chef, annonce dès le départ que malgré sa volonté de vouloir être neutre il reste catholique avant tout :

*ni a zo hag a felle d'eomp beza kristenien katolik dreist peb tra*⁹⁸ / nous sommes et nous voulons être des chrétiens catholiques par-dessus tout.

Encore une fois ici on retrouve un désir d'être neutre,

*ne gomzimp ket, ken neubeud, divar-benn religion*⁹⁹ / on ne parlera pas non plus de religion.

93 EMILY J.-L., « Syndicat Kastell », *Ann Hader*, 01/1910 p. 36-38.

94 *Ibid.*

95 « Al labour douar e Kambr an Deputed », *op. cit.* 30-32

96 LE DISSES L., « Petra eo eur Syndicat.- Perak eo bet savet hini Kastell », *op. cit.*

97 BELLEC F., « Buez syndicat Leon er mis tremenet », *Ann Hader*, Avril/1910 p. 47-48.

98 BELLEC F., « D'al labourerien-douar », *op. cit.*

99 *Ibid.*

Ce qui est contradictoire avec plusieurs mentions de la religion dans bon nombres d'articles. Aucun des rédacteurs ne cache sa ferveur religieuse, bien au contraire ils l'utilisent comme moyen de communication et affirment que la religion n'est pas un obstacle au syndicat. On retrouve dans plusieurs des 9 articles abordant le thème des exemples le prouvant :

e kenteliou ar religion hag enn hor feiz eo e kavomp nerz-kaloun da ober hon dever¹⁰⁰ / c'est dans l'apprentissage de la religion que nous trouvons le courage de faire notre devoir

e Breiz-Izel, an oll labourerien a zo kristenien vad¹⁰¹ / en Basse-Bretagne, tous les travailleurs sont de bons chrétiens

unan benag marteze a deuo aoun d'ez-han ne ve ann emgleoioù ha syndikajou danjeruz evit ar religion. Dienkrez-braz e c'hellont beza. Ann Iliz n'eo bet morse drouk-kountant o velet sevel syndikajou, ar c'hontrol eo¹⁰² / il se peut que quelqu'un ait peur que les syndicats ou coopératives soit dangereux pour la religion. Vous pouvez être très confiant. L'Église n'a jamais été mécontente de voir se créer des syndicats, bien au contraire

Dans leurs articles, les rédacteurs s'inspirent des paroles de la religion, dans plusieurs phrases on retrouve une influence des écritures religieuses,

guellaat e peb doare stad ho c'horf hag ho spered¹⁰³ / élever en chaque façon l'état de votre corps et de votre esprit

Peb hini evit an oll, ha Doue evit peb hini. Setu a-se lezen ar vir garantez, ha fizians e meuz e teuo muioc'h-mui da ren enn hon touez¹⁰⁴ / Chacun pour tout le monde, et Dieu pour chacun. C'est cette vraie règle d'amour et de confiance que j'ai et qui régnera de plus en plus en notre sein.

Tout comme ils n'hésitent pas à citer le pape ou les évêques :

setu a-se « brassa klenved hon amzer », hervez a lavar Pab Santel Leon XIII¹⁰⁵ / voici « la plus grande maladie de notre temps » comme le dit le Saint Pape Leon XIII

an autrou arc'hescop Rouen, an autrou Fuzet he deuz kasset da veleien e arc'hescopti ha d'ar gatoliket eul lizer veur diwar benn buez al labourerien douar, he dignité, he izelder hag har jenchamant a zo led d'ober enni¹⁰⁶ / Monseigneur l'évêque de Rouen, monseigneur Fuzet a envoyé aux prêtres de l'évêché et aux catholiques une grande lettre sur la vie des agriculteurs, leurs dignités, leur pauvreté et les changements qu'il faut opérer

On s'aperçoit donc rapidement de l'influence de la religion dans l'opinion des rédacteurs. Ils expriment haut et fort leur foi inébranlable et soulignent avec fierté les actions des évêques de France. Autre fait marquant : la récurrence de certains lieux, comme Saint-Pol-de-Léon, qui est mentionné dans dix des seize articles analysés. Cette présence ne fait que renforcer la forte implication du comité de rédaction dans le syndicat de cette ville. Les autres villes régulièrement citées sont des villes de la région du Léon, ce dernier étant aussi fréquemment évoqué :

100Ibid.

101KOUER, « Emgleo pe Syndikat », *Ann Hader*, Décembre/1909 p.21-23.

102Ibid.

103HIRRIEN J.-M., « Petra vank d'ann dud divar-ar-meaz », *op. cit.*

104EMILY J.-L., « Syndikat Kastell. Penaoz e tleer koumprenn hag heuill he reolenn », *Ann Hader*, Décembre/1910 p. 28-29.

105LE DISSES L., « Petra eo eur Syndicat.- Perak eo bet savet hini Kastell », *op. cit.*

106BELLEC F., « Eur c'hef reassurans a eneb ar c'hollou loened », *op. cit.*

« Landivisiau », « Tréflaouéan », « Morlaix », « Plouvorn », « Plouéan ».

Les autres villes de Bretagne sont signalées pour exposer la plupart du temps le marché des chevaux dans la région ; ou bien comme pour les villes du Léon pour rendre compte des différentes réunions ou conférences qui ont eu lieu ces derniers temps dans la région, pour parler des syndicats, des coopératives et des assurances. On remarque aussi la présence de plusieurs villes de France : « Soissons », « Albi », « Mazamet », « Brie », « Saint-Lô ».

Lorsque ces villes sont mentionnées c'est pour relater des faits liés à l'Église, les différentes actions menés par un évêque ou ses paroles, toutes deux liées au syndicat. En plus de ces villes on discerne plusieurs mentions de l'Italie et de Rome, ici la relation à l'Église est évidente. Rome est citée ici pour évoquer le pèlerinage à Rome des Sillonistes qui se sont déplacés afin de légitimer le Sillon et faire part au Pape de leurs intentions.

Néanmoins on relève que la présence de plusieurs villes ou régions est due au commerce de chevaux, un des thèmes récurrents d'*Ann Hader*. En ce qui concerne l'évocation de la France, on comprend qu'elle soit peu mentionnée et quand elle l'est c'est pour discréditer le gouvernement et ce qu'il entreprend :

*oll a rankomp paea taillou muioc'h pe neubeutoc'h evit prena listri a vrezel ha kanoliou...
Nag a villionou a vez bep bloaz dispignet e Frans (koulz hag er rouanteleziou all) evit an
arme a vor hag a zouar¹⁰⁷ / nous devons tous payer plus ou moins des impôts pour acheter des
navires de guerres et des canons... Combien de millions sont dépensés en France chaque
année (comme dans les autres royaumes) pour la marine et l'armée de terre.*

Relever les mentions de lieux permet de comprendre une partie du point de vue des rédacteurs, la vision qu'ils ont de la France, de leur région. L'omniprésence de Saint-Pol-de-Léon montre une implication forte dans le syndicalisme, fer de lance de la revue. Ce syndicat est la réponse à toute les difficultés et injustices que les paysans subissent.

Les personnes citées permettent de compléter l'analyse. A travers celles-ci on comprend qui les influence, et qui est important à leurs yeux, mais aussi à qui veulent-ils transmettre leurs idées, qui veulent-ils influencer. Au fil de l'analyse on remarque que le discours est adressé aux agriculteurs, c'est eux qui sont le plus mentionnés dans les articles, cinquante-deux fois au total. Dans chaque publication ils sont signalés : « *labourerien-douar* », « *paisanted* », « *kouer* », « *fermourien* », « *elevourien* ». La seconde mention montre les gens en général, on retrouve beaucoup de « *ann dud* », « *ar bobl* », « *an oll dud* », « *breiziz* ». A travers ces citations on peut interpréter un désir de vouloir toucher le plus grand nombre, traduire également un sentiment général. Montrer qu'ils connaissent la réalité qui entoure les ruraux à cette époque.

107EMILY J.-L., « Syndicat Kastell », *op. cit.*

On peut également noter une forte présence du gouvernement. Effectivement plusieurs rédacteurs le mentionne soit pour rendre compte du travail des députés breton, soit pour blâmer certains partis politiques, les socialistes surtout :

« Syndicalisme », n'en deuz ket beteg vrema douguet a frouez, dre m'o deuz socialisted hag anarchisted ar C.G.T, en eur bretanti labourat evit-han, klasket he lakaat da zervichout d'ezho¹⁰⁸ / le « syndicalisme » n'a pas pour l'instant porté ses fruits, à cause des socialistes et des anarchistes de la C.G.T, en prétendant y travailler, et chercher à le servir.

Certains critique l'État :

beteg vrema ar paizant na vez-mui sellet outan gant ar deputeed, morse lezen ebed d'ober vad d'ezan, pa reont eun dra bennag evit ar micherour eo evit hini ar c'hearriou, ar re ze a zo holl unanet, o deuz tud evit dougen o goulennou¹⁰⁹ / de nos jours les paysans n'intéressent plus les députés, aucune loi pour les soulager, quand ils font quelque chose pour les ouvriers c'est pour ceux des villes, qui sont unis et qui ont des gens pour porter leurs voix.

L'Église est également assez présente. Comme pour les lieux, la présence de noms religieux est due aux actions des évêques ou à des paroles du Pape.

« eur stad a vizer ha ne veritont ket » evel e lavare an Tad Santel Leon XIII¹¹⁰ / « ils ne méritent pas une condition miséreuse » comme le disait le Saint Père Leon XIII

roue an amzer-da-zont eo ar syndikat, hag ar c'hardinal en deuz, e c'heller lavaret, badezet ha konsakret anez-han, da genta en eur gass eun niver braz a labourerien e pelerinach da Rom, hag ouspenn en eur lakaat eur gurunen var benn Itroun Varia al labourerien, e katedral Reims¹¹¹ / le roi du futur est le syndicat, et le cardinal, on peut le dire, l'a baptisé et consacré, tout d'abord en envoyant bon nombre de travailleurs en pèlerinage à Rome mais aussi en couronnant Notre Dame des travailleurs à la cathédrale de Reims.

Contrairement au gouvernement, ici l'Église fait figure d'exemple et de soutien que ce soit pour les agriculteurs ou bien pour le syndicalisme. Ils relatent ce que cette Église a fait pour le syndicat et mentionnent quels prêtres ou évêques ont organisé des réunions d'informations sur les assurances ou coopératives, avec les acteurs syndicalistes. Par contre les articles évoquent à plusieurs reprises les propriétaires qui selon eux tentent de détruire ce qu'ils construisent car ils n'ont pas de contrôle sur les syndicats, n'ayant pas le droit d'en faire partie :

ar mestr pe brobrietourien anat eo, n'en deuz guir ebed da lakaat he fri enn ho zouez, pe guir hi a zo labourerien-douar, hag hen n'eo ket¹¹² / les maîtres ou les propriétaires bien évidemment, n'ont pas le droit de mettre leur nez dans nos affaires, car nous nous sommes des agriculteurs et eux non.

Pour terminer sur ce point, on peut s'apercevoir que les rédacteurs de la revue sont souvent cités. Comme pour montrer au lecteur qu'ils participent activement à l'action syndicale, qu'ils ne sont pas des hommes cachés derrière leurs papiers mais qu'ils font des actes concrets pour la cause qu'ils défendent :

108LE DISSES L., « Petra eo eur Syndicat.- Perak eo bet savet hini Kastell », *op. cit.*

109S.N., « Diwar benn ar syndikat », *op. cit.*

110EMILY J.-L., « Syndicat Kastell penaoz e tleer compren hag heuilh e reolenn », *Ann Hader*, Décembre/1910 p. 28-29.

111KOUER, « Emgleo pe Syndikat », *op. cit.*

112EMILY J.-L., « Syndikat Kastell. Penaoz e tleer koumprenn hag heuilh he reolenn », *op. cit.*

*Louis ann Dissès, eur c'houerriad iaouank euz a Gastell, hag a zo he ferm d'ez-han he-unan, a lennaz eur pennad-skrid, evit diskuez e z'eo interest ann dud divar-ar-meaz sevel e peb leac'h syndikajou evel hini Kastell. Hirrien, euz Tréflaouénan, Saik ar Gall, euz Plabennek, Lenoir, ingénieur agronome, euz Penvénan (Côtes-du-Nord) ha kalz re all, a lavaraz peb hini he c'her var gement-se*¹¹³ / Louis le Dissès, un jeune paysan de Saint-Pol-de-Léon, qui a sa propre ferme, a lu un chapitre pour montrer que c'est dans l'intérêt des ruraux de créer partout des syndicats comme celui de Saint-Pol-de-Léon. Hirrien, de Tréfalouénan, Saik ar Gall de Plabennec, Lenoir, ingénieur agronome, de Penvénan (Côtes-du-Nord) et beaucoup d'autres, ont chacun dit un mot sur ce point.

Les rédacteurs montrent clairement à qui ils veulent s'adresser : l'agriculteur est clairement la cible visée, ils s'adressent à eux de manière directe en utilisant souvent la première et la deuxième personne du pluriel. En utilisant le « nous », l'auteur s'inclue dans ses paroles, il s'implique dans les propos qu'il montre, on peut donc comprendre une tentative de légitimation, prouver qu'il fait parti de ce milieu qu'il dépeint, c'est pourquoi il peut se permettre de donner des conseils et exprimer ce qu'il faut faire. A travers ce « nous » il y a aussi une tentative de construction d'une paysannerie, un désir de modeler selon leur vision ce qu'est un paysan ; créer un collectif, ce qui renforce encore plus ici la notion de solidarité qui est omniprésente dans le discours du comité de rédaction. Finalement c'est un moyen rhétorique pour persuader le lecteur des propos avancés dans les différents articles.

Ce collectif se retrouve opposé au monde extérieur qui est exprimé ici sous la troisième personne du singulier et du pluriel. L'utilisation de ces marqueurs montre une volonté de distanciation ; que ce soit envers les marchands, les propriétaires, les députés ou la politique.

*ar vistri pe brobrietourien, ne labouront ket ho-unan ho douar*¹¹⁴ / les maîtres ou les propriétaires ne travaillent pas la terre de leurs mains

*ar mestr pe brobrietour, anat eo, n'en deuz guir ebed da lakaat he fri enn ho zouez*¹¹⁵ / le maître ou le propriétaire, pour sûr, n'a pas à mettre son nez dans nos affaires

*n'euz gouarnamant ebed hag en deffe ar galloud d'en difena out-ho*¹¹⁶ / il n'y a aucun gouvernement qui aurait le pouvoir de nous défendre

*gwir hon deuz aliez, siouaz d'en em sevel eneb ar vistri hag ar varc'hadourien*¹¹⁷ / on a souvent raison, hélas de s'élever contre les maîtres et les propriétaires.

Dans ces six numéros on peut constater que de nombreuses personnes sont mentionnées, ces personnes suivent le schéma des thèmes abordés antérieurement : le monde paysan, la politique, la religion et le syndicat.

113BELLEC F., « Petra zo bet great evit al labourerien-douar. Epad ar miz tremenet », *Ann Hader*, 11/1909 p.16.

114EMILY J.-L., « Syndikat Kastell. Penaoz e tleer koumprenn hag heuill he reolenn », *Ann Hader*, Décembre/1910 p.19-21.

115Ibid.

116KOUER, « Emgleo pe Syndikat », *Ann Hader*, Décembre/1909 p.21-23.

117EMILY J.-L., « Syndikat Kastell », *Ann Hader*, 01/1910 p.36-38.

A travers ces mentions on peut donc compléter ce qu'on a pu remarquer sur les autres thèmes, une position assumée de catholique et de syndicaliste en désaccord avec le gouvernement.

Au fil de la lecture on peut noter qu'il y a un désir non dissimulé de transmission de valeurs. Ces valeurs sont présentées comme des conseils qu'il faut que les paysans suivent pour pouvoir enfin évoluer et avoir du poids face au gouvernement et aux propriétaires.

La vertu mise le plus en avant dans *Ann Hader* est la solidarité : pour le comité de rédaction c'est la condition sine qua non à un changement radical dans la communauté paysanne. On constate ici que les rédacteurs se voient comme des éducateurs, les paysans sont donc vus comme des enfants qui agissent sans réfléchir et n'ont pas conscience de leurs actes.

La revue se voit comme un sauveur qui vient leur montrer la voie à suivre, ils veulent faire germer dans l'esprit des paysans la graine de la bonne conscience collective et solidaire. Le titre de la revue prend ici tout son sens, *Ann Hader* est au service des ruraux pour leur expliquer comment mieux faire et comment résoudre leurs problèmes. Dans chaque article analysé on constate une volonté de répandre des valeurs qui se veulent être celles du syndicat mais aussi celles du catholicisme. En étant de bons chrétiens les paysans pourront être plus forts et ça, grâce au syndicat. A travers celui-ci ils s'amélioreront. Ils proposent ici aux ruraux d'allier les valeurs religieuses et traditionnelles, qui caractérisent le milieu paysan, à la nouveauté du syndicat pour faire d'eux des agriculteurs ancrés dans leur époque, plus forts et solidaires face aux institutions :

*n'eo ket awalc'h d'ez-han sonjal enn-han he-unan, sonjal a dle c'hoaz enn dud all, a zo breudeur d'ez-han ha rei ann dourn dez-ho evit ho sikour*¹¹⁸ / ce n'est pas assez de ne penser qu'à soi, il faut aussi penser aux autres, qui sont des frères et leur donner la main pour les aider

*en hon feiz eo e kavomp nerz-kaloun da ober hon dever*¹¹⁹ / c'est dans notre foi que nous trouvons la détermination de faire notre devoir

*da gelen ha hentcha al labourerien-douar*¹²⁰ / pour instruire et guider les agriculteurs

*deski d'es-ho kement tra a c'hel ho sikour hag ho dizamma*¹²¹ / leur apprendre tout ce qui peut les aider et les soulager

*kenteliou a vezo ive divar-benn an doare da gass eun tiegez*¹²² / il y aura aussi des leçons sur la façon de mener une ferme.

Ces propos sont tenus par Francis Bellec dans le premier numéro de la revue, dès le départ le lecteur est mis en condition sur les objectifs d'*Ann Hader*. Et ce genre de propos se perpétue d'articles en articles :

118BELLEC F., « D'al labourerien-douar », *op. cit.*

119*Ibid.*

120*Ibid.*

121*Ibid.*

122*Ibid.*

*en em unani ken-etrez-ho evit guellaat ho stad*¹²³ / s'unir entre-eux pour améliorer leurs conditions

*e leac'h kaout difzians an eil euz egile, ma karchent en em harpa hag en em entent*¹²⁴ / au lieu de ne pas se faire confiance l'un l'autre, s'ils pouvaient se soutenir et s'entendre

*ar re n'ho deuz roet c'hoas ho hano, a gompreno e zeo eun dever evit al labourerien douar en em skoazella an eil egile, hag e zeuz dousder evit ar galon sikour an nessa pa erru dommaj gantan*¹²⁵ / ceux qui ne se sont pas encore inscrit, comprendront que c'est un devoir envers les agriculteurs de s'entraider, et qu'il est apaisant d'aider son voisin quand il lui arrive malheur.

On retrouve dans ces paroles de solidarité teintées par celles de la religion la double vision du journal : le désir de neutralité voulu par le journal mais aussi leurs opinions bien tranchées. Ces exemples renforcent une fois de plus le paradoxe qui constitue finalement l'essence même du journal.

Je me suis également intéressée aux types des phrases utilisées dans le discours. Dans les quatre formes de phrases existantes, seul manque ici la phrase impérative sinon on retrouve de manière plus ou moins régulière les phrases interrogatives et exclamatives. Je n'ai pas élargi mon analyse aux phrases déclaratives, par souci de temps et parce qu'elles constituent la majorité du discours et qu'au travers des autres domaines étudiés son analyse ne m'a pas paru pertinente dans le travail que je mène. Néanmoins au regard des phrases présentes dans les articles j'ai trouvé intéressant d'ajouter les phrases négatives à l'analyse du discours.

On remarque dès le départ le nombre important de phrases négatives présentes dans les différents articles. En regardant de plus près celles-ci on comprend que ces phrases sont utilisées dans différents buts : pour blâmer le gouvernement comme on a pu le voir antérieurement, « *n'euz gouarnamant ebed hag en deffe ar galloud d'en difena out-ho*¹²⁶ /il n'y a aucun gouvernement qui aurait le pouvoir de nous défendre ». Mais aussi pour montrer l'injustice que les paysans subissent ou bien pour exprimer un sentiment d'exclusion. Mais ce qui ressort ici est, une fois de plus, la présence de la religion qui est prépondérante.

Les interdits des phrases négatives sont construits sur les mêmes interdits que la religion. Dans certains passages on a comme une impression de sermon de messe :

*ma ne gerzont ket assemblez varzu ar memez leac'h*¹²⁷ / si nous ne marchons pas ensemble vers le même endroit

*ne gavont peurlissa nemed mizer a gorf hag a spered*¹²⁸ / la plupart du temps ils ne trouvent que la misère de corps et d'esprit

123LE DISSES L., « Petra eo eur Syndicat.- Perak eo bet savet hini Kastell », *op. cit.*

124HIRRIEN J.-M., « Petra vank d'ann dud divar-ar-meaz », *op. cit.*

125BELLEC F., « Eur c'hef reassurans a eneb ar c'hollou loened », *op. cit.*

126KOUER, « Emgleo pe Syndikat », *op. cit.*

127HIRRIEN J.-M., « Petra vank d'ann dud divar-ar-meaz », *op. cit.*

128*Ibid.*

*keit ha ma n'en em unanimp ket*¹²⁹ / tant que nous ne nous unissons pas
*n'euz kastiz ebed merket el lezen evit ar seurt laerounsiou-se*¹³⁰ / il n'y a aucun châtiment
prévu dans la loi pour ce genre de voleurs

*n'omp ket evit miret da zantout en hor c'haloun eun enkreuz glac'haruz*¹³¹ / nous ne garderons
pas la sensation dans nos cœurs d'une angoisse douloureuse.

Ces phrases négatives sont le marqueur d'une infantilisation du lecteur et plus généralement des paysans. On peut comprendre qu'à travers la négativité des phrases, la revue cherche à dicter une certaine conduite, comme des règles à suivre :

*n'eo awalc'h d'ez-han sonjal enn-han he-unan*¹³² / ce n'est pas suffisant de ne penser qu'à soi
*katholiked omp, ha ne fell ket d'eomp distruja al leve*¹³³ / nous sommes catholiques, et nous ne
voulons pas détruire l'ordre

*n'o peuz ket a leac'h da damall ar re all*¹³⁴ / vous n'êtes pas en position d'accuser les autres
*ne fell ket deoc'h en em glevet*¹³⁵ / vous ne voulez pas vous entendre.

Dans ce type de phrase on retrouve bon nombre des doléances de la revue, qui exprime à la négative son mécontentement, et l'injustice que le milieu agricole connaît. Mais c'est aussi une manière de se légitimer.

En écrivant négativement ce qu'ils pensent, ils listent de manière informelle les faux pas de leurs détracteurs à savoir le gouvernement, les propriétaires, ainsi que les marchands, et cela donne une certaine contenance à leurs propos. En ciblant ces points ils montrent que la raison est de leur côté et qu'il faut les suivre.

Dans les deux autres types de phrases on retrouve le même désir de se légitimer. La forme interrogative est ici marquée par une envie d'amener le lecteur à se poser certaines questions, même si la plupart du temps ces questions sont rhétoriques et que la réponse est déjà exposée. Par ce moyen l'écrivain cherche à amener le lecteur à penser d'une certaine façon :

*unan bennag, kement hini ne grog morse nag er bal nag enn alar ne c'hell ket mont er
syndikat ?*¹³⁶ / quelqu'un qui n'utilise jamais ni à la bêche ni à la charrue ne peut faire parti du
syndicat ?

*daoust hag ar vertus-ze, lavarit d'hin, eo a vefe gweled dreist ar re all ?*¹³⁷ / est-ce -que cette
vertu (la bonté), dites-moi, est celle qui dépasse toute les autres ?

129EMILY J.-L., « Syndikat Kastell. Penaoz e tleer koumprenn hag heuill he reolenn », *op. cit.*

130LE DISSES L., « Petra eo eur Syndicat.- Perak eo bet savet hini Kastell », *op. cit.*

131EMILY J.-L., « Syndicat Kastell penaoz e tleer compren hag heuilh e reolenn », *op. cit.*

132BELLEC F., « D'al labourerien-douar », *op. cit.*

133LE DISSES L., « Petra eo eur Syndicat.- Perak eo bet savet hini Kastell », *op. cit.*

134HIRRIEN J.-M., « Petra vank d'ann dud divar-ar-meaz », *op. cit.*

135*Ibid.*

136EMILY J.-L., « Syndikat Kastell. Penaoz e tleer koumprenn hag heuill he reolenn », *op. cit.*

137EMILY J.-L., « Syndicat Kastell penaoz e tleer compren hag heuilh e reolenn », *op. cit.*

ar vistri, ar varc'hadourien, ar goarraoterien a zo tud santel ha neuz netra da rebech dezho ?¹³⁸ / les propriétaires, les marchands, les curateurs, sont des saints et on ne peut rien leur reprocher ?

Il en est de même pour les phrases exclamatives. Le plus souvent courte, ces phrases amènent de manière frontale une certaine pensée ou dans certain cas une prière. Le lecteur est interpellé et se sent directement visé comme lorsque la première personne est utilisée. Il se sent donc inclus dans le collectif paysan et le discours.

Ra blijo da Zoue rei d'ezho he vennoz !¹³⁹ / que Dieu veuille bien leur donner son avis !

oh ! ni a vez dilezet gant ann oll!¹⁴⁰ / oh ! Nous sommes délaissés par tous !

oh nann ! Roue an amzer-da-zont eo ar syndikat!¹⁴¹ / oh non ! Le roi du futur c'est le syndicat.

A travers ce discours et l'utilisation de certains styles de phrases, les rédacteurs et la revue se veulent encore une fois éducateurs. On remarque une certaine dualité entre écrivain et lecteur, entre professeur et élève ou entre adulte et enfant. *Ann Hader* se veut l'autorité savante, face à des lecteurs qui ne savent pas où aller et quoi faire selon eux, car pris dans l'étai du gouvernement et des injustices qui les submergent. On peut néanmoins s'apercevoir que le discours est assez nuancé, notamment avec l'apport du « nous » dans les phrases : en s'incluant ils montrent qu'ils se mettent au même niveau que le lectorat.

Pour communiquer avec ces lecteurs, les rédacteurs utilisent de nombreux exemples ou images pour expliciter leurs propos. En effet sur les dix-huit articles en breton que comptent les six premiers numéros on retrouve ce genre de référence dans douze d'entre eux. Et ce qui ressort est le concret de ces exemples. On retrouve notamment des scènes de vie paysanne décrites pour imager une situation que veut expliquer le rédacteur. Ou bien des scènes religieuses pour imager des propos. Par contre on retrouve peu de références politiques et, si c'est le cas, c'est pour illustrer le syndicat :

pa vez eur reunion benag a famill, n'ema ket ar c'hiz, evel a c'houzoc'h, da c'helver d'ar reunion-se den euz an dianveaz, nag an domestiked, na memez ar vignoured. Ar re-ma n'o deuz netra da velet enn affairiou ar famil, ha setu perak e vezont laosket a gostez!¹⁴² / quand il y a une quelconque réunion de famille, il n'est pas dans les habitudes, comme vous le savez, de laisser une personne de l'extérieur participer, que ce soit les domestiques ou bien les amis. Ils n'ont rien à faire dans les affaires familiales, et c'est pourquoi ils sont laissés de côté.

Cet exemple est utilisé pour expliquer pourquoi le syndicat est réservé aux agriculteurs, ici le syndicat est comparé à une famille, et les riches propriétaires sont les étrangers dont il faut se méfier. Cet exemple vise à faire comprendre que le syndicat est une famille, que c'est une sphère privée, rassurante et solidaire, qui fait front commun face aux étrangers.

138EMILY J.-L., « Syndicat Kastell », *op. cit.*

139BELLEC F., « D'al labourerien-douar », *op. cit.*

140HIRRIEN J.-M., « Petra vank d'ann dud divar-ar-meaz », *op. cit.*

141KOUER, « Emgleo pe Syndikat », *op. cit.*

142EMILY J.-L., « Syndikat Kastell. Penaoz e tleer koumprenn hag heuill he reolenn », *op. cit.*

anaout a ran, tostik ac'halen eur persoun chentil awalc'h hag a zo bet brudet da c'hoantaat lakat freuz en he barrez, abalamour m'en devoa chenchet giz da baea ar c'hadoriou en iliz¹⁴³ / je ne connais pas loin d'ici un prêtre tout à fait gentil, qui s'est rendu célèbre pour avoir fait du vacarme dans sa paroisse parce qu'il avait voulu changer le mode de paiement des chaises de l'église.

A travers cette image Jean-Louis Emily veut montrer qu'il ne faut pas avoir peur du changement, avant de citer cet exemple, il précise que certaines personnes sont trop peureuses. Il montre que c'est une peur irrationnelle comme l'histoire du prix des chaises, en prenant l'exemple du prêtre il montre que ce changement est venu d'une personne digne de confiance et bonne. Il ne faut donc pas avoir peur de vouloir changer les choses et de faire partie d'un syndicat. On retrouve également cette notion de solidarité qui fait partie intégrante de la revue désormais,

guelit eur vialen : eaz eo he flega hag he zerri, pa vez he-unan; mez, ma lakiit assamblez pemzek pe ugent, ne dorrint ket, forz Petra reoc'h¹⁴⁴ / prenez une baguette : c'est facile de la plier et de la cassez quand il n'y en a qu'une ; mais, mettez ensemble quinze ou vingt, elles ne casseront pas, n'importe ce que vous ferez.

Cet exemple illustre les bénéfices d'un rassemblement dans les syndicats. En utilisant une image concrète et connue, l'auteur montre en quoi son raisonnement est logique. Il démontre à travers cette expérience son hypothèse de départ, il suit ici une logique scientifique.

Un des exemples présents dans l'article de Jean-Louis Emily de décembre 1910, confronte le métier de paysan et le corps humain. En effet il compare le métier comme un corps qui fonctionne avec des membres connectés les uns aux autres.

ar vicher a zo, evel ar ch'orf, evel ar famill, evel ar vro, ar pezh a hanver eur "société organique". Oll izili ar vicher, evel izilli ar c'horf, a zo gwaz an eil ouz egile. N'oc'h ket evit ober poan do tourn, heb na redo ar boan-ze dre hoc'h oll izili. Hag evelse ive diotachou eun den en e vicher a gwezo, abred pe zivezad var ar vicherourien he genvreudeur. An dra ze a zo eun dra sklear, hag eaz awalc'h eo gweled ac'hano pegement eo red da bep ezel beza ha unan gand an oll izili all¹⁴⁵ / le métier est comme le corps, comme la famille, comme le pays, c'est ce que l'on appelle une « société organique ». Tous les membres du métier, comme ceux du corps, sont liés les uns aux autres. Vous ne pouvez pas vous faire mal à la main sans que la douleur ne parcoure tous vos membres. Il en est de même pour les idioties de quelqu'un du métier qui tomberont tôt ou tard sur les travailleurs, ses camarades. C'est clair et facile à comprendre que chaque membre doit être en harmonie avec tous les autres membres

Encore une fois, l'auteur complète son discours par une image des plus concrètes pour légitimer ses propos. Il suit le même raisonnement que J.M Hirrien qui amène une logique quasi scientifique à son exemple, il en est de même pour celui du corps humain. L'Homme est doté de membres qui communiquent entre eux, c'est un fait indiscutable et avéré, tout comme le syndicat est un « corps » qui fonctionne grâce à ses membres communiquant entre eux, ils sont tous liés et les uns aux autres, c'est pourquoi ils doivent s'aider et être en « harmonie ».

143EMILY J.-L., « Syndicat Kastell », *op. cit.*

144HIRRIEN J.-M., « Petra vank d'ann dud divar-ar-meaz », *op. cit.*

145EMILY J.-L., « Syndicat Kastell penaoz e tleer compren hag heuilh e reolenn », *Ann Hader*, Décembre/1910 p. 28-

On retrouve également dans l'article de Jean-Louis Emily, une comparaison entre le peuple et un enfant : « *ar bobl a zo eur bugel braz hag a ranker hed an amzer abreger a daoliou braz* / le peuple est un grand enfant que l'on doit mener à grand coup de temps en temps ». Cette infantilisation est ici claire et affirmée. De plus on voit ici le rôle d'éducateur qui refait surface. Cette comparaison marque clairement la notion de paternalisme : c'est un thème récurrent dans *Ann Hader* et comme dit antérieurement, la revue a pour but de former les esprits aux valeurs qu'ils transmettent. C'est pourquoi l'auteur ici parle de mener le peuple à « grand coup », il faut l'éduquer.

On retrouve, par ailleurs, dans d'autres articles, des citations de Molière ou alors des références à des ouvrages spécialisés (agriculture), donc malgré cette relation d'éducation on a aussi une vision d'un agriculteur instruit comme l'écrit Francis Bellec dans son article, « *d'al labourer-douar* » : il y a des gens intelligents et instruits à la campagne. C'est peut-être une manière de flatter le lecteur, et pouvoir ainsi faire passer leur message un peu plus facilement et au détour d'un compliment, ils « éduquent » leurs lecteurs.

Au fur et mesure de l'analyse de ces exemples, on remarque que l'utilisation de ces comparaisons sont concrètes et faciles à comprendre, comme une image pour servir la leçon du professeur qui en utilisant celle-ci va démontrer aux élèves que ses propos sont vérifiables et vrais.

Le dernier point de la grille de lecture recense les jugements et les opinions que les rédacteurs ont exprimés au fil des articles. Cette catégorie m'a permis d'affirmer ce qui s'est dit auparavant sur la fausse neutralité qui règne dans cette revue car teintée par les opinions de ces rédacteurs.

En effet, dès le premier article, on peut lire que le monde serait meilleur s'il existait plus de bons chrétiens. Or c'est dans ce même article que le rédacteur en chef Francis Bellec, affirme que la revue a pour vocation d'être neutre aussi bien politiquement que religieusement. « *kredi a reomp e zache guelloc'h an traou, ma viche muioc'h a gristenien guirion*¹⁴⁶ / nous croyons que les choses iraient mieux s'il y avait plus de vrais chrétiens ». Mais il n'y a pas que dans le premier article que l'on retrouve cette omniprésence de la religion. Dans l'article onze du numéro trois de la revue, le rédacteur, sous le nom de Kouer conseille à ses lecteurs de suivre l'exemple de l'Église : « *ra vezo selaouet gant an oll an aliou talvouduz-se, hag heuliet ive ar skueriou roet gant ar re a zo karguet da ren ann Iliz*¹⁴⁷ / que soient écoutés tous ces conseils importants, et que soient aussi suivis les exemples donnés par ceux qui dirigent l'Église ».

On retrouve également des valeurs catholiques qu'ils tentent d'inculquer aux paysans, tels que la bonté, l'amour et aider son prochain. Comme le montre Jean-Louis Emily dans l'article seize du numéro quatre intitulé, *Syndicat Kastell penaoz e tleer compren hag heuilh e reolenn*,

146BELLEC F., « D'al labourerien-douar », *op. cit.*

147KOUER, « Emgleo pe Syndikat », *op. cit.*

ne lavarant ket evel kavet en amzer hirio kalz tud da c'houlenn digant sant Per grassou evel houman. Mez ar pezh a zo sur eo e zeuz eur c'halz a dud, ma ne reketont ket drouk ho nessa, a zo dizonch euz ar wirionez-man : e rankont reketi mad ho nessa / je ne dis pas que l'on retrouve de nos jours beaucoup de gens qui demande à Saint Pierre des grâces comme celle-ci. Mais ce qui est sûr c'est qu'il y a beaucoup de monde, même s'ils ne veulent pas de mal à leurs voisins qui oublient cette vérité : ils doivent demander le bien de leurs voisins

abalamour an dud ne glaskont ket heuill dre garantez lezen ho zoukadur, abalamour n'en em garont ket an eil egile... / parce que ces gens-là ne cherchent pas à suivre par amour les lois de leur destin, ils ne s'aiment plus les uns les autres...

me a gred ne zeï mad an traou nemed pa grogo an dud da gaout kalonou karantezuz / je crois que les choses iront bien quand les gens commenceront à avoir des cœurs aimants

ar pezh a vank d'an den eo madelez an den / ce qu'il manque au gens c'est la bonté humaine.

Ces exemples montrent qu'ils ne sont pas neutres et que, au contraire, ils tentent de transmettre leur vision de la foi qui guide selon eux les hommes vers le bon chemin.

Il n'y a pas qu'au point de vue de la religion que la revue donne son avis, elle s'engage également politiquement. On peut lire des phrases qui blâment certaines mouvances politiques comme les socialistes, les anarchistes et le collectivisme,

ar « socialisme » hag ar c'hollectivisme ne blijont tamm d'eomp, rak dont a rachemp gant-ho da veza sklaved, ha n'o dez ket brassoc'h enebourien eged homp-ni¹⁴⁸ / le « socialisme » et le collectivisme ne nous plaisent pas du tout, car à cause d'eux nous deviendrions des esclaves, et ils n'ont pas plus grand ennemi que nous.

Ils n'hésitent pas non plus à pointer du doigt le gouvernement, en expliquant comment ils laissent de côté les paysans et qu'il existe trop peu de lois en leur faveur : « kalz re neubeud a lezennou 'zo¹⁴⁹ / il y a trop peu de lois ». Néanmoins les députés sont dans certains cas salués pour leur travail auprès des paysans :

mez ma zeo mad sevel ar vouez evit difen labourerien douar Breiz, hag ar c'hannaded hen deuz great hen eur feson dispar, n'eo ket awalc'h kement-ze¹⁵⁰ / mais s'il est bien de s'élever pour défendre les agriculteurs bretons, et les députés l'ont fait admirablement, cela n'est pas suffisant.

Derrière ce compliment, le rédacteur ne cache pas que les députés doivent en faire plus. Dans le discours du journal, on peut distinguer assez rapidement que pour eux la solution aux problèmes agricoles ne viendra pas de l'État qui les oublie. C'est pourquoi, ils amènent rapidement leur solution la plus évidente : le syndicat.

Dans la colonne qui traite des opinions des écrivains, on distingue facilement que c'est le syndicat qui prend le plus de place dans leurs discours, et qu'il n'est jamais abordé de manière négative. Au contraire il est souvent amené de façon à ce que ce soit lui le sauveur de la situation. Comme on a pu le voir dans l'exemple précédent les députés n'en font pas assez c'est pourquoi la solution est le syndicat,

148LE DISSES L., « Petra eo eur Syndicat.- Perak eo bet savet hini Kastell », *op. cit.*

149HIRRIEN J.-M., « Petra vank d'ann dud divar-ar-meaz », *op. cit.*

150« Al labour douar e Kambr an Deputed », *Ann Hader*, décembre/1909 p. 30-32.

m'ho peuz c'hoant e ve great ar pez ho deuz goulennet ho kannaded, c'hui a c'hell obteni kement-ze. Savit hen ho parrechou syndicajou evit difenn ho kuiriou¹⁵¹ / si vous voulez que soit fait ce que vos députés demandent, vous pouvez l'obtenir. Créer dans vos paroisses des syndicats pour défendre vos droits.

Le syndicat est vu par la revue comme le sauveur de la cause paysanne. Au fil des articles on peut lire des louanges de ce syndicat,

ar syndicat a vir oc'h an dud d'en em gassaat ha d'en em zieza an eil egile¹⁵² / le syndicat a pour but d'empêcher les gens de se haïr et de se mettre en difficulté les uns et les autres ar seurt reunionou-se a zo sûr da ober vad¹⁵³ / ce genre de réunion est sûr de faire du bien kredi a reomp e vezo an emgleo-se eun dra vad evit hor bro¹⁵⁴ / nous croyons que cette coopérative est une bonne chose pour notre pays peguen talvouduz eo ar syndika evit al labourerien douar¹⁵⁵ / combien le syndicat est important pour les agriculteurs.

Francis Bellec insiste sur le fait que le syndicat est apolitique, « *er syndika ne hell en em zila an disterra elfen politik¹⁵⁶* / on ne peut laisser aucun élément politique se glisser dans les syndicats ». Il va jusqu'à dire que la politique devrait toujours être laissée de côté au profit de l'entraide, « *ar politik a dlefe atao beza laosket a gostez, hag an oll a rankfe rei an dourn an eil d'egile¹⁵⁷* / la politique devrait toujours être laissée de côté, et tout le monde devrait s'entraider ». Cette phrase montre bien leur vision du syndicat : pour eux c'est la solution qui remplace même le gouvernement.

Ce qui va de pair avec le syndicat dans cette colonne c'est la valeur principale mise en avant par le journal, c'est-à-dire la solidarité, on retrouve constamment cette envie de rassembler la communauté paysanne, afin qu'elle soit unie, solidaire, aimante et bienveillante. Ce désir relève d'une utopie car même s'ils se défendent neutres, on s'aperçoit qu'ils ne peuvent pas laisser leurs opinions de côté. La solidarité va donc pour eux avec le syndicat c'est pourquoi ils insistent tant à leur faire comprendre qu'il faut s'unir et ensuite ouvrir des syndicats car seuls ils sont impuissants.

ann dud unanet etrez-ho eo a vezo ar vistri¹⁵⁸ / les gens unis seront les maîtres pa vezoc'h unanet stard ken etrezoc'h netra na hello beza refused d'eoc'h, nemet he vezo just ha leal¹⁵⁹ / quand vous serez très unis entre vous rien ne pourra vous être refusé, tant que cela reste juste et loyal ni zo zur pa ho devezo kemprennet mad an oll e zeo an unvaniez-ze galvet da lakaat karantez etre tud euz ar Barrez, en eur renta malheur peb den, coll an oll, e teuio oll labourerien ar barrez en unvaniez / nous sommes sûr qu'une fois que tout le monde aura compris que cette solidarité appelant l'amour entre les gens de la paroisse, en faisant du malheur de chacun, la perte de tout le monde, tous les paysans de la paroisse s'uniront.

151« Al labour douar e Kambr an Deputed », *op. cit.*

152KOUER, « Emgleo pe Syndikat », *op. cit.*

153BELLEC F., « Petra zo bet great evit al labourerien-douar. Epad ar miz tremenet », *op. cit.*

154BELLEC F., « Petra zo bet great evit al labourerien-douar », *Ann Hader*, Décembre/1909 p. 24.

155BELLEC F., « Buez syndicat Leon er mis tremenet », *op. cit.*

156*Ibid.*

157BELLEC F., « Petra zo bet great evit al labourerien-douar », *op. cit.*

158KOUER, « Emgleo pe Syndikat », *op. cit.*

159« Al labour douar e Kambr an Deputed », *op. cit.*

Ce qui émerge également de leurs propos c'est un désir de laisser la place à la modernité, par exemple en abandonnant les anciens syndicats et faire ainsi place aux nouveaux qui répondent mieux aux demandes de l'époque,

ni a zonch e ve gwelloc'h d'ar syndicajou a c'hiz coz, lezer plaç gant ar syndicajou a c'hiz nevez ha dreist holl lezer gantho an hano a zyndicat¹⁶⁰ / nous pensons qu'il est préférable que les anciens syndicats laissent la place aux nouveaux syndicats et surtout qu'ils leurs laissent le nom de syndicat.

Ils tentent de montrer en quoi il ne faut pas avoir peur du changement, comme nous avons pu le voir avec l'exemple du prêtre et de ses chaises. Cet exemple vise à faire comprendre que le changement est parfois bénéfique et que l'on ne s'inquiète souvent pour rien.

Il y a une phrase qui a attiré mon attention dans l'article de Jean-Louis Emily à la page dix-neuf du numéro trois. En effet, l'auteur explique pourquoi il parle autant du syndicat et pourquoi il réécrit parfois les mêmes choses,

red eo eta distrei aliez var ar memez kaoz, ha skei a-nevez var ar memez tach. Peurliessa, ne daoler ket kalz a evez er pezh a glever evit ar veach kenta; en eil gueach, e selaouer eun tammik; hag enn trede, e koumanser koumprenn... / il faut souvent revenir sur la même parole, et frapper encore sur le même clou. La plupart du temps, on ne prête pas attention à ce que l'on entend la première fois ; la deuxième, on écoute un peu ; et la troisième on commence à comprendre...

En lisant ces mots, on a l'impression qu'il parle d'une leçon à apprendre, on voit un professeur qui explique à ses élèves pourquoi il répète autant de fois la même chose. On remarque donc ici aussi une infantilisation du lecteur, et c'est d'autant plus marquant qu'il ne se contente pas de le faire mais qu'il l'explique aussi. Il montre sa démarche à ses élèves pour qu'ils comprennent l'importance de leur leçon.

Les rédacteurs expliquent aussi qu'ils sont là pour aider le lecteur, pour l'amener à comprendre certaines « vérités »,

kaout a ra d'hin e vezo eun tammik sklereat ar gwirioneziou grevuz-ze e spered hon lennerien¹⁶¹ / je pense que ces graves vérités éclairciront l'esprit de nos lecteurs
red eo ober eun dra bennag evitho pa na ve ken nemed evit o lakaat sioul¹⁶² / il faut faire quelque chose pour eux ne serait-ce que les calmer.

En exprimant ces idées-là, le journal se montre prêt à aider, et à l'écoute de ses lecteurs. Les rédacteurs se font une fois de plus les professeurs de ces paysans en manque d'attention. Évoquer ceci fait voir au lecteur que le journal et son comité de rédaction font aussi partie intégrante du syndicat et répondent donc aux critères qu'ils évoquent dans leurs articles, à savoir la solidarité, et la neutralité, qui comme on a pu le voir n'est pas une partie forcément respectée.

160Ibid.

161EMILY J.-L., « Syndicat Kastell », *op. cit.*

162S.N., « Diwar benn ar syndikat », *op. cit.*

Au terme du travail mené sur cette grille de lecture j'ai pu m'apercevoir et comprendre avec plus de précision l'état d'esprit qui anime la revue. On peut ainsi voir que le pivot central n'est autre que le syndicat et la solidarité, ce sont ces deux thèmes qui animent quasiment chaque article. Le discours est centré sur l'agriculture, mais une agriculture assez syndicale. Même si la revue veut défendre et être accepté par tout le monde, sans distinction que ce soit, on remarque une prise de position pour beaucoup de sujets évoqués. La revue se défend d'ailleurs d'être catholique et républicaine.

C'est une revue à destination paysanne comme on a pu le voir mais à une paysannerie du Léon, de par son écriture comme abordé dans le premier chapitre mais aussi par les lieux évoqués, beaucoup sont des villes de la région. Le style de phrase montre une envie de communiquer le plus directement avec le lecteur, le rédacteur s'incluant souvent dans le groupe dont il parle. Le gouvernement, les propriétaires et les marchands eux sont vus comme des étrangers participant à l'injustice que vivent les agriculteurs.

Au fil des articles les rédacteurs nous peignent leur vision de l'agriculteur et de l'agriculture, un futur où toute la communauté agricole se rejoint sous le drapeau du syndicat et des coopératives, travaillant les uns avec les autres et s'aidant, tous bienveillants.

Malgré un dénigrement pour le socialisme et le collectivisme, on retrouve sous cette description une partie de la conception qu'ont ces deux mouvements. Encore une fois on trouve un paradoxe entre ce qui veut se dire et ce qui se dit.

En travaillant sur l'analyse de cette grille de lecture, je me questionne sur le discours global du journal. Au fur et à mesure que l'analyse progressait j'ai cherché à savoir si, au sein de ce discours, on ne pouvait pas trouver des dissonances entre les différents rédacteurs. C'est pourquoi j'ai aussi étudié les discours que chaque rédacteur tient, en m'appuyant sur la grille de lecture et l'analyse faite au préalable.

Au sein des six numéros étudiés, la personne qui écrit le plus n'est autre que le rédacteur en chef Francis Bellec. Il exprime une forte volonté de neutralité dès le premier numéro et l'exprime plusieurs fois au sein de ses articles mais d'un autre côté il explique en quoi la revue qu'il a créée est résolument catholique et républicaine,

ar re a skrivio er gazeten a zo republikaned / ceux qui écriront dans la revue sont républicains

ni a zo hag a felle d'eomp beza kristenien katolik dreist peb tra / nous sommes et nous voulons être des chrétiens catholiques par-dessus tout.

Comme dans beaucoup des articles, la valeur qu'il exprime le plus est la solidarité qui doit se faire entre paysans pour créer ainsi une communauté soudée capable de se défendre, en syndicat.

Il mentionne régulièrement des villes de la région léonarde mais surtout Saint-Pol-de-Léon, et lorsque qu'il parle de la France c'est pour exprimer ses critiques face au gouvernement. On peut donc avoir en lisant les articles du rédacteur en chef et créateur du journal une vision de ce qu'est le journal : une revue paradoxale aux opinions clairement affichées qui oscille entre neutralité et désir de vouloir plaire au plus grand nombre.

Ce discours de neutralité n'est pas présent dans les autres articles des six numéros étudiés. On ne le retrouve que dans l'article vingt-trois du numéro six intitulé « *diwar benn ar syndikat* » - « à propos du syndicat ». Cet article n'est pas signé mais au regard des autres propos tenu par les rédacteurs on pourrait être amené à penser que cet article a été rédigé par Francis Bellec, qui, ne voulant pas paraître trop présent dans sa revue, préfère ne pas signer et ainsi insinuer une plus grande diversité au sein d'*Ann Hader*. Par contre on peut noter que quasiment tous les articles, à l'exception de celui de Grindorge qui écrit un article sur les techniques de semences, évoquent l'État mais pour le blâmer ou le critiquer, que ce soit par rapport au peu de lois en faveur des paysans, à son manque de volonté ou à son incapacité à les défendre. Certains articles vont jusqu'à exprimer leur antipathie envers le collectivisme et le socialisme.

On peut également relever une récurrence de la solidarité dans les discours. En effet seul le poème du premier numéro, l'article de Grindorge et celui de L.G le Roux ne traitent pas ce point. Sinon on s'aperçoit que le discours traite de cette solidarité, et qu'elle n'est possible qu'en passant par des syndicats car les paysans doivent s'entendre pour mieux se défendre,

*evelse ive, al labourerien-douar; ma chommont heb en em zikour ann eil egile, a gendalc'ho da veza ar memez stad reuzeudik*¹⁶³ / de même, si les agriculteurs ne s'aident pas les uns les autres, ils resteront à ce stade miséreux.

La religion est également un des points les plus abordés, notamment pour montrer qu'elle approuve leurs propos. Elle leur permet de légitimer leurs opinions,

*unan benag marteze a deuiio aoun d'ez-han ne ve ann emgleoioiu ha syndikajou danjeruz evit ar religion. Dienkrez-braz e c'hellont beza. Ann Iliz n'eo bet morse drouk-kountant o velet sevel syndikajou, ar c'hontrol eo; rak ar syndikat, daoust ma n'eo ket great evit ober ar memez labour gant an Iliz, na chomm er menez ti gant-hi*¹⁶⁴ / quelqu'un pourrait penser que ces coopératives et syndicats seraient dangereux pour la religion. Qu'ils soient sans crainte. L'Église n'a jamais été mécontente en voyant des syndicats se créer, bien au contraire ; parce que les syndicats, même s'ils n'ont pas été créés pour faire le même travail que l'Église, font partie de la même maison qu'elle.

163HIRRIEN J.-M., « Petra vank d'ann dud divar-ar-meaz », *op. cit.*

164KOUER, « Emgleo pe Syndikat », *op. cit.*

L'analyse de discours par rédacteurs m'a permis de visualiser le corpus sous un autre angle et de comprendre que le discours de neutralité était voulu par Francis Bellec mais que les autres rédacteurs, ni lui d'ailleurs, ne s'y tenaient. On retrouve aussi une certaine redondance dans les articles, ils traitent quasiment tous, à quelques exceptions près, des mêmes sujets : ils critiquent l'État, font les louanges du syndicat et de la solidarité paysanne qui en découle et citent souvent la religion pour se légitimer. C'est donc un discours général qui ressort de cette analyse, on ne voit pas de différences majeures d'opinion, cette unité de propos est peut-être aussi voulue et représentative du syndicat qu'ils promeuvent, montrer la solidarité qu'ils évoquent tant. Malgré une apparente cacophonie, dû à la présentation et à la typographie, on relève un discours commun certes paradoxal mais allant dans le même sens tout comme le consensus orthographique qui renforce cette idée de solidarité dans les propos.

Dans cette grille de lecture une des colonnes ne m'a pas été utile finalement, la colonne mots nouveaux et techniques. Au fil de l'analyse j'ai pu remarquer que je ne pouvais pas traiter de la question objectivement car pour moi les mots que je lisais semblaient nouveaux ou techniques mais qu'en était-il des lecteurs et des rédacteurs de l'époque. J'ai donc préféré mettre cette colonne de côté dans mon analyse. Néanmoins, je me suis aperçue que j'aurais pu rajouter une colonne « agriculture », en effet j'ai éludé cet aspect dans mon analyse alors que c'est un journal censé traiter de la question.

Mais par le biais du logiciel A.L.C.E.S.T.E qui a créé plusieurs classes relatives à ces préoccupations paysannes j'ai pu pallier au manque de la grille de lecture.

Alceste.

Comme énoncé plus tôt Alceste est un logiciel d'analyse de discours qui m'a permis de compléter l'analyse faite avec la grille de lecture, me permettant ainsi de confronter mes données avec celle du logiciel et de comparer les deux.

Tout d'abord le logiciel utilisé dans cette analyse est une version assez limitée ce qui ne m'a pas permis d'avoir accès aux différentes fonctions proposées par la version complète, notamment les graphiques. Néanmoins, ces données m'ont permis de confirmer ce que j'ai pu analyser dans la grille de lecture mais aussi d'aborder certains aspects que je n'avais pas évoqués.

Afin de pouvoir insérer les articles de la revue dans le logiciel il m'a fallu retranscrire les articles. Pour cela j'ai utilisé un logiciel OCR (optical character recognition¹⁶⁵), en ligne et gratuit¹⁶⁶ qui récupère le texte dans une image imprimée.

165Reconnaissance optique de caractères.

166<https://www.onlineocr.net/> consulté le 03/05/2018.

Grâce à ce procédé j'ai pu gagner du temps et passer plus rapidement les textes dans le logiciel. Ensuite il m'a fallu procéder à ce que l'on appelle un « toilettage » du texte afin qu'il soit conforme au logiciel.

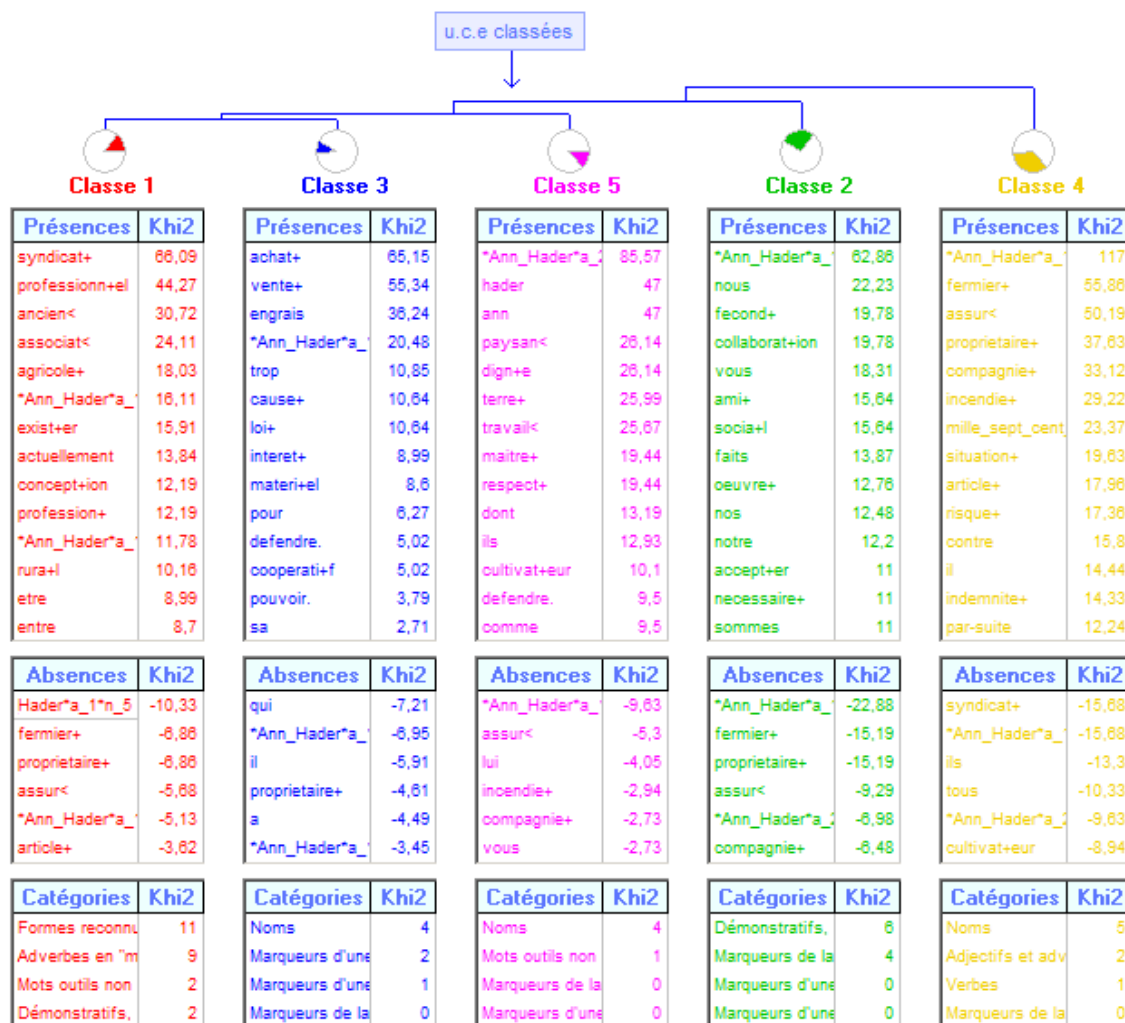
Afin de mener au mieux ce travail et de bien comprendre le logiciel je me suis appuyée sur la thèse de Catherine Adam¹⁶⁷ qui a eu l'occasion de travailler sur *Alceste* ainsi qu'avec son créateur, Max Reinert. Pour que le texte corresponde à la mise en page souhaitée il a tout d'abord fallu retirer toutes les majuscules du texte, ces dernières étant utilisées pour les mots que l'on ne veut pas que le logiciel traite. Il en est de même pour les traits d'unions, effectivement le logiciel ne les reconnaît pas ; j'ai donc inséré un tiret bas à la place : « peut-être » devient « peut_être ». Si aucun trait de liaison ne lie les deux mots le logiciel comptera chaque mot à part. Les chiffres doivent être écrits en lettres et liés par des tirets bas « _ ». Il faut néanmoins conserver une ponctuation classique des phrases, car elle permet au logiciel de repérer les unités de contexte, et ainsi de découper le texte en unités signifiantes.

L'autre partie de la mise en page est l'insertion de lignes étoilées ou bien unités de contexte initiales (U.C.I). C'est un travail qui permet à l'utilisateur de classer les différentes parties de son corpus. Pour une œuvre littéraire cela peut-être un classement par chapitre. Pour ma part je l'ai divisé par article et par numéro. Un U.C.I se présente donc comme ceci :

**** ANN_HADER*A_2N_1

On retrouve le nom du journal, puis l'article et enfin le numéro de la revue. Cette codification m'a permis de retrouver plus tard dans l'analyse quel article se trouvait dans les différentes classes. Après ce travail, le logiciel traite les données et effectue une analyse du corpus. Comme évoqué au début de ce chapitre, on retrouve les quatre phases d'analyse, et une fois celles-ci faites on peut accéder à l'analyse.

167ADAM C., *Bilinguisme scolaire breton-français du jeune enfant: les représentations parentales et leurs influences*, s.n, s.l, 2015.



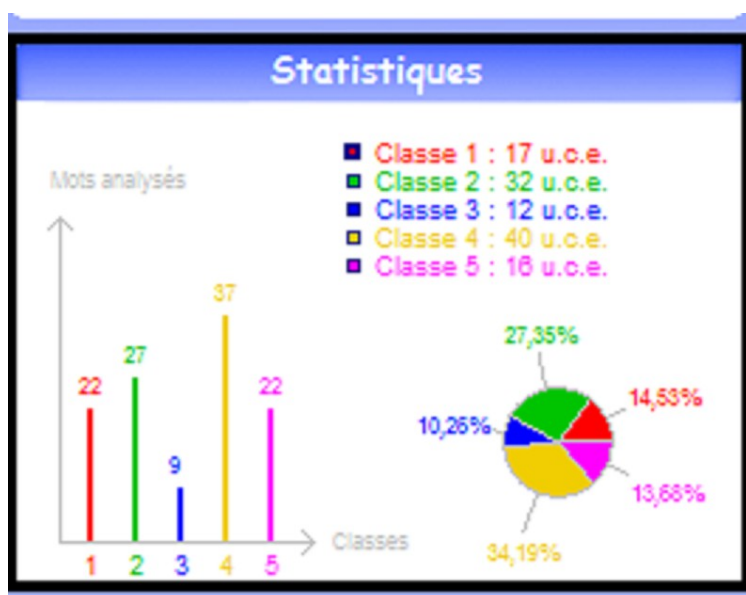
Alceste a ainsi coupé mon corpus en cinq classes, chacune d'elles représentant un des sujets majeurs de la revue. On peut les classer hiérarchiquement car chaque classe se divise en U.C.E¹⁶⁸. En effet le logiciel segmente le texte en « phrase » pour pouvoir effectuer l'analyse. Plus on retrouve d'U.C.E nombreux plus la classe est significative. Ce tableau qui est présenté juste après l'analyse permet d'avoir une vision globale de l'analyse, comprendre de quoi sont composées les classes ; il est également intéressant de voir les absences significatives.

Le logiciel s'appuie sur ce qui est présent dans les autres classes pour montrer ce qui n'est pas présent dans les autres classes. On se rend ainsi compte qu'à part la classe quatre, aucune des autres ne mentionne les assurances ou bien les propriétaires et les fermiers, on peut donc supposer que le propriétaire n'est évoqué que dans les cas administratifs ou en opposition avec le fermier. On retrouve donc ici aussi un lien de conflit entre ces deux parties. Les dernières colonnes énoncent les marqueurs grammaticaux les plus présents dans chaque classe. Cela permet ainsi de mieux comprendre le rôle des mots dans la phrase donc leur importance.

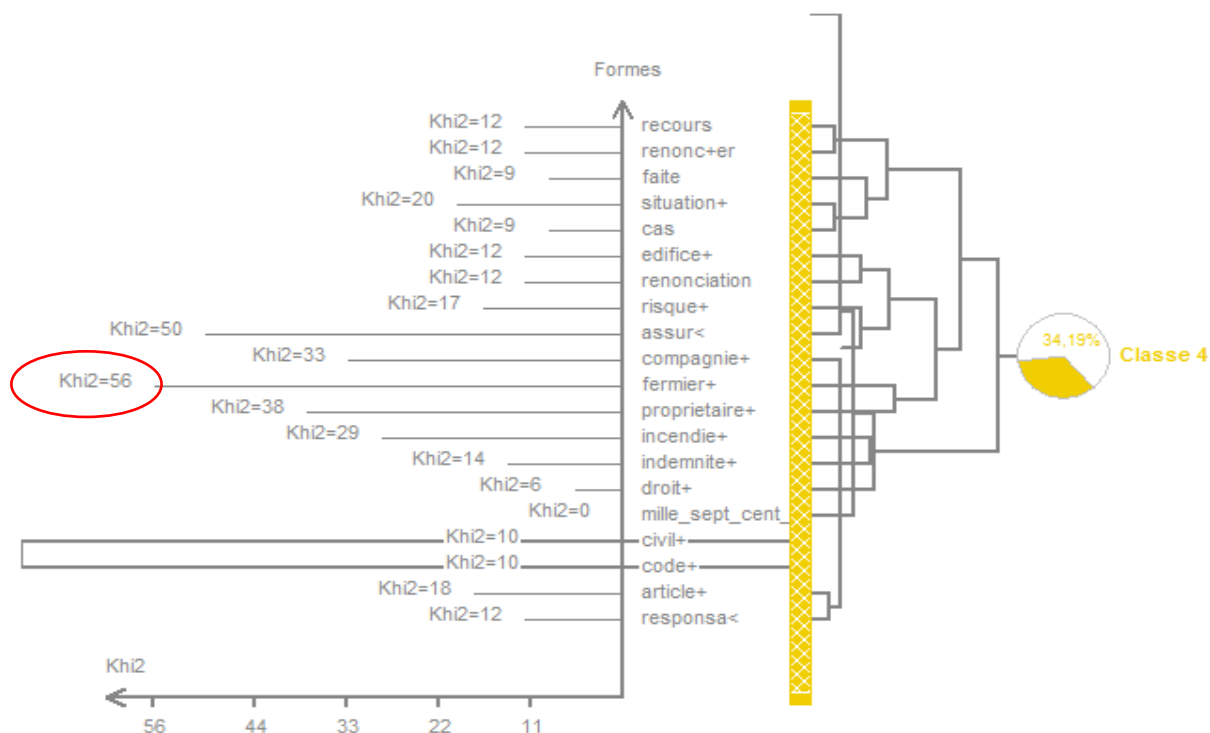
¹⁶⁸Unités de Contexte Élémentaires.

Par exemple dans la classe deux on retrouve beaucoup de démonstratifs. On voit bien que dans cette classe le lien avec le lecteur est direct, les protagonistes ne veulent pas établir de barrière entre les lecteurs et eux.

Après ce tableau, on peut avoir accès à une analyse plus détaillée, classe par classe, ci-dessous on retrouve un graphique montrant les classes et leurs pourcentages d'U.C.E. On peut remarquer sur cette image que la classe dominante est la quatre, elle aborde les préoccupations paysannes mais d'un côté plus administratif, quels droits et quels moyens de défense ont les paysans.



Nous commencerons donc l'analyse du corpus en partant de la classe la plus significative à celle qui l'est le moins. Les U.C.E sont des segments définis par le logiciel, une fois passées dans le logiciel elles sont regroupées par classes en fonction du vocabulaire utilisé. La classe quatre est donc celle qui a le plus d'U.C.E, elle ne regroupe qu'un seul article : l'article un du numéro cinq. Rapidement à la lecture des différents vocabulaires utilisés et des graphiques on peut constater une récurrence de certains mots comme le montre le dendrogramme ci-dessous :



En regardant de plus près ce graphique on peut voir que les mots sont associés à un coefficient nommé KHi2 : il permet de mesurer le lien entre une forme et sa classe d'appartenance. Plus ces coefficients sont élevés, plus le lien est fort. Ici les mots qui ressortent entre autres sont « fermier » et « propriétaire » tout les deux liés à « risque », « édifice », et « renonciation ». Ce graphique montre donc aussi les liens qui existent entre ces mots et il permet de mieux comprendre ce que le rédacteur a voulu mettre en avant. Ici, un désir de promouvoir les assurances pour les paysans. La classe la plus significative traite donc de manière très concrète du droit agricole.

Pour compléter ce graphique on peut regarder les formes représentatives de la classe :

FORMES REPRESENTATIVES DE LA CLASSE N°4

Chi2	u.c.e. dans la classe	Formes réduites	Formes complètes
55.86	27	fermier+	fermier (32) fermiers (2)
50.19	24	assur<	assurais (1) assurance (7) assurances (11) assure (6) assurer (3) assures (3)
37.63	24	proprietaire+	proprietaire (26) proprietaires (3)
33.12	15	compagnie+	compagnie (14) compagnies (4)
29.22	15	incendie+	incendie (18)
23.37	11	mille_sept_cent_tr	
19.63	11	situation+	situation (10) situations (1)
17.96	14	article+	article (16)
17.36	10	risque+	risque (1) risques (9)
14.33	7	indemnite+	indemnité (9)
12.17	6	renonciation	renonciation (7)
12.17	6	responsa<	responsabilité (4) responsable (2)
12.17	6	renonc+er	renoncer (6)
12.17	6	recours	recours (6)
12.17	6	edifice+	edifices (6)

On peut clairement voir de quel sujet il est question et quel est le public visé. Tous les mots convergent vers le sujet principal qui est l'assurance. Le nombre de fois où le mot fermier est cité (trente-deux fois au total) montre à quel point l'auteur veut apostropher son lectorat, mais aussi montrer que c'est un sujet qui doit les intéresser car il leur est directement lié. Le mot propriétaire est quasiment aussi utilisé que celui de fermier (vingt-neuf fois au total) ce qui montre, comme vu antérieurement, une dualité entre ces deux parties. On confronte les paysans aux riches propriétaires, qui font preuve d'injustice à leur égard. C'est pourquoi en souscrivant une assurance, les agriculteurs seront en mesure de se défendre, d'être écoutés et dans leur droit.

En regardant de plus près les segments répétés de la classe 4 on peut voir que c'est le segment « compagnie+assur< » qui est le plus significatif, on le retrouve huit fois dans l'article. Ce sont des préoccupations très terre à terre qui se retrouvent ici. On se rend compte aussi que l'auteur cite de nombreuses fois l'article mille sept cent trente-trois, comme pour se donner une légitimité et prouver que ses revendications sont fondées.

SEGMENTS REPETES DE LA CLASSE N°4

Fréquences	Segments Répétés
8	compagnie+ assur<
5	qu+ il
5	a son
5	article+ mille_sept_cent_tre
4	cette renonciation
4	cet article+
4	il nous sembl+er
4	il ne
4	il pouvoir.
4	dans ce
4	situation+ faite
4	recours contre fermier+
4	article+ mille_sept_cent_tre code+ civil+
3	par article+ mille_sept_cent_tre
3	a compagnie+

Dans cette classe dominante on voit donc une implication du rédacteur pour faire connaître les assurances à son lectorat, en les citant de nombreuses fois et en les confrontant aux propriétaires on peut supposer qu'ils tentent de faire réagir les paysans pour qu'ils souscrivent une assurance.

Après la classe quatre, celle qui suit est la classe deux avec au total trente-deux U.C.E. Cette classe regroupe les deux articles des numéros deux et six. Ce qui ressort de cette classe c'est la solidarité et l'unité, l'importance de la collaboration et de faire réagir son entourage pour leur bien et celui du syndicat. On peut s'en apercevoir en regardant les formes représentatives :

FORMES REPRESENTATIVES DE LA CLASSE N°2

Khi2	u.c.e. dans la classe	Formes réduites	Formes complètes
19.78	7	collaborat+ion	collaborateurs(1) collaboration(10)
19.78	7	fecond+	fecond(2) feconde(5)
15.64	7	ami+	amis(7)
15.64	7	social	social(4) sociales(2) sociaux(1)
13.87	5	faits	faits(6)
12.76	6	oeuvre+	oeuvre(6)
11.00	4	accept+er	accepter(2) accepteront(1) acceptons(1)
11.00	4	necessaire+	necessaire(3) necessaires(1)
9.81	6	effort+	effort(2) efforts(4)
8.18	3	devoir+	devoir(3)

Les mots qui ressortent ici amènent à cette conclusion de désir d'entraide. C'est un des domaines les plus traités dans la revue : la solidarité. Pour compléter, on peut voir que dans les segments répétés il y a une forte présence du pronom « nous », ce que l'on peut interpréter ici comme un désir de la part des rédacteurs de s'inclure dans leurs discours et de montrer aux lecteurs qu'ils font partie du même monde qu'eux. Ils s'identifient comme un groupe uni lorsqu'ils parlent de la revue comme pour illustrer que la solidarité est possible, ils en sont l'exemple.

SEGMENTS REPETES DE LA CLASSE N°2

Fréquences	Segments Répétés
5	notre bulletin+
5	pouvoir. nous
4	vous demand+er
4	nous dire.
4	pour faire.
3	qu+ on
3	qu+ nous
3	nous en
3	et qu+
3	plus grand+
2	est a
2	tous ceux qui
2	qu+ nous avons
2	qu+ elle
2	nous ne vous demand+er

Cette classe située en deuxième position d'importance expose le champ lexical de la solidarité. Ce qui montre que pour la revue c'est une valeur importante. Il n'y a pas de bon travail sans unité, ce qui donne le mot collaboration, très utilisé par les deux auteurs (onze fois au total).

Les deux autres classes peuvent être regroupées non pas parce qu'elles se ressemblent mais plutôt parce qu'elles comptabilisent quasiment le même nombre d'U.C.E, ce qui les placent à la même importance.

La classe une expose le dualisme entre ancien et moderne, comment savoir laisser la place aux jeunes syndicats par exemple. Tandis que la classe numéro cinq montre les valeurs importantes pour le journal et la transmission d'une certaine vision. Elle regroupe l'article un du numéro un. Cette dernière ressemble à la classe que l'on vient juste d'examiner, la classe numéro deux. En effet elle traite des valeurs mais ici ce n'est pas la solidarité qui est mise en avant mais le respect et la dignité paysanne. A la lecture de cette analyse on a une impression de valeurs ancestrales, immuables, attachées au monde paysan comme le montre les formes représentatives :

FORMES REPRESENTATIVES DE LA CLASSE N°5

Khi2	u.c.e. dans la classe	Formes réduites	Formes complètes
47.00	7	hader	hader (7)
47.00	7	ann	ann (7)
26.14	4	dign+e	dignite (4)
26.14	4	paysan<	paysans (4)
25.99	5	terre+	terre (5) terres (1)
25.67	7	travail<	travail (3) travaillent (3) travailler (1)
19.44	3	respect+	respect (3)
19.44	3	maitre+	maitres (4)
10.10	6	cultivat+eur	cultivateur (1) cultivateurs (5)
9.50	3	prendre.	prendra (1) prendre (1) pris (1)
9.50	3	defendre.	defendre (3)
8.87	5	grand+	grand (2) grande (1) grands (2)
7.82	4	donn+er	donne (1) donnent (1) donner (1) donnera (1)
7.32	2	legitim+e	legitime (1) legitimes (1)
7.32	2	prix	prix (2)

Ces valeurs traduisent une volonté de faire comprendre que, bien qu'il soit pour un renouveau des syndicats et une modernisation du monde paysan, ils n'en oublient pas ce qui fait l'essence de cette communauté et les valeurs qu'elle prône.

Ce qui est également marquant ici c'est l'omniprésence du titre de la revue, il est répété de nombreuses fois dans cette classe, pouvant traduire une envie de démontrer aux lecteurs que la revue est présente et qu'elle va changer les choses. On peut voir ci-dessous deux extraits d'U.C.E caractéristiques qui composent la classe cinq, on remarque que le journal est ici au cœur du discours. Au moyen de mots forts comme « dignité », « légitime », et « respect » il est expliqué aux paysans en quoi la revue va les aider, que les rédacteurs veulent se mettre de leur côté. Ils les flattent en quelque sorte. Avec ces mots ils veulent les amener à aller dans leur sens, expliquant que le journal se veut le défenseur de la communauté paysanne et qu'ils en connaissent les codes et les valeurs.

u.c.e. CARACTERISTIQUES DE LA CLASSE N°5

u.c.e. Khi2 Unité de Contexte Élémentaire

- 4 **38** **ann hader** se **donnera** comme mission essentielle de **lutter** contre cette pretention abusive. ceux qui l' ont fonde sont convaincus qu' il est **grand** temps que le **paysans revendiquent** au soleil leur place **legitime** et **impose** a tous le **respect** de leur dignite.
- 1 **28** aux ruraux en publiant, **ann hader**, nous voulons apporter aux ruraux qui **travaillent** a leur emancipation, un **organe** qui puisse **defendre** leurs droits, leur **liberte** et leur **dignite**, les **cultivateurs** peinent durement,

Les segments répétés confirment ces extraits :

SEGMENTS REPETES DE LA CLASSE N°5	
Fréquences	Segments Répétés
6	ann hader
4	qu+ ils
2	ceux qui
2	defendre. interet+
2	proprietaire+ et
1	tous ceux qui
1	qu+ il est
1	qu+ cultivat+eur
1	qu+ fermier+ et
1	qui pouvoir.
1	se il
1	se occuper
1	nous avons
1	nous savon+
1	notre bulletin+

En effet les segments « *Ann Hader* » sont répétés mais aussi « défendre » et « intérêt ». On peut donc au regard de ces informations comprendre une volonté de défendre les paysans. Pour y parvenir ils utilisent des mots forts et connus par ce monde. Tout comme dans la classe deux on retrouve cette présence du « nous » marquant l'unité au sein du journal.

La classe une regroupe les articles un des numéros deux, trois, et quatre. A la lecture des tableaux et des graphiques on s'aperçoit qu'il est question ici des syndicats, notamment des nouveaux face aux anciens. On comprend rapidement de quel côté se situe la revue : le discours est en faveur des nouveaux syndicats. Les U.C.E caractéristiques de la classe montrent clairement ce choix :

le **syndicat professionnel** devra être l'instrument de cette **éducation**. si ses fondateurs sont eux-mêmes profondément pénétrés de l'**esprit** qui doit animer tout bon **syndicaliste**, ils se consacreront à la diffusion de cet **esprit**, et peu-à-peu il prendra racine, dans tous les adhérents.

comprenant indistinctement tous les **ruraux** et en faisant une masse compacte et **disciplinée**. nous ne nous dissimulons pas qu'il est bien plus facile de créer des **syndicats**, tels qu'ils **existent actuellement**, que d'**établir** et de faire vivre des **syndicats** vraiment professionnels.

en cela les **syndicats anciens** ont manqué à leurs promesses, et c'était fatal. le **dédoublage** de l'**association rurale** s'impose donc pour tous ceux qui n'étant pas aveuglés par l'égoïsme, croient à l'utilité du vrai **syndicat** professionnel,

il nous semble que ce point est aujourd'hui hors de conteste. l'**ancienne conception** des **syndicats** mixtes, **comprenant** patrons et ouvriers, jadis préconisée dans les villes, est désormais universellement abandonnée, et nous ne voyons pas à quel titre on voudrait l'imposer aux **ruraux** 1.

et jaloux de ne s'**unir** pour la **défense** des intérêts de l'**agriculture** qu'avec des amis dévoués, créeront à côté de ces **syndicats**, pour eux et pour tous les autres, des **coopératives** qui laisseront dans la poche des cultivateurs,

Ces extraits montrent les propos utilisés pour argumenter contre les anciens syndicats. Pourquoi il faut plutôt les croire eux et les suivre, aller vers la modernité. Cette classe montre les réels désirs de ce journal, le pourquoi de sa création. Tous les rédacteurs sont impliqués dans les syndicats, surtout celui de Saint-Pol-de-Léon, et ils veulent défendre leurs idées mais aussi les expliquer. Ce journal est donc un moyen de transmettre ce qu'ils pensent mais aussi un moyen de faire la propagande des syndicats. La classe une et cinq représentent donc bien l'essence du journal, le syndicat modernisé d'un côté et les valeurs paysannes de l'autre.

Pour finir on retrouve dans la classe trois des inquiétudes plus terre à terre, il est question de l'agriculture et de son actualité. Elle regroupe les articles un des numéros quatre et trois. Quand on regarde les formes représentatives on peut voir une récurrence de mots liés à l'agriculture :

FORMES REPRESENTATIVES DE LA CLASSE N°3

Khi2	u.c.e. dans la classe	Formes réduites	Formes complètes
65.15	7	achat+	achat (6) achats (2)
55.34	6	vente+	vente (6) ventes (1)
36.24	4	engrais	engrais (4)
10.64	2	cause+	cause (2)
10.64	2	loi+	loi (2)
8.99	4	interet+	interet (2) interets (3)
8.60	3	materiel	materiel (1) materiels (2)
5.02	2	defendre.	
5.02	2	cooperati+f	

La revue traite aussi d'agriculture comme elle l'énonce dans l'édito du premier numéro, c'est pourtant un thème peu abordé au regard du lectorat visé. Cette classe montre donc une facette que je n'avais pas encore vraiment abordée dans mon analyse. La grande présence du syndicat a finalement pris le dessus sur les articles plus agricoles comme ceux de Grindorge¹⁶⁹ ou de Yan¹⁷⁰. Mais on retrouve cependant des articles traitant de ce quotidien paysan et en quoi l'améliorer comme Grindorge qui propose des conseils de semis ou Yan qui évoque les problèmes liés à l'achat d'animaux sur les marchés. Cette classe m'a donc permis d'observer le journal sous le prisme agricole et non syndical et j'ai ainsi pu prendre du recul sur le discours tenu par les rédacteurs. Mais on peut voir que le quotidien des paysans est souvent utilisé comme entrée à la problématique syndicale. Comme le montre les formes représentatives juste au-dessus, les mots sont souvent liés au syndicat, on peut donc en déduire que ces mots techniques servent au discours de propagande. Dans le premier graphique répertoriant toutes les classes on peut voir que la classe une et trois sont liées. Ce lien montre bien que la classe trois fait passer ses idées et sa position sur le syndicat au moyen d'exemples concrets.

Le rédacteur tente encore une fois de montrer qu'il fait partie du même monde que le lecteur en utilisant un vocabulaire lié à celui-ci :

169GRINDORGE J., « Penaoz kaout eost mad », *Ann Hader*, 11/1909 P 13-15.

170YAN, « Divis diwar benn ar gwerza anevaled », *Ann Hader*, Avril/1910 P 43-44.

u.c.e. CARACTERISTIQUES DE LA CLASSE N°3

u.c.e.	Khi2	Unité de Contexte Élémentaire
88	55	les marailleurs s' entendent de suite entre eux pour la vente de leurs légumes, les éleveurs pour l' achat d' étalons ou la vente des chevaux, les éleveurs et marailleurs ensemble pour l' achat d' engrais , de paille, de semences,
59	40	en lui procurant les milleures conditions possibles pour l' achat des engrais , et en lui assurant des débouchés pour la vente des produits de sa culture ou de son élevage.
65	27	mais c'est la précisément une grande cause de faiblesse pour ces associations l' union basée uniquement sur un intérêt matériel est toujours bien fragile, et elle ne peut manquer de se rompre, quand disparaît cet intérêt.
11	23	nous espérons que les syndicats ruraux s' organiseront assez fortement dans l' avenir pour défendre leurs intérêts matériels et moraux et, par la création de coopératives d' achat et de vente,
98	22	les syndicats ainsi concus, ont de fait rendus de très grands services à ce point de vue, bien que la loi ne leur ait toléré que l' achat des machines, semences, engrais , etc.
64	17	trop souvent en effet le cultivateur n' apprécie que ce qui se traduit immédiatement par un gain pécuniaire. or ce gain, les syndicats d' achat pour les engrais et de vente pour les blés, le lui procurent indubitablement.

En utilisant deux méthodes d'analyse de discours, la grille de lecture et le logiciel Alceste, j'ai pu confronter les résultats et voir quelles étaient les similitudes et les différences de contenu.

En général on retrouve un discours similaire que ce soit dans le logiciel ou bien avec la grille de lecture. En effet, on peut remarquer une forte présence du syndicat dans les articles mais aussi les valeurs qui motivent les rédacteurs, comme la solidarité. Ces deux thèmes sont très présents dans les deux méthodes d'analyse. De fait, on retrouve les mêmes préoccupations : la création de coopératives et d'assurances, la volonté de remplacer les vieux syndicats au profit d'autres plus modernes, mais aussi la dualité entre propriétaires et fermiers et la solidarité. Cette dernière est un des éléments clés du discours tenu par la revue. Dans quasiment chaque article on retrouve cette valeur, c'est à la lumière de l'analyse faite par le logiciel que je me suis aperçue du rôle de celle-ci pour *Ann Hader*, car c'est leur outil de propagande, leur moyen pour réunir tous les paysans.

Il en est de même pour l'utilisation du pronom « nous » : au moyen de celui-ci ils montrent qu'ils sont comme leurs lecteurs et qu'ils savent donc ce qui est bon pour eux. Mais c'est aussi un moyen de séduire le lecteur.

Par contre on ne retrouve que dans la grille de lecture la présence politique et religieuse. Il n'y a pas de mention de désir de neutralité ou bien d'éloge de l'Église dans *Alceste*. Il en est de même pour les personnes il n'y a pas de noms qui ressortent en particulier mais plutôt des groupes, comme les propriétaires ou bien les fermiers. Les jugements de valeur ne sont pas flagrants dans le logiciel. Néanmoins on peut voir que dans les U.C.E caractéristiques des classes plusieurs phrases montrent le point de vue du rédacteur sur tel ou tel sujet. C'est surtout l'aspect syndical qui prime dans les différentes classes mais aussi les préoccupations agricoles concrètes, thème que je n'ai pas abordé dans la grille de lecture. L'analyse de discours fait avec le logiciel traite le sujet de façon objective certes mais peut-être trop en surface. Il faut quand même noter que le logiciel utilisé dans cette analyse est une version ancienne : je n'ai donc pas pu accéder à toutes les fonctionnalités possibles. Il est cependant intéressant de l'utiliser pour avoir une vision d'ensemble et prendre ainsi du recul sur le journal et son contenu.

Les deux méthodes se complètent, et se répondent. Effectivement j'ai pu confirmer certaines hypothèses comme une prise de position évidente et assumée visible sur la grille de lecture et le logiciel, les rédacteurs affirment ce qu'ils pensent des vieux syndicats, en qui et quoi ils croient. Ils n'hésitent pas non plus à blâmer le gouvernement et crier à l'injustice mais on peut aussi déceler un désir de vouloir rester neutre. Dès le premier numéro le rédacteur en chef, Francis Bellec expose que la revue restera apolitique et ne parlera pas de religion. Or tout au long de la lecture des numéros on peut lire des éloges du Pape, en quoi être bons chrétiens aiderait le monde à aller mieux mais aussi quel parti politique amène la discorde et en quoi l'État est injuste avec les agriculteurs. Ce paradoxe peut être vu comme double car on retrouve aussi une volonté de s'affirmer dans son époque, de vouloir se moderniser, on peut le voir notamment avec les mots utilisés lorsqu'ils évoquent l'agriculture, notamment Grindorge quand il conseille de mettre non pas plus de fumier sur les terres mais des produits chimiques :

Er memez tra, ma roit d'ann douar muioc'h a deil-tiegez, e rankit ive assamblez lakaat muioc'h a dremph chimiq, phosphate, ha potasse, pe e kouezo adarre ar greun¹⁷¹ / En même temps si vous mettez sur vos terres plus de fumier, vous devez aussi mettre plus de produits chimiques, de phosphates, et de potasse, ou alors la graine ne poussera pas.

L'utilisation du mot « agriculteur » au lieu de « paysan » dans certains cas montre aussi ce désir. Il y a une volonté de moderniser jusqu'au nom qui les caractérisent, de changer la vision que l'on porte sur eux. Ce paradoxe peut aussi être complété par le choix des langues, qui n'en est pas un finalement car la revue est écrite aussi bien en français qu'en breton, même si la part de breton est bien plus importante que celle de français.

171 GRINDORGE J., « Penaoz kaout eost mad », *Ann Hader*, 11/1909 P 13-15.

Ce choix expose donc aussi une volonté de se moderniser certes mais tout en restant proche de la tradition. La revue est donc prise en étau entre la modernité qu'elle prône et la tradition qui fait partie intégrante de son identité.

IV. Pourquoi ?

Dans cette partie je vais tenter en m'appuyant sur divers ouvrages de comprendre le pourquoi de ces paradoxes. Pourquoi le comité de rédaction a fait tel ou tel choix. Ces paradoxes sont représentatifs de la société paysanne en Bretagne à cette époque. En effet, cette société oscille entre modernité et tradition mais aussi entre français et breton. Mais ce qui caractérise la revue c'est l'apparente neutralité qui règne au sein des articles : en regardant de plus près on décèle des prises de position évidentes. Ce sont ces paradoxes qui m'ont amenée à me demander pourquoi tenir ces propos.

Ce qui m'a marqué en premier lieu c'est le double discours modernité-tradition. Effectivement, il est difficile d'apercevoir vers quel côté penche leur opinion. D'un côté on retrouve un discours traditionnel, quasiment conservateur et de l'autre on lit une vision plus moderne et penchée vers un désir de progrès industriel et idéologique. On retrouve d'ailleurs ce même contenu paradoxal au sein du Sillon.

1. Le Sillon

Le Sillon est un mouvement qui est apparu à la fin du 19^{ème} siècle à l'initiative de deux anciens élèves du collège Stanislas : Paul Renaudin qui à cette période prépare une licence de Lettres à l'Institut catholique et Augustin Léger qui lui étudie à l'École Normale Supérieure. Au départ ce n'est qu'une revue, créée en 1894, portant le nom de *Sillon*. Le journal a pour ambition d'exprimer leurs idéaux, à savoir rassembler le christianisme, la démocratie et la science. Cette dernière devant contribuer à renouveler les idées religieuses en gardant sa place en ne prenant pas la place de la philosophie ni de la religion.

Mais la revue fait rapidement face à la réalité d'un journal et n'arrive pas à vendre assez de numéros. Paul Renaudin crée donc une société et demande à plusieurs de ses amis de souscrire, on retrouve notamment Marc Sangnier. Puis le journal fusionne avec deux revues Le Bulletin de la Crypte et la Revue, les trois revues rassemblant les mêmes idées d'une jeunesse catholique à la recherche de changements. Suite à des problèmes de santé, Paul Renaudin laisse la place à Marc Sangnier qui, maintenant qu'il a démissionné de l'armée, peut se consacrer entièrement au Sillon et de là émerge le mouvement du Sillon.

Marc Sangnier est né le 3 Avril 1873, dans le septième arrondissement de Paris, dans la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin. Fils d'un avocat et petit-fils de l'avocat bonapartiste Lachaud, il a reçu une éducation catholique et bourgeoise. Il fait ses études au Collège Stanislas où il prépare Polytechnique. Très vite il se lance dans le journal *le Sillon* et s'engage dans la voie qu'on lui connaît. Après la condamnation du Sillon, il crée la Ligue de la Jeune République en 1912.

Après la première guerre mondiale, il reçoit la croix de guerre et continue son action sociale. Il crée notamment la première auberge de jeunesse en 1929. Pendant la seconde guerre mondiale il soutiendra la résistance, et se fera enfermer pendant un mois. Au sortir de la guerre il devient président d'honneur du Mouvement Républicain Populaire et reçoit la Légion d'honneur. Il décède le 28 mai 1950.

Cette envie de promouvoir le catholicisme et la démocratie sociale ne date pas du Sillon. En effet les premières tentatives de rapprochement se font dans les années 1830 à l'initiative de Robert de Lamennais, Henri Lacordaire et Charles de Montalembert, ils réclament « la liberté de la presse de conscience et la liberté de la presse »¹⁷². Ils seront les premiers démocrates chrétiens.

C'est au travers d'une revue, *L'Avenir* qu'ils veulent combattre l'idée que Dieu est l'ennemi de la liberté. Mais c'est sans compter sur l'encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI qui condamne ce tout jeune mouvement et toutes autres pensées se rattachant à “la liberté de la presse, liberté la plus funeste, liberté exécrationnelle, pour laquelle on n'aura jamais assez d'horreur, et que certains hommes osent, avec tant de bruit et tant d'instance, demander et étendre partout.”¹⁷³. Dans cette encyclique, on remarque une vive répression du pape face à ce mouvement,

Abîme de malheurs sans fond, qu'ont surtout creusé ces sociétés conspiratrices, dans lesquelles les hérésies et les sectes ont, pour ainsi dire, vomis comme dans une espèce de sentine, tout ce qu'il y a dans leur sein de licence, de sacrilège et de blasphème¹⁷⁴

La divine autorité de l'Eglise est attaquée ; ses droits lui sont arrachés ; on la subordonne à des considérations toutes terrestres, et à force d'injustice, on la dévoue au mépris des peuples, la réduisant à une servitude honteuse¹⁷⁵.

A la suite de cette condamnation, Lamennais renonce à son apostolat et publie en 1834 *Parole d'un croyant*, exposant officiellement sa rupture avec l'Église. C'est pourquoi Marc Sangnier se rapprochera plus de la pensée de Henri Lacordaire qui lui s'est soumis à l'Église et continua de prêcher notamment au collège Stanislas¹⁷⁶.

172LEFEVRE D., *Marc Sangnier : L'aventure du catholicisme social*, Mame., Paris, Mame, 2008, p. 41.

173RUPERT L., *La liberté moderne, jugée par l'Église : encyclique mirari vos de Grégoire XVI contre l'avenir. Allocution jamdudum de Pie IX contre le libéralisme*, Paris, V. Palmé, 1862, p. 21.

174Ibid., p. 14.

175Ibid., p. 13.

176LEFEVRE D., *Marc Sangnier, op. cit.*, p. 46-47.

Le mouvement de jeunesse de formation religieuse et sociale voulu par Marc Sangnier prend de l'ampleur à Paris et en Province à la fin du dix-neuvième siècle. La presse sera une de leurs armes de diffusion ; de nombreuses revues, hebdomadaires, journaux seront d'ailleurs créés en son nom. Le journal officiel du parti qui paraîtra à partir de 1905, *L'Éveil Démocratique*, atteindra les cinquante mille exemplaires. De plus la presse silloniste en province est très active. En effet en 1905, dix mille jeunes adhèrent à six cent quarante groupes sillonistes¹⁷⁷.

Pour Charles D'Hellencourt, secrétaire général du Sillon « une seule condition est requise, avoir notre esprit, être de fait et uniquement du Sillon. »¹⁷⁸. Ce dernier distingue trois catégories de Sillons de provinces : les Sillons régionaux, les Sillons départementaux, les Sillons locaux. A la fin des années 1904, on retrouve cinq Sillons régionaux, chacun doté d'une revue similaire au *Sillon* et rattaché à celle-ci. Il y a pour le Sillon de l'Est : *Vive Labeur* ; pour le Sillon de Toulouse et du midi : *l'Ami des jeunes* ; pour les Sillons du Centre et de l'Ouest : *Au large* ; pour le Sillon de Bretagne : *l'Ajonc* ; pour le Sillon du Nord : *A la voile*¹⁷⁹

Le Sillon de Bretagne publie sa première revue locale : *l'Ajonc* le 10 juin 1904. Ce jour marque sa fondation officielle dans la région. C'est un groupe rennais qui en prend la tête, comptant environ soixante membres : ouvriers, employés de bureau, et étudiants pour la plupart. La moyenne d'âge est jeune, cela va de seize ans à vingt-cinq ans. Ce groupe est dirigé par deux prêtres : l'abbé Laizé, vicaire de la paroisse Notre-Dame, et l'abbé Huet, professeur à l'Institution St Vincent-de-Paul. Mais c'est un étudiant en droit qui tranche sur les décisions importantes et qui sera bientôt considéré comme le chef du Sillon de Bretagne, Michel Even.

Rapidement ce Sillon régional s'organise en plusieurs branches : on y retrouve plusieurs études, une Jeune Garde, un Institut Populaire, une maison de famille pour les jeunes gens. Ils établissent ces services dans un local rue St Melaine. C'est aussi dans ce local que sont installés les services administratifs du Sillon breton. A Rennes, le Sillon dispose du soutien de l'Ouest-Éclair, dirigé par Emmanuel Desgrées du Lou.

Rennes, Brest et Nantes sont les chefs-lieux de ce mouvement dans la région. Ils ont su donner un tour pratique à ces préoccupations sociales, en créant entre autres des coopératives agricoles et de consommation (la Bretonne). De nombreux intellectuels ont également soutenu ce mouvement social d'action : tout d'abord l'équipe de l'Ouest-Éclair, mais aussi des étudiants qui parcourront les campagnes pour faire connaître le Sillon.

¹⁷⁷*Ibid.*, p. 79.

¹⁷⁸D'HELLENCOURT C., « Sillons de province », *Sillon*, 04/10/1904 p.

¹⁷⁹CARON J., *Le Sillon et la démocratie chrétienne : 1894-1910*, Plon., Paris, Plon, 1966, p. 203.

Jacques Fonlupt, jeune avocat du Nord de la France, s'installera à Brest pour mener une action silloniste ; Joseph Kellersohn, professeur agrégé d'allemand au lycée de Quimper, soutiendra fortement la cause et aura d'ailleurs de vifs échanges avec l'Évêque Dubillard sur le Sillon. On se rend donc bien compte que le Sillon de Bretagne entretient des relations étroites avec le clergé.

De nombreux cercles d'études par exemple sont à l'initiative de prêtres, même si dès 1906, l'Évêque de Quimper et Léon interdit toute réunion en rapport avec le mouvement aux prêtres du diocèse. Les Évêques de Saint-Brieuc et de Rennes seront eux moins radicaux même s'ils n'approuvent pas le Sillon. Mais ce rôle de second plan que doit désormais avoir le clergé au sein du Sillon amène les jeunes sillonistes à se préoccuper davantage de la question sociale que de la question religieuse¹⁸⁰.

Le Sillon est proche de l'idéologie du syndicalisme, et rapidement l'un fonctionne avec l'autre. En ce début de vingtième siècle les syndicats se divisent en trois catégories : les syndicats rouges (la CGT) ; les syndicats jaunes associant patrons et ouvriers ; et les syndicats indépendants (majoritairement catholiques).

Mais ces syndicats ne répondent pas aux attentes du mouvement qui cherche le professionnalisme, le caractère démocratique ainsi que le respect des forces morales et spirituelles¹⁸¹. Pour autant le Sillon ne créera pas de syndicat car il ne voulait que promouvoir l'esprit syndical, amenant donc les sillonistes, la plupart du temps, à choisir le moins mauvais des syndicats selon eux. Cependant on peut noter que le Sillon est à l'origine de deux organisations syndicales professionnelles créées en 1909 : un syndicat des blanchisseuses fondé par des ouvrières sillonistes et un syndicat agricole professionnel à Saint-Pol-de-Léon ayant pour but de commercialiser les pommes de terre nouvelles qui étaient avant achetées par des courtiers.

D'ailleurs on peut remarquer la création de plusieurs syndicats de « cultivateurs cultivant ». On retrouve notamment l'abbé Trochu, créateur de l'Ouest-Éclair, qui créa dans les paroisses où il avait fait passage des caisses rurales et des syndicats. Il est l'auteur de *Questions Rurales*.

D'autres abbés comme Mancel et Grindorge créeront plus tard, dans les années 1920, des syndicats de « cultivateurs cultivant »¹⁸². Ces initiatives prépareront le terrain pour la JAC (jeunesse agricole catholique). Fondée sur l'initiative de l'ACJF, elle avait pour but d'évangéliser les campagnes et d'améliorer les conditions de vie des jeunes paysans.

180LEFEVRE D., *Marc Sangnier, op. cit.*, p. 113.

181*Ibid.*, p. 95.

182*Ibid.*, p. 98.

Au départ le Sillon entretenait de bonnes relations avec les autres mouvements catholiques, comme l'ACJF, mais à partir des années 1904-05, celles-ci se détériorent. Désormais un Sillon régional ne pourra pas se rattacher à un autre mouvement. Et c'est pendant ces années-là que le mouvement va se transformer petit à petit en parti politique. C'est pourquoi Marc Sangnier décide de le diviser en trois branches.

D'abord une union pour l'éducation civique reprend les activités traditionnelles du Sillon pour tout ce qui concerne le mouvement éducatif et la formation des jeunes. Ensuite, un comité démocratique d'action sociale entend rassembler les activités d'ordre économique et social. Enfin, le Plus Grand Sillon représente la branche politique qui permettra d'attirer des hommes et des femmes séduits par les idées de Marc Sangnier, mais que rebute toute idée confessionnelle¹⁸³.

Cette idée ne plaît pas à certains, et c'est ainsi qu'aux congrès d'Orléans de 1907, le groupe de Dijon se sépare du Sillon central car le Sillon laisse place au Plus Grand du Sillon afin de rallier « toutes les forces qui arriment consciemment ou inconsciemment l'esprit chrétien » et d'en faire « une sorte de grande famille militante avec non seulement des idées et des méthodes, mais aussi avec un esprit et un tempérament original. »¹⁸⁴ Pour les sillonistes de Dijon s'engager en politique signifie la perte du caractère du Sillon et en particulier son identité religieuse.

Comme le montre Denis Lefèvre dans son ouvrage *Marc Sangnier et la question sociale* ; quand la bataille religieuse était dominante, la priorité du Sillon était de défendre l'Église contre les anticléricaux, tout en gardant des positions sociales plus proche des socialistes, qui étaient alors masquées par l'opposition entre cléricaux et anticléricaux. Mais une fois cette guerre religieuse estompée, c'est la question sociale qui prend le dessus, s'éloignant donc des idées conservatrices de la majorité des catholiques. Désormais le combat de Marc Sangnier sera de rompre le lien qu'il y a entre l'Église catholique et les partis les plus conservateurs.

Dès lors le Vatican déjà soucieux du devenir de ce mouvement devient encore plus méfiant. En 1903 lors d'un voyage à Rome, le Sillon était venu exposer au Pape, qui l'avait reçu en compagnie de cardinaux, le but et le dessein du mouvement pour ainsi protéger l'autonomie du Sillon contre tout projet d'unification des organisations de jeunes catholiques de France¹⁸⁵.

Comme le montre Jeanne Caron dans son ouvrage *Le Sillon et la démocratie chrétienne*, le pape accueille la délégation et leur montre sa confiance tout en les mettant en garde,

183 *Ibid.*, p. 126.

184 *Ibid.*, p. 127.

185 CARON J., *Le Sillon et la démocratie chrétienne*, op. cit., p. 257.

Marc Sangnier ne s'est pas trompé en ce qui concerne les encouragements d'ensemble reçus à Rome. Mais il est permis de se demander, et la suite du développement ira dans le sens de cette hypothèse, si ces encouragements n'ont pas été assortis de conseils au cours des entretiens de Marc Sangnier avec Pie X ou Mgr Merry del Val et, de ce fait, subordonnés à certaines conditions ; ces conseils pouvaient se ramener à deux : pratiquer la charité dans les rapports avec les autres groupements (sans doute l'A.C.J.F) et se tenir en liaison étroite avec les autorités ecclésiastiques¹⁸⁶.

A partir de 1907 le Sillon commence à déranger. Le conflit entre Rome et le mouvement débute par l'encyclique *Pascendi* (8 septembre 1907), et même si le Sillon n'est pas directement visé, le texte condamne le modernisme et les démocrates, car ils détruisent l'autorité de l'Église. Après plusieurs visites à Rome et à plusieurs cardinaux mécontents, le Pape Pie X condamne le Sillon dans une lettre datée du 25 août 1910. Dans cette lettre longue de vingt-deux pages, le Pape dénonce les théories du Sillon,

les théories du Sillon, qui, sous leurs apparences brillantes et généreuses, manquent trop souvent de clarté, de logique, et de vérité, et sous ce rapport, ne relèvent pas du génie catholique et français¹⁸⁷.

Il expose en quoi ce mouvement aussi prometteur aux yeux du Vatican est devenu en l'espace de quelques années un parti politique désirant rénover la société sans idéaux religieux ; définissant le parti comme

Une démocratie qui ne sera ni catholique, ni protestante, ni juive ; une religion (car le sillonisme, les chefs l'ont dit, est une religion) plus universelle que l'Église catholique, réunissant tous les hommes devenus enfin frères et camarades dans le règne de Dieu. - « On ne travaille pas pour l'Église, on travaille pour l'humanité.¹⁸⁸

C'est pourquoi le Sillon est jugé dangereux, car les jeunes gens et le clergé enrôlés dans ce mouvement sont sous l'emprise de chefs qui leurs font croire à des utopies. Il termine sa lettre en annonçant les changements qu'il désire voir au sein des évêchés de France.

Notamment que les adhérents se soumettent à cette condamnation, tout comme leurs chefs et que les prêtres reprennent le dessus sur les cercles d'études en montrant qu'ils sont leurs supérieurs, « la milice sacerdotale reste au-dessus des associations laïques, même les plus utiles et animées du meilleur esprit. »¹⁸⁹

186 *Ibid.*, p. 270.

187 PIE X, « Lettre de notre Saint-Père le Pape Pie X. Aux Archevêques et Évêques de France "Au sujet du Sillon". ».

188 *Ibid.*

189 *Ibid.*

Cette lettre sera diffusée dans tous les évêchés de France. Dans le Diocèse de Quimper et Léon, Monseigneur Duparc souligne avec soulagement cette condamnation : « Nous lui sommes reconnaissants de sa Lettre si ferme, si claire, et si paternelle »¹⁹⁰. Il souligne également la rapidité avec laquelle les sillonistes se sont soumis, montrant ainsi leur acceptation des critiques faites. Monseigneur Duparc juge les propos de Pie X comme « calme, impartial, et mûrement réfléchi ». Il reprend bon nombre des accusations faites par le Pape en les approuvant. Il qualifie le Sillon d'illusions, et dénonce leurs théories erronées sur le pouvoir, leur fausse conception de la dignité, ainsi que leur esprit d'indépendance à l'égard des évêques.

Il mentionne également les créateurs de L'Avenir qui se sont eux aussi soumis suite à la condamnation de Rome, et à quel point cette soumission leur a été bénéfique. Il prend soin néanmoins de ne pas mentionner Lamennais qui suite à cette histoire a renoncé au clergé. Il rejoint également le Pape sur sa conception de la modernité, et conseille à tous les sillonistes de se plonger dans les encycliques du Pape Pie IX et Léon XIII,

L'encyclique sur le *Modernisme* et la Lettre sur le *Sillon* devront servir de base à leurs études. Qu'ils ne négligent pas le *Syllabus* de Pie IX ni les grandes Encycliques doctrinales et pratiques de Léon XIII. Il y faut toujours revenir, quand on veut connaître exactement ce que l'esprit moderne a introduit de faux et de dangereux dans les principes qui prétendent aujourd'hui régir la société¹⁹¹.

Il termine sa lettre par une information pratique,

Cette lettre pastorale et la Lettre du Pape sur le Sillon seront lues dans toutes Nos églises et chapelles, dimanche prochain, et les deux semaines suivantes.

Cette information nous montre bien à quel point le Sillon était influent dans la région à l'époque. L'évêque tient à ce que l'information passe, : cette idéologie moderniste n'est pas acceptée par le Vatican. Il montre aussi que les jeunes sillonistes ne sont pas reniés par l'Église bien au contraire, elle les rappelle vers le droit chemin.

Le Sillon, au départ mouvement de pensée né de quelques esprits du Collège Stanislas, devient en quelques années sous l'égide de Marc Sangnier un mouvement suivi par plusieurs milliers de personnes. Il est à l'origine de plusieurs créations de syndicats mais aussi de centaines de cercles d'études. Les journaux, moyen principal de propagande, sont nombreux, L'Éveil Démocratique, organe officiel, est soutenu par plusieurs journaux régionaux et locaux. C'est un parti marqué par une volonté de vouloir changer la société mais aussi régi par l'Église, qui n'apprécie pas cette envie de bousculer l'ordre établi, encore moins quand l'ordre c'est elle.

190DUPARC A.-Y.-M., « Lettre Pastorale N° 22 de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, promulguant dans Son Diocèse, la Lettre du Souverain Pontife, relative au « Sillon ». ».

191Ibid.

La condamnation montre cet ancrage aux traditions, et à quel point l'Église reste influente malgré la séparation de 1905. Le regard de Marc Sangnier sur la société est trop novateur pour le Pape qui réfute toute idée de changement, la tradition étant un marqueur de sûreté et d'ordre. Le Sillon et *Ann Hader* se retrouvent donc dans une situation comparable en ce début de siècle. La revue, étant proche du mouvement, se veut en quelque sorte son reflet dans la région.

1. Modernité et Tradition.

Moderne et tradition s'opposent donc dans les différents discours des rédacteurs. Une des explications à cette opposition pourrait être le lien qu'entretient la revue, tout comme la société bretonne en générale, avec l'Église. La Bretagne est une terre catholique et comme l'explique Ronan Calvez dans un article intitulé *Rome, capitale de la Bretagne*¹⁹², Rome est entre le XV^{ème} et le XX^{ème} la capitale littéraire de la région, cette littérature est proche de l'augustinisme politique jusqu'à la Révolution Française, faisant ainsi de l'Église la seule autorité existante.

A travers cette littérature se reflète la pensée d'une société. Les bouleversements qui suivent la Réforme protestante n'auront que peu d'influence en Bretagne, le protestantisme restant marginal tout comme le judaïsme.

Au fur et mesure du temps le breton est perçu comme archaïque et l'Église, afin de reprendre la main sur la société et sa morale montre un ultramontanisme de plus en plus prégnant, le peuple ne doit allégeance qu'au Pape de Rome. La littérature de l'époque le prouve car on retrouve peu d'écrivains remettant en cause le pouvoir de Rome. C'est dans cet état d'esprit que sont aussi les rédacteurs de la revue. En aucun cas ils ne remettent en question le pouvoir supérieur du Pape. Ils se soumettent sans hésiter à son pouvoir et se qualifient eux-mêmes de bons chrétiens guidés par la foi,

*ni a zo hag a fell d'eomp beza kristenien katolik dreist peb tra*¹⁹³ / nous sommes et nous voulons être des chrétiens catholiques par-dessus tout
*e kenteliou ar religion hag enn hor feiz eo e kavomp nerz-kaloun da ober hon dever*¹⁹⁴ / c'est dans l'apprentissage de la religion que nous trouvons le courage de faire notre devoir
*e Breiz-Izel, an oll labourerien a zo kristenien vad*¹⁹⁵ / en Basse-Bretagne, tous les travailleurs sont de bons chrétiens.

Ces quelques citations tirées des articles de la revue explicitent bien cette soumission à l'État religieux et non politique. En effet, ils ne se considèrent pas sous l'égide du gouvernement, qu'ils ne font que critiquer mais sous celui de l'autorité divine qui pour eux est la seule à les gouverner,

192CALVEZ R., « Rome, capitale de la Bretagne », *Des littératures périphériques*, 2013, coll.« Collection "Plurial" », p. 267-281.

193BELLEC F., « D'al labourerien-douar », *op. cit.*

194*Ibid.*

195KOUER, « Emgleo pe Syndikat », *Ann Hader*, Décembre/1909 p.21-23.

*kalz re nebeud a lezennou 'zo, evit difenn guiriou al labourerien douar*¹⁹⁶ / il existe trop peu de lois pour défendre les droits des agriculteurs
*n'euz gouarnamant ebed hag en deffe ar galloud d'en difena out-ho*¹⁹⁷ / il n'y a aucun gouvernement qui aurait le pouvoir de nous défendre.

Lorsque les rédacteurs évoquent le gouvernement, c'est régulièrement pour blâmer ses actions ou pour évoquer les injustices que subissent les paysans. Ce point de vue sur un État incompetent n'est pas original, en France la population montre une certaine indifférence face à la nation qu'elle devrait former.

En effet « l'idéologie nationale était encore diffuse et informelle au milieu du XIX^e siècle¹⁹⁸ ».

Le journal s'inscrit dans une époque en pleine mutation sociale et au travers du discours on peut être amené à penser que la séparation de l'Église et de l'État en 1905 est un fait qui a marqué leurs esprits, comme l'explique Christian Brunel dans l'ouvrage *Toute l'histoire de la Bretagne*¹⁹⁹, c'est une période en Bretagne où on retrouve un fort ultramontanisme et les propos des rédacteurs exposent cette politique de faire valoir l'autorité papale comme une autorité absolue, au-dessus de tout.

Mais rapidement dans les années 1880 la laïcité devient force de loi et peu à peu l'Église voit son recul dans la politique et l'éducation. La période de rédaction de la revue est une période où on peut voir l'idée bretonne et l'appartenance catholique face à la République laïque et jacobine.

Entre 1902 et 1914 on assiste à un affrontement entre l'Église et l'État²⁰⁰. C'est cette tension qui est retranscrite dans la revue, de manière dissimulée certes mais cette tension est quand même présente dans les écrits des rédacteurs, dans certains cas on perçoit un combat contre la république,

*pa vez menek euz gouarnamant eur vro, eun dispac'h a deu buan awalc'h aweachou; evid teuler eur roue diwar he dron ha lakaat eun all en e leac'h, neuz ket ezom labour bell, an histor en desk deomp*²⁰¹ / quand il est fait mention du gouvernement d'un pays, une révolution arrive parfois assez rapidement ; pour enlever un roi de son trône et en mettre un autre, il ne faut pas attendre longtemps, l'histoire nous l'apprend

196HIRRIEN J.-M., « Petra vank d'ann dud divar-ar-meaz », *Ann Hader*, 11/1909 p. 11-13.

197KOUER, « Emgleo pe Syndikat », *op. cit.*

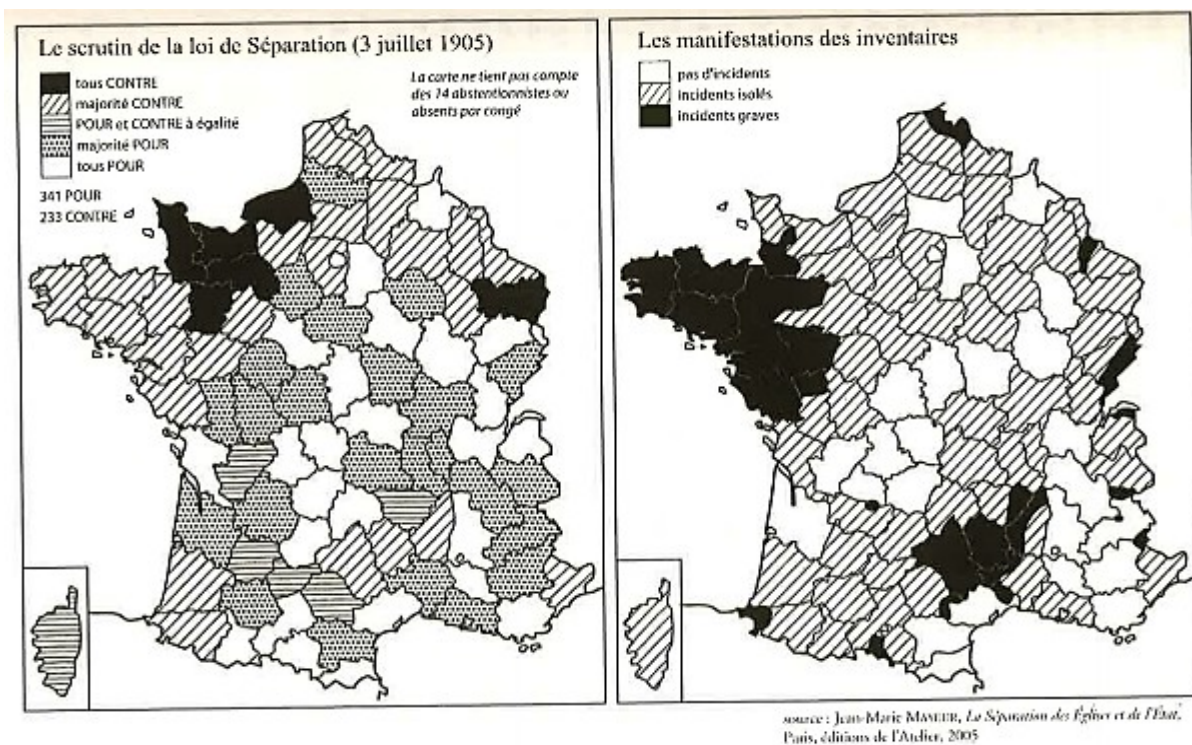
198WEBER E., B. GENIES, et A. BERMAN, *La fin des terroirs: la modernisation de la France rurale, 1870-1914*, S.I. Fayard/Editions Recherches, 1983, p. 691.

199MONNIER J.-J. et J.-C. CASSARD, *Toute l'histoire de la Bretagne [Texte imprimé] : des origines à la fin du XXe siècle.*, *op. cit.*, p. 560-570.

200TRANVOUEZ Y., J.-C. CASSARD, Y. CELTON, M.-T. CLOITRE, L. ELEGOET, S. GICQUEL, L. LAOT, B. LABEL, F. LE MOIGNE, K. LOUSSOUARN, G. PROVOST, H. QUEINNEC, et A. ROUSSEAU, *Requiem pour le catholicisme breton ?*, Brest, C.R.B.C, 2011, p. 28-29.

201EMILY J.-L., « Syndicat Kastell », *op. cit.*

Cet extrait montre bien le point de vue d'un des rédacteurs les plus prolifiques de la revue. Sa rubrique sur le syndicat s'étend d'ailleurs sur plusieurs numéros. On peut percevoir comme une menace ou un défi dans cette phrase. Montrer aux lecteurs qu'ils n'ont pas peur de s'investir dans leur cause. Cette soumission au pouvoir clérical montre donc leur volonté de plaire aux lecteurs, breton et léonard qui sont de fervents catholiques comme le montre cette carte²⁰² évoquant les avis des députés sur la question de la séparation de l'Église et de l'État :



Les rédacteurs font aussi partie de ces paysans fervents défenseurs de leur religion. Ils admettent sa supériorité mais sont en même temps emplis d'un nouvel élan, celui de la modernité et du futur, le syndicat est un mouvement nouveau et symbolise leur envie de faire progresser le monde paysan. C'est sans doute pourquoi la totalité des rédacteurs d'*Ann Hader* se revendiquent du Sillon, ce mouvement est pour eux la vision du futur : être catholique mais ancré dans son temps, vers la modernité.

Ce début de siècle est un tournant pour l'agriculture en Bretagne. En effet le début du XIX^{ème} siècle marque l'ouverture des routes et des chemins vicinaux, entraînant ainsi une diffusion des produits bretons vers un marché plus large, notamment Paris. Cette ouverture des routes permet également d'apporter plus facilement aux paysans les engrais et les amendements nécessaires à sa transformation²⁰³.

202BALCOU J., G. PROVOST, et Y. TRANVOUEZ, *Les Bretons et la Séparation 1795-2005*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Histoire », 2006, p. 15.

203MONNIER J.-J. et J.-C. CASSARD, *Toute l'histoire de la Bretagne [Texte imprimé] : des origines à la fin du XXe siècle., op. cit., p. 484.*

On fait aussi face à un accroissement de la production, à une augmentation des surfaces cultivables et donc à un élevage de bovins plus spécialisé pour la viande ou le lait. C'est le début du système de polyculture-élevage, les exploitations familiales modestes s'intensifient et se diversifient. L'arrivée de la mécanisation accélère le mouvement²⁰⁴. On assiste à de tels progrès que dès 1880 on peut parler d'une « ceinture dorée » de la Bretagne²⁰⁵.

La revue s'inscrit donc dans une période en pleine mutation et on retrouve dans les articles cette envie d'améliorer la condition paysanne. Dans l'article de Ronan Calvez, *Vie et mort du paysanisme breton : Feiz ha Breiz*²⁰⁶, on peut voir un certain parallèle avec le journal et les rédacteurs. En évoquant les profonds bouleversements que connaissent les campagnes bretonnes et donc de la nouvelle paysannerie qui en découle il montre que c'est ce lectorat que vise *Feiz ha Breiz* tout comme *Ann Hader*. Mais la ligne conductrice de *Feiz ha Breiz* c'est bien de dessiner « l'image d'un peuple breton exemplaire : celui-ci est avant tout agricole et religieux »²⁰⁷. On retrouve dans le journal silloniste cette même vision bien que plus édulcorée, on ressent une envie de montrer que « dans nos campagnes finistériennes, tous, ou presque tous nos cultivateurs ont dans le cœur la foi catholique et en font la règle de leur vie²⁰⁸».

Par contre à l'instar de *Feiz ha Breiz* la revue ne tente pas de sacraliser « le paysan breton laborieux, qui vise à mettre en évidence un mode de vie simple où labeur rime avec bonheur²⁰⁹ ». Au contraire elle tente d'exposer un aspect plus moderne, comme le montre la couverture : un semeur moderne dépourvu du costume traditionnel mais portant une tenue plus neutre et ancrée dans son époque.

On se rend également compte au fil de la lecture de l'emploi certaines fois du mot « agriculteurs » et d'autres fois du mot « paysans », comme l'explique Eugen Weber dans son ouvrage *La fin des terroirs : la modernisation de la France rurale, 1870-1914*²¹⁰, il y a une distinction entre

le paysan pour lequel l'agriculture est un mode de vie, non une source de profit, et l'agriculteur (farmer), qui pratique l'agriculture comme une industrie et considère la terre comme un capital et une marchandise²¹¹.

204CROIX A., J.-C. CASSARD, J.-R. LE QUEAU, et J.-Y. VEILLARD, *Dictionnaire d'histoire de Bretagne, op. cit.*, p. 32-33.

205MONNIER J.-J. et J.-C. CASSARD, *Toute l'histoire de la Bretagne [Texte imprimé] : des origines à la fin du XXe siècle, op. cit.*, p. 488.

206CALVEZ R., « Vie et mort du paysanisme breton: Feiz ha Breiz (1865-1875) », *La Bretagne Linguistique*, 1998, vol. 11, p. 77-97.

207Ibid., p. 80.

208BELLEC F., « Que doit être le Syndicat ? », *Ann Hader*, 10/1909 p.

209CALVEZ R., « Vie et mort du paysanisme breton », *op. cit.*, p. 83.

210WEBER E., B. GENIES, et A. BERMAN, *La fin des terroirs, op. cit.*

211Ibid., p. 175-176.

On peut donc percevoir dans l'utilisation de ces deux mots par la revue, une indécision qui marque ce paradoxe de modernité-tradition. D'un côté un paysan, ancré dans les traditions et face à son immuable destin qu'est le labeur, de l'autre l'agriculteur, en proie au changement, à la mécanisation et tourné vers le futur. Le monde agricole tel qu'il est connu à cette époque change. Comme le montre Christian Pelras dans son étude, *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun. Entre XIX^e siècle et III^e millénaire*²¹² on assiste à la fin d'un monde. En effet à partir du XVIII^{ème} siècle l'équilibre instauré depuis le néolithique change, on passe d'une civilisation agricole fondée sur

l'existence de communautés de villages, vivants en économie presque fermée, de l'exploitation du sol et des autres ressources naturelles, et se transmettant de génération en génération un ensemble cohérent de traditions technologiques, culturelles et religieuses, dont les plus anciennes remontaient sans doute à l'apparition de l'agriculture²¹³

à une société qui se transforme face à des nécessités économiques, à l'introduction de la machine et des moteurs, le développement des moyens de communication, ainsi que la dissémination de l'instruction et de l'information. Entraînant donc un phénomène d'acculturation²¹⁴, ici c'est l'assimilation d'une culture citadine par une culture rurale. On peut donc dire que cette époque charnière marque la fin du néolithique. *Ann Hader* oscille donc entre ces deux visions, son lien avec l'Église la tire vers une tradition ancrée et réelle tandis que la modernité vers laquelle elle tend reste lointaine et n'en est qu'à ses prémices.

Ce paradoxe est marqué de façon plus concrète par les articles qui exposent un point de vue assez moderne sur l'agriculture, l'illustration de couverture qui fait un pied de nez à celle du journal officiel du Sillon en Bretagne. Ces derniers s'inscrivent néanmoins dans un écrin plus traditionnel comme la forme du journal, l'orthographe, ou bien la récurrence du discours traditionaliste de l'Église. La langue est aussi un marqueur de cette indécision, il n'y a pas de choix défini ni de position claire sur le sujet.

212PELRAS C., *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun: Entre XIX^e siècle et III^e millénaire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Mémoire commune », 2001.

213*Ibid.*, p. 309.

214*Ibid.*, p. 310.

2. Français et Breton

L'utilisation de ces deux langues va de pair avec le discours qui vacille entre moderne et tradition. En effet l'utilisation de l'une et de l'autre montre un choix incertain. Utiliser le breton, parlé couramment et connu de tout le monde paysan ou bien choisir le français, langue vue comme d'avenir et de progrès.

Le breton reste jusqu'en 1870, aux exceptions urbaines près, la langue parlée en Basse-Bretagne. 80% de la population ne parle que breton et seulement 18% savent le lire et l'écrire²¹⁵. Le clergé s'est souvent exprimé sur la question, comme le montre Fañch Broudic dans son ouvrage, *L'interdiction de breton en 1902, la III^{ème} République contre les langues régionales*²¹⁶. Il paraît clair qu'au yeux du clergé la majorité de la population ne sait que le breton et comprend mal le français. C'est pourquoi ces derniers militent pour une prédication en breton²¹⁷.

C'est d'ailleurs ce facteur qui permet de déterminer le nombre réel de bretonnants. En regardant de plus près le tableau²¹⁸ montrant les langues de prédication en Bretagne, on peut voir de manière claire que le breton est majoritaire :

LANGUE DE LA PREDICATION	PAROISSES		POPULATION	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Breton	259	83,55%	478 185	61,90%
Breton majoritaire	30	9,68%	108 177	14,00%
Breton = Français	2	0,65%	11 573	1,50%
Français majoritaire	17	5,48%	162 802	21,08%
Français	2	0,65%	11 746	1,52%
TOTAL	310	100,00%	772 483	100,00%

Tableau 2. La prédication dans l'évêché de Quimper et Léon en 1902. Chiffres et pourcentages des paroisses et de la population.

En effet sur 310 paroisses, 259 prêchent en breton, et 30 majoritairement en breton. De l'autre côté on retrouve le français qui n'est utilisé que dans 19 paroisses au total. Sur la carte²¹⁹ qui suit on peut voir où se situent ces zones de prédication dans l'Évêché de Quimper et Léon :

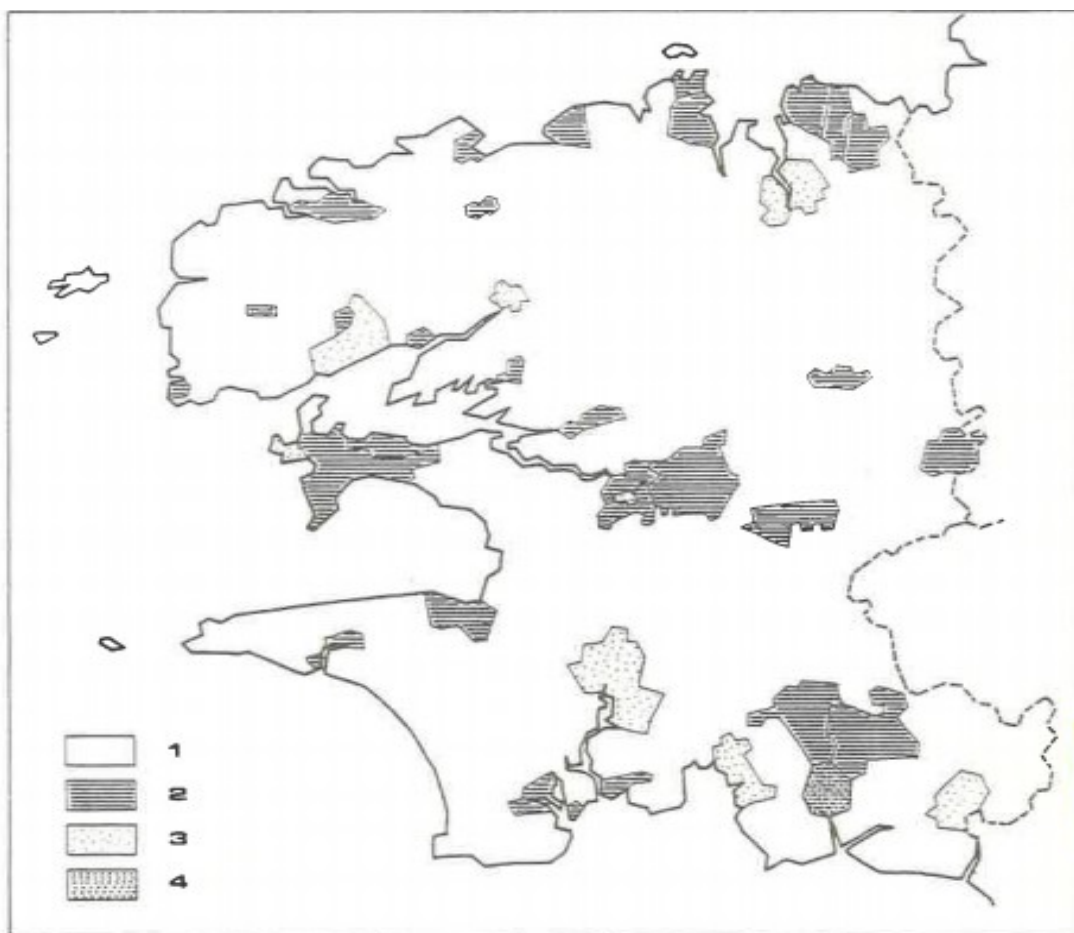
215 BROUDIC F., *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995, p. 290.

216 BROUDIC F., *L'interdiction du breton en 1902: la III^{ème} République contre les langues régionales*, Spézet, Coop Breizh, 1997.

217 *Ibid.*, p. 53.

218 *Ibid.*, p. 142.

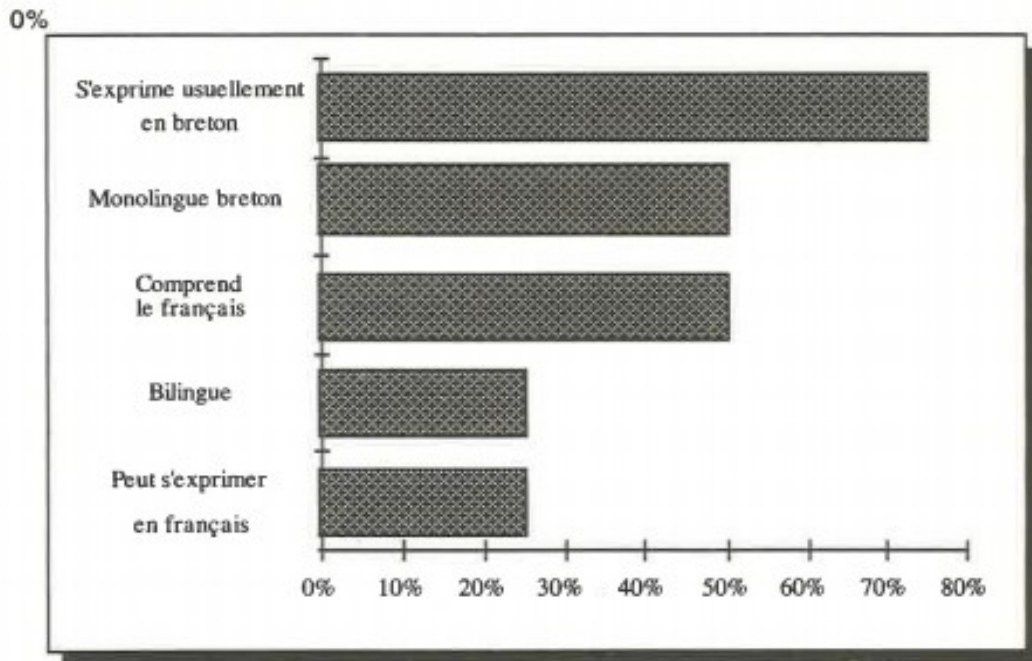
219 *Ibid.*, p. 143.



Carte 2 - La langue de la prédication en 1902 dans l'évêché de Quimper.
 1. Breton - 2. Breton majoritaire - 3. Français et breton à égalité - 4. Français majoritaire - 5. Français.
 Sources : Archives de l'évêché de Quimper, séries 3 F et 4 F.

On se rend compte en observant la carte que les zones où la prédication se fait en français sont principalement des villes comme Brest ou Quimper. Pour le reste on remarque une campagne très bretonnante et sur la côte un peu moins. La zone du Léon est très marquée par le breton mais on retrouve néanmoins des traces de français dans la prédication ce qui peut amener à penser que le français est connu par la population notamment sur la côte. Au regard de ce tableau et de cette carte Fañch Broudic établit un tableau²²⁰ afin d'explicitier les langues parlées en Bretagne :

²²⁰*Ibid.*, p. 149.



Graphique 3. Essai de caractérisation de la population de la Basse-Bretagne au début du XX^e siècle.

On comprend ici que plus de 70% de la population bretonne parle breton mais aussi que le français est compris par 50% de la population. Le français au début de siècle est donc en progression et s'imisce de plus en plus dans les familles bretonnes. Le breton est donc utilisé pour un usage quotidien. Comme le montre Jean le Dû et Yves le Berre dans leur article *Parité et disparité : sphère publique et sphère privé de la parole*²²¹, on peut constater deux niveaux de breton. Le badume, parlé localement, est familier et identitaire, il s'inscrit dans l'oral et se transmet par la sphère sociale. Et un breton dit standard, qu'on ne parle pas dans la vie quotidienne, ne trouvant emploi que dans la prédication, les cantiques et le théâtre.

Comme l'exprime les auteurs, les badumes ont été universellement pratiqués par une majorité de la population jusqu'à la « débrettonnisation du vingtième siècle »²²² et le standard marquait la forme haute du langage. Après la Révolution apparaît un autre niveau appelé norme qui s'avère être le français, la langue d'un État unifié, centralisé et laïc. Peu à peu cette norme va remplacer le standard, et peu à peu ce nouveau cadre diglossique va amener les gens à pratiquer le français dans leur domaine professionnel, surtout les enseignants et les hommes politiques, s'étendant donc à leur vie quotidienne. Néanmoins on retrouve de nombreuses familles qui continuent à échanger presque exclusivement en breton.

²²¹LE DU J. et Y. LE BERRE, *Parité et disparité: sphère publique et sphère privée de la parole*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, coll.« La Bretagne Linguistique : cahiers du Groupe de Recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne », n° 10, 1996.

²²²*Ibid.*, p. 17.

On se retrouve donc avec un badume qui se maintient mais dont la composante haute est désormais le français scolaire, le couple diglossique change²²³. C'est durant la période de 1870 à 1914 que s'opère une réelle transformation. Tout d'abord les lois Ferry rendent en 1881-1882 l'école laïque, obligatoire et gratuite. Le taux de scolarisation passe donc de 1878 à 1906 de 66% à 98% et le pourcentage d'analphabète de 30 à 3%. Le Français est appris dans toutes les écoles de Bretagne et devient gage de réussite sociale.

Dans la revue on rencontre donc cette diglossie. *Ann Hader* publie juste après la séparation de l'Église et l'État. On retrouve un breton proche de l'oral mais que l'on peut qualifier de standard, le badume n'étant utilisé qu'à l'oral. On peut donc lire un standard proche de l'oral, et léonard. Il est également à associer au breton de la revue mis en place par les rédacteurs de Feiz ha Breiz dans les années 1860-1870. Tous les rédacteurs d'*Ann Hader* écrivent quasiment de la même manière et les sonorités du léonard ressortent dans leurs écrits. En comparant les deux revues, on peut remarquer les similitudes. L'orthographe est similaire, plusieurs mots sont écrits de la même manière comme « *dioc'htu* », « *eun* », « *meaz* », « *divar* », « *mes* ». Dans tous ces mots on peut voir les sonorités léonardes ressortir. On peut donc être amené à penser que l'influence orthographique d'*Ann Hader* vient du journal catholique. Les deux revues utilisent la même rhétorique, en employant un registre paritaire. Leur discours se veut plus proche du lecteur, et c'est au moyen de phrases exclamatives ou interrogatives ainsi que par l'interpellation qu'ils mettent en place ce procédé.

Dans le mémoire de recherche de Ronan Calvez, traitant de la revue Feiz ha Breiz on peut lire plusieurs citations tirées du journal qui montrent ce procédé :

Ma na veler nemet re al lakipoted o c'houeza an tan voall dre ar vro, perak ar guir gristenien, nobl ha pobl, beleien ha diveleien, micherourien ha bourc'hisien, daoust d'ho stad, daoust d'ho hano, n'hellint hi ket rei an dourn an eil rum d'egile, evit mired oc'h an tan da gregi, evit he vouga pa vez, siouaz ! Kroget, pa c'hourdrouz trei peb tra e ludu ? / Si l'on ne voit que trop de vauriens répandre l'incendie à travers le pays, pourquoi les vrais chrétiens, les nobles et le peuple, prêtres et laïcs, ouvriers et bourgeois, malgré leur état, malgré leur nom, ne pourront-ils pas se donner la main de l'une des catégories à l'autre afin d'empêcher le feu de s'allumer, afin de l'étouffer puisque, hélas ! Il est allumé, puisqu'il menace de réduire toute chose en cendres ?²²⁴

Ici les points d'interrogations amènent le lecteur à se questionner même si la réponse est déjà dans la question ; ce procédé permet de convaincre tout en laissant l'impression du choix.

N'em eus ken nement eur guer da lavaret : grit buez mad, hag eleac'h tamal an douar, an douar, an amzer hag ar meveillen, likit ho poan ha taolit evez var kement a reot en ho tiegues, ha Doue a vezo ganeoc'h / Je n'ai qu'un mot à ajouter : soyez justes, et au lieu d'accuser la terre, le temps et les domestiques, impliquez-vous et prenez soin de tout ce que vous ferez dans votre exploitation, et Dieu sera avec vous.²²⁵

223Ibid., p. 16-20.

224CALVEZ R., « Un paysanisme breton ». *Feiz ha Breiz (1865-1875) et la société bretonne*, s.l, s.n, 1993, p. 230.

225Ibid., p. 64.

Ici c'est la façon dont le rédacteur interpelle son lectorat qui est intéressant, en lui disant quoi faire il lui montre où il a fauté et comment y remédier. On remarque la même chose chez les rédacteurs d'*Ann Hader* :

Neuze ta, dioc 'h ho klevet, ar vistri, ar varc'hdourien, ar gourraoterien a zo tud santel ha neuz netra da rebech dezho ? O ! Ma ve gwir ar gaou-ze !! / donc, selon vos dires les propriétaires, les marchands, les curateurs, sont des saints et on ne peut rien leur reprocher ? O ! C'est vrai ce mensonge !!²²⁶

Dans cet extrait c'est la ponctuation qui permet à l'auteur de justifier ses propos. La manière dont certains des rédacteurs s'adressent au lecteur permet aussi de faire le lien avec Feiz ha Breiz qui explique aussi ce que doivent faire les paysans. Dans le passage qui suit l'emploi de la deuxième personne du pluriel marque une adresse directe et frontale avec le lectorat.

pa vezoc'h unanet stard ken etrezoc'h netra na hello beza refused d'eoc'h, nemet he vezo just ha leal / quand vous serez très unis entre vous rien ne pourra vous être refusé, tant que cela reste juste et loyal²²⁷

Er memes tra ma roit d'ann douar muioc'h a deil-tiegez, e rankit ive assemblez lakaat muioc'h a dremph chimiq, phosphate ha potasse, pe e kouezo adarre ar greun / En même temps, si vous mettez plus de fumier sur la terre, vous devez en complément mettre plus de fumure chimique, de phosphate, et de potasse, sinon la graine ne poussera pas.²²⁸

Evit en em zifenn, n'e z'euz netra guelloc'h eged en em unani ; ha ne deuit ket a-ben evelse da gaout ann treac'h var ar re a ra brezel deoc'h eo red lavaret n'o peuz ket en em unanet mad, nag abred awalc'h / Pour se défendre, il n'y a rien de mieux que de s'unir ; et vous ne serez pas victorieux de ceux qui vous font la guerre, il faut dire que vous ne vous êtes pas bien unis, et trop tard.²²⁹

De plus on remarque que certaines rubriques comme les histoires avec dialogues reprise d'une certaine manière par le mensuel avec les articles de Yan²³⁰ mettant en scène un agriculteur dialoguant avec un ami.

D'un autre côté on lit dans *Ann Hader* un français normé et lisse, presque institutionnel. Dans les articles en breton, les rédacteurs osent plus de phrases du quotidien, interpellent les lecteurs et s'indignent.

ne fell ket deoc'h en em glevet, ha goulskoude, ma karfec'h en em harpa an eil var egile, ne viche den treac'h d'eoc'h / vous ne voulez pas vous entendre, et pourtant, si vous pouviez vous soutenir les uns les autres, personne ne vous serait supérieur.

klemm a reont, gant guir abeg, e z' euz niver a lezennou evit difenn ann arc'hantchou, heb ne vez euz ann tu all lezen ebed, evit difenn guiriou, liberte, ha buez al labourerien / ils se plaignent pour une vraie raison, il existe un bon nombre de lois pour défendre les finances, alors qu'il n'en existe aucune pour défendre les droits, la liberté et la vie des cultivateurs

226EMILY J.-L., « Syndicat Kastell », *op. cit.* 36-38

227« Al labour douar e Kambr an Deputed », *op. cit.* 30-32

228GRINDORGE J., « Penaoz kaout eost mad », *Ann Hader*, 11/1909 p.13-15

229KOUER, « Emgleo pe Syndikat », *op. cit.* 21-23

230YAN, « Divis diwar benn ar gwerza anevaled », *Ann Hader*, Avril/1910 p.43-44

ia, va mignouned, adarre ar Syndikat. Evit lakaat an dud da zont davet-han / oui, mon ami, encore le Syndicat. Pour que les gens y aillent.

Ces exemples montrent un discours direct aux lecteurs, le rédacteur les implique, il s'indigne des conditions paysannes et interpelle les paysans sur leur attitude. Le breton laisse d'ailleurs transparaître une certaine oralité dans son discours :

*oh ! Ni a vez dilezet gant ann oll²³¹ / oh ! Nous sommes délaissés par tous
piou-ta neuze ne c'hellont ket mont er syndicat ? ²³² / Qui donc alors ne peut pas faire partie du syndicat ?
me c'hoar vad me ! / moi je le sais bien !²³³*

Tandis que dans les articles en français, on ne retrouve pas cette adresse directe. Il n'y a pas de trace de dialogue ou bien d'interjections, le discours est plus édulcoré. Par exemple ce paragraphe de Francis Bellec :

Nous souhaitons ardemment que beaucoup se laissent gagner par la beauté de cet apostolat social. Nous pouvons leur donner l'assurance que leur voix trouvera de l'écho, et que leur zèle sera fécond.²³⁴

Les cultivateurs peinent durement, plus durement que les hommes de la ville. Leur situation matérielle n'est pas en rapport avec le travail qu'ils donnent. Leur labeur sert à nourrir les grands propriétaires dont ils louent les fermes et les marchands qui vendent leurs produits. Souvent même, non contents de prélever sur le travail du cultivateur des bénéfices trop larges, propriétaires et marchands traitent les paysans comme des inférieurs, des hommes de deuxième catégorie dont ils sont les maîtres naturels. Ann Hader se donnera comme mission essentielle de lutter contre cette prétention abusive.²³⁵

Et encore croyons-nous, sur ce point, qu'il serait bon que les syndicats économiques se divisent en syndicats d'achat et en syndicats de vente.²³⁶

Les exemples que l'on vient de voir dans les pages précédentes démontrent bien la différence de niveau de langage. On se retrouve avec un langage courant, employé dans la vie quotidienne dans les articles en breton, la ponctuation marquée avec les points d'exclamation et d'interrogation fait transparaître une certaine oralité dans le discours tout comme l'utilisation de la deuxième personne du pluriel pour interpeller le lecteur.

D'un autre côté on est face à un langage plus soutenu dans les articles rédigés en français. Le vocabulaire utilisé en est un exemple, ce sont des mots moins usuels, surtout à l'oral. Il y a aussi la distance qui est plus flagrante : en français le lecteur n'est pas directement visé. On peut également remarquer l'inversion entre le sujet et le verbe, « croyons-nous », marquant ce langage soutenu.

231HIRRIEN J.-M., « Petra vank d'ann dud divar-ar-meaz », *op. cit.*

232EMILY J.-L., « Syndikat Kastell. Penaoz e flier koumprenn hag heuill he reolenn », *op. cit.*

233GRINDORGE J., « Penaoz kaout eost mad », *op. cit.*

234BELLEC F., « Que doit être le Syndicat ? », *op. cit.*

235FONLUPT J., « Aux Ruraux », *Ann Hader*, 10/1909 p.3

236AR GALL S., « Les syndicats économiques », *Ann Hader*, Décembre/1909 p.17-19

On peut alors supposer que, suivant le message qu'ils veulent faire passer, ils utilisent telle ou telle langue. Le breton est plus proche du lecteur et le confronte directement à son quotidien tandis que le français qui est la langue institutionnelle montre un côté plus sérieux de la revue, comme pour se légitimer.

Mais ils veulent rester proche du lectorat et, pour ne pas trop marquer la distance qui est effective en utilisant un français stylisé, ils s'expriment aussi dans un breton que l'on pourrait qualifier de standard. Une partie de la presse de l'époque écrit dans un breton qui tendait plus vers une écriture standard, la revue ne déroge donc pas à la règle. Le breton leur permet d'évoquer de manière directe leurs pensées et de prouver qu'ils sont du même monde qu'eux, qu'ils font donc partie intégrante de la communauté car ils en connaissent les codes. C'est d'ailleurs le breton qui l'emporte sur le français au fil des numéros. L'envie de se montrer proche du lectorat est donc plus importante. On perçoit même dans la langue utilisée les problématiques qui bouleversent la Bretagne en ce début de vingtième siècle. Le français devient de plus en plus prégnant mais néanmoins le breton reste la manière la plus facile et directe de faire passer ses idées, de les diffuser plus largement. Utiliser le français est néanmoins une manière de toucher un jeune public qui de plus en plus le sait et pour qui cette langue rime avec futur²³⁷. Viser un jeune public est une manière de se créer un lectorat sur le long terme et de dynamiser les syndicats qu'ils promeuvent.

Ce qui me questionne au sein de ce journal c'est cette utilisation d'un breton local, il n'y a pas forcément un désir de toucher une région géographique large, ils se limitent au nord Finistère en utilisant ce standard. Une fois de plus la revue ramène à Saint-Pol-de-Léon et donc au syndicat qui unit tant les rédacteurs entre eux. Montrant finalement un désir de faire passer un message autour d'eux et de faire connaître aux paysans de cette région qu'il existe un nouveau syndicat et quoi de mieux pour ce faire que d'utiliser un breton bien connu et compréhensible. La population ne sachant pas dans sa majorité ni lire ni écrire, se pose alors à eux le problème d'être lu par ceux qui savent lire. Il leur a donc fallu écrire dans un breton très phonétique d'où peut-être l'utilisation de cette écriture si particulière :

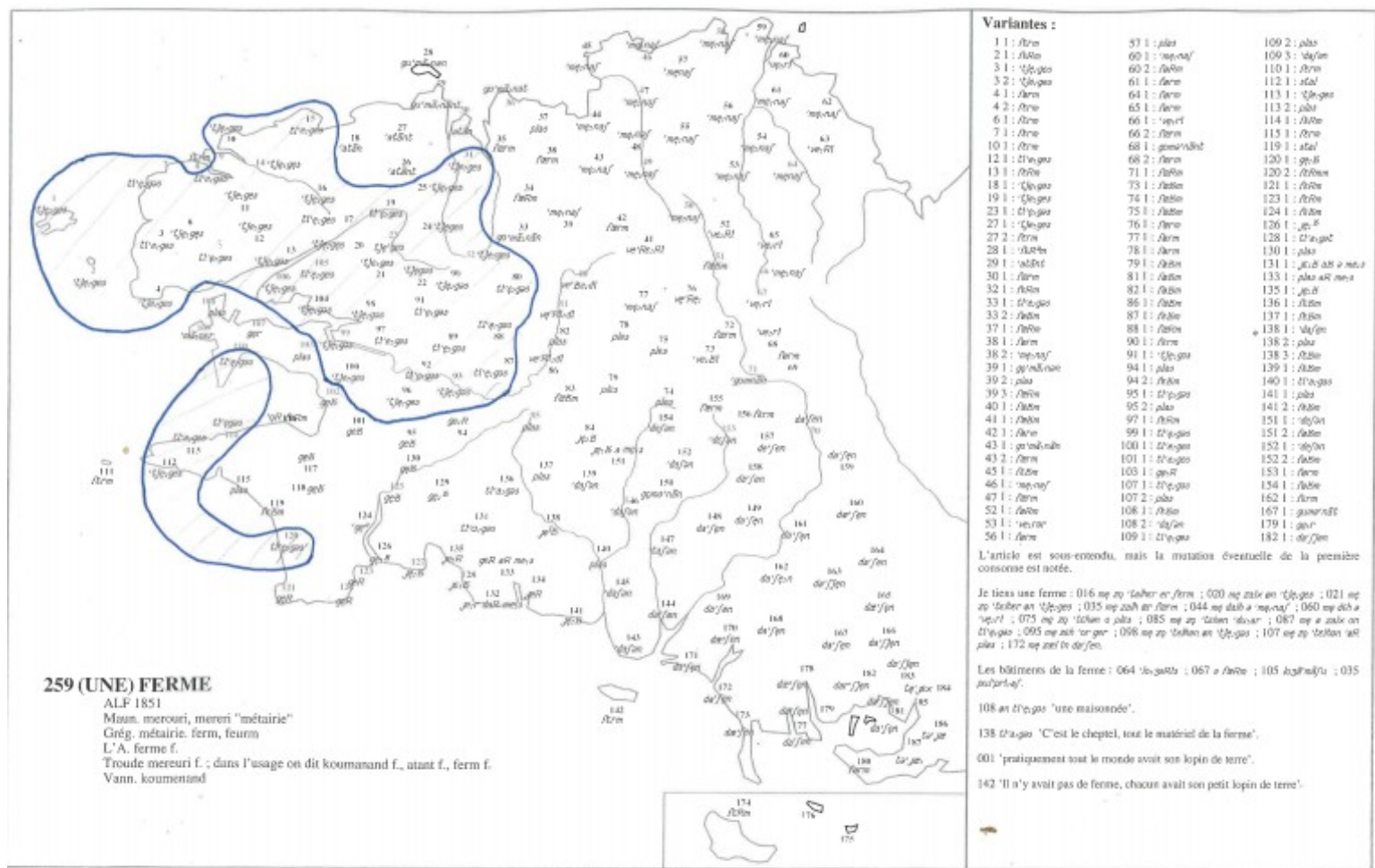
na ped gueach e meuz-me klevet tud divar-ar-meaz klemm abalamour m'o doa re vraz samm da zouguen, ha ne c'hellent ket en em denna gant ho ziegez ²³⁸ / Combien de fois j'ai entendu les gens de la campagne se plaindre parce qu'ils avaient trop à supporter, et qu'ils ne s'en sortaient pas avec leur ferme.

237BROUDIC F., *L'interdiction du breton en 1902*, op. cit., p. 169.

238HIRRIEN J.-M., « Petra vank d'ann dud divar-ar-meaz », op. cit.

Dans cette phrase on remarque plusieurs marqueurs spécifiques à la région du Léon, le mot « *gueach* », et la sonorité « *ea* » mais aussi le mot « *tiegez* » utilisé pour définir la ferme et caractéristique de la région.

Comme on peut le voir avec cette carte²³⁹, c'est un mot spécifique à une certaine régions. On retrouve ce mot dans la partie nord-ouest du Finistère, et dans une enclave sur la pointe sud du Finistère. L'utilisation de ce mot illustre donc une partie du lectorat potentiel de la revue. Par contre on suppose qu'aux alentours de ces isoglosses le mot était tout de même compris par la population même s'il n'était pas utilisé, c'est une carte non-exhaustive.



On est donc ici aussi confronté à cette question de la tradition et de la modernité, le français se positionnant du côté de cette dernière. De plus, faisant partie intégrante de la mouvance du Sillon, ils ne peuvent faire sans cette langue d'État qui unit tous les sillonistes entre eux, elle va donc de pair avec le mouvement qui se veut novateur, c'est la langue du syndicat.

239LE DU J., *Le nouvel atlas linguistique de Basse-Bretagne*, Paris, Les Belles Lettres, coll.« Etudes Celtiques », 1972.

Le breton lui est à rapprocher de l'Église. En effet il reste la langue favorite du clergé qui ne prêche et n'enseigne le fait religieux quasiment qu'en breton. Rester proche de ces valeurs chrétiennes tout en tendant à un futur moins traditionnel et ouvert sur le monde, tel est le désir de la revue et dans ces attentes, on retrouve celles du Sillon. Bien qu'absent du discours on comprend rapidement leur adhésion au mouvement.

Leurs discours transposent ceux du Sillon, de même que leurs idées. Même si au sein de ce journal l'impartialité est de mise, dès l'éditorial le rédacteur en chef, Francis Bellec met un point d'honneur à rester neutre et laisser tout avis politique et religieux de côté. Or, comme il a été vu antérieurement, les influences qui guident ces rédacteurs sont fortement présentes. De cette ambivalence entre modernité et tradition naît un discours neutre teinté de prises de position et de jugements.

3.Neutralité et partialité

La revue tient un discours assez particulier : effectivement on rencontre très rapidement un double discours avec d'un côté un désir de neutralité et de l'autre des jugements et des prises de position. Il n'y a pas de discours caché ou de tentative de se cacher derrière la neutralité annoncée. Les rédacteurs expriment clairement leurs opinions, ils tendent d'ailleurs pour plusieurs d'entre eux vers un discours argumentatif. En écrivant ses articles, chaque rédacteur se place donc dans une position de communication qui elle-même définit plusieurs registres :

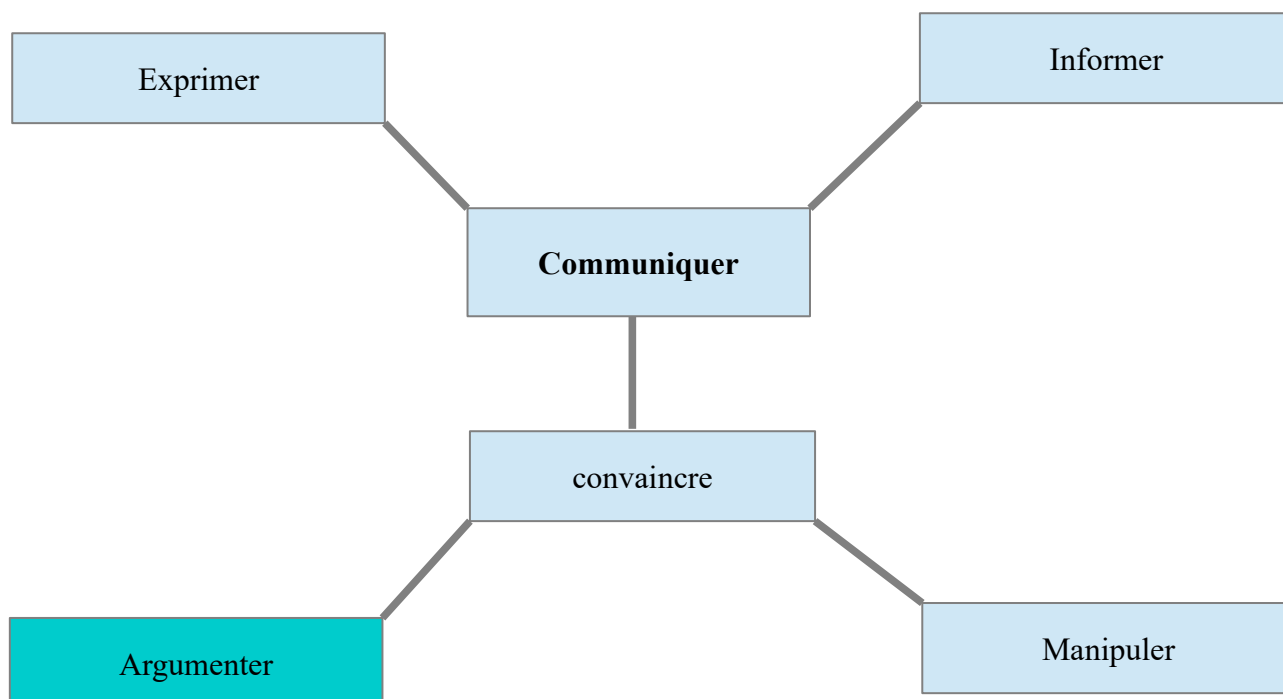


Figure 3 : registres de communications

Cette figure²⁴⁰ présente ces différents registres et nous montre que l'argumentation a pour rôle de convaincre le récepteur du message, ici les lecteurs.

Comme l'explique Philippe Breton dans son ouvrage²⁴¹, argumenter s'inscrit dans un triangle traditionnel, « émetteur-message-récepteur ». Ce procédé, des plus simples permet d'exprimer un message pour tenter de convaincre le lecteur. De plus on peut distinguer plusieurs niveaux dans l'argumentation : l'opinion de l'orateur - l'orateur lui-même, qui argumente – l'argument défendu par l'orateur – l'auditoire que l'orateur veut convaincre et le contexte de réception, c'est à dire l'ensemble des opinions, des valeurs et des jugements que partage un certain auditoire²⁴². A travers ces niveaux on comprend que l'objectif recherché est que l'opinion s'intègre dans le contexte de réception, le reste n'étant que des intermédiaires. Dans cet ouvrage l'auteur montre également en quoi l'émetteur adapte son message suivant le public, en effet il peut nuancer certaines de ses opinions suivant l'auditoire, et en accentuer d'autres.

il est en effet possible de présenter les choses de différentes façons parce qu'on a affaire à des publics différents, sans pour autant qu'il y ait une contradiction entre l'opinion qu'on défend et la mise en forme argumentative que l'on propose²⁴³.

Le discours argumentatif s'adapte et le locuteur cherche à modifier les représentations de l'interlocuteur, mais cette argumentation n'est possible que si l'orateur laisse la place au choix, car pour modifier cette représentation, il faut présenter le sujet de façon négociable, discutable²⁴⁴. On peut noter que dans la revue, on retrouve une argumentation de ce type,

Nous croyons cependant que ces associations doivent se transformer, se spécialiser, et n'être pour ainsi dire que les compléments du syndicat professionnel²⁴⁵.
Et encore croyons-nous, sur ce point, qu'il serait bon que les syndicats économiques se divisent en syndicats d'achat et en syndicats de vente²⁴⁶.

Lorsque l'auteur utilise ici la forme « croire » il laisse une fenêtre de discussion avec le lecteur, il n'affirme pas son opinion, il n'établit pas la certitude de ses propos.

Mais au contraire dans certains articles l'auteur engage dans son opinion et cherche à faire admettre ses conclusions,

Nous savons bien que l'Église catholique nous enseigne d'accepter avec résignation toutes les peines physiques ou morales de cette vie ; mais nous savons aussi qu'elle ne veut pas par là nous dire que nous ne devons pas faire le moindre effort pour les éviter ou les écarter de notre chemin²⁴⁷.

240BRETON P., *L'argumentation dans la communication*, 4e édition., Paris, la Découverte, coll.« Repères », n° 204, 2005, p. 5.

241BRETON P., *L'argumentation dans la communication*, *op. cit.*

242*Ibid.*, p. 19.

243*Ibid.*, p. 20.

244GOLDER C., *Le développement des discours argumentatifs*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, coll.« Actualités pédagogiques et psychologiques », n° 1996, 1996, p. 41.

245AR GALL S., « Les syndicats économiques », *Ann Hader*, Décembre/1909 p.

246*Ibid.*

247BELLEC F., « A nos lecteurs », *Ann Hader*, 03/1910 p.

En employant le verbe savoir, il certifie son opinion, il n'y a pas de doute ni de discussion, ce qu'il écrit est un fait. De plus on remarque au sein de la revue un fort emploi de la première personne du pluriel, par ce moyen l'énonciateur se place sous un collectif pour amener une vérité générale, il n'est pas le seul à avoir cette opinion²⁴⁸. A travers tous ces moyens on comprend que c'est un discours argumentatif qui a pour but de convaincre cela ne rentre donc pas en adéquation avec le domaine de la neutralité. La rédaction s'appuie sur des opinions et des jugements pour étayer ses propos et cherche à convaincre le lecteur en lui promettant une meilleure condition de vie ou bien en appuyant sur sa foi religieuse :

*hor religion eo a laka ac'han-omp da boania evit ma reno muioc'h a garantez ha muioc'h a justis*²⁴⁹ / C'est notre religion qui nous fait œuvrer pour que règne plus d'amour et de justice.

Cette phrase illustre parfaitement sur quelle corde ils jouent pour appuyer leur argumentation, celle de la foi et à travers cette valeur qu'est la solidarité et celle du changement qui promet une amélioration de la condition des lecteurs. Ce type de discours peut être une réponse au paradoxe qui lie le journal. En effet objectivité et discours argumentatif ne vont pas ensemble d'autant plus qu'ici c'est un discours avec l'objectif de convaincre les personnes qui lisent. Ce qui peut expliquer aussi cette contradiction c'est le caractère militant de la revue.

Comme l'écrit Michel Lagrée dans son ouvrage, *Religion et culture en Bretagne*²⁵⁰, la période allant de 1850 à 1950 est marquée par une action militante qui tente de réaffirmer l'ancrage de l'Église dans la vie sociale, économique et politique. Ann Hader s'inscrit dans cette période et au fil des articles et, comme on a déjà pu le voir, la religion marque une part importante de l'identité du journal. Les auteurs expriment leur foi et montrent qu'ils sont guidés par celle-ci. De plus, bon nombre des rédacteurs s'inscrivent dans le mouvement Silloniste, et en sont de fervents défenseurs. Même si au sein de la revue on ne lit rien qui en fasse la promotion, on peut néanmoins y voir les mêmes aspirations, les idées qui ressortent des articles concordent avec l'idéologie du Sillon. Ces deux facteurs marquent l'impossible neutralité de la revue, car elle est indirectement liée à deux organisations pour lesquelles les rédacteurs militent.

C'est aussi une période qui voit un essor de la presse, comme l'exprime le cardinal Labouré, archevêque de Rennes,

l'heure est passée de bâtir des églises et de décorer des autels ; la chose qui presse, c'est de couvrir le pays de journaux qui lui réapprendront la vérité²⁵¹.

248GOLDER C., *Le développement des discours argumentatifs*, op. cit., p. 40.

249BELLEC F., « D'al labouerrien-douar », op. cit.

250LAGREE M., *Religion et cultures en Bretagne : 1850-1950*, Paris, Fayard, 1992, p. 157.

251Ibid., p. 381.

Cette phrase montre bien l'état d'esprit qui règne à l'époque, et c'est dans ce contexte social qu'est créée la revue. Connu pour leurs actions sillonnistes et syndicales les rédacteurs s'ancrent donc dans leur époque en créant *Ann Hader*, revue faite pour propager leurs idées notamment syndicales.

On peut également supposer une certaine influence de *Feiz Ha Breiz*, en effet le journal est le premier imprimé en breton, il paraîtra de 1865 à 1884²⁵². Même si la revue correspond aux débuts des rédacteurs pour la plupart, on peut supposer qu'ils ont côtoyés l'hebdomadaire de près ou de loin. Toujours est-il qu'on retrouve des similitudes dans les sujets et les préoccupations abordés.

Tout d'abord le lectorat visé, une paysannerie moyenne en proie aux affres du changement ; *Feiz ha Breiz*, comme le montre Ronan Calvez dans un article paru dans le volume onze de *La Bretagne linguistique*²⁵³, rédigera tous ses articles en breton afin de toucher un public large. Du côté d'*Ann Hader* on retrouve ce même objectif mais l'époque est différente et le français se montre de plus en plus présent d'où ce choix linguistique. On retrouve aussi l'envie d'améliorer le quotidien de la communauté agricole, que ce soit avec les articles de Théophile de Pomperly dans la revue du dix-neuvième siècle ou bien les propos sur le syndicalisme dans le mensuel sillonniste. On peut aussi voir une aversion pour la ville, les deux revues peignent la ville comme un lieu rempli de vices et de dangers,

Mais, c'est toute la ville, même non bretonne qui est présentée comme pernicieuse. La ville sera présentée comme le lieu où viennent échouer et se dégrader d'anciens paysans²⁵⁴

*Ar plac'h a zo kollet vit biken.... Er C'hlanvdi... Er vouilhen... Eun taol kountel pe eun taol revolver... He c'horfo vreina hag hec'h ene, Doue a oar pelec'h... Paourkez Bretonez ! Setu aze merc'hed Breiz e Pariz, ha siouaz re wir eo !*²⁵⁵ / la fille est perdue à jamais, à l'hôpital... dans la boue... Un coup de couteau ou un coup de revolver... Son corps qui pourrit et son âme, Dieu sait où... pauvre Bretonne ! Voilà les filles de Bretagne à Paris et malheureusement cela est vrai !

On remarque également la forte influence de la religion dans les deux revues qui dessinent un paysan travaillant dur et bon chrétien. On peut également voir le discours contradictoire entre modernité et tradition dans *Feiz ha Breiz*, mais ici le paradoxe se fait au sein de la rédaction qui se ceints en deux. D'un côté les modernistes qui préconisent la formation de véritables agriculteurs et de l'autre, où le clergé est majoritaire, ceux qui refusent une déviation libérale, prônant un schéma de civilisation chrétienne intégrale, sacralisant le paysan laborieux et surtout croyant²⁵⁶. Toutes ces analogies m'ont amenée à penser à une influence ou du moins à une manière de voir la Bretagne de la même façon, bien qu'il y ait une trentaine d'année qui séparent les deux revues. Ce sont ces similitudes qui renforcent cette impression de militer au sein du journal, de convaincre que la raison est de leur côté.

252CALVEZ R., « Un paysanisme breton ». *Feiz ha Breiz (1865-1875) et la société bretonne*, s.l, s.n, 1993.

253CALVEZ R., « Vie et mort du paysanisme breton », *op. cit.*

254Ibid., p. 86.

255LERAN S., « An dilez-bro », *Ann Hader*, Mai/1910 p.62-64

256CALVEZ R., « Vie et mort du paysanisme breton », *op. cit.*, p. 83.

La neutralité et l'engagement ne vont pas de pair, c'est pourquoi on retrouve ce double discours car derrière une volonté d'objectivité l'engagement qui les anime ne peut rester en arrière-plan et rapidement le discours argumentatif se met en place. Néanmoins on peut tenter de comprendre cette volonté de rester neutre, quel est le but finalement ?

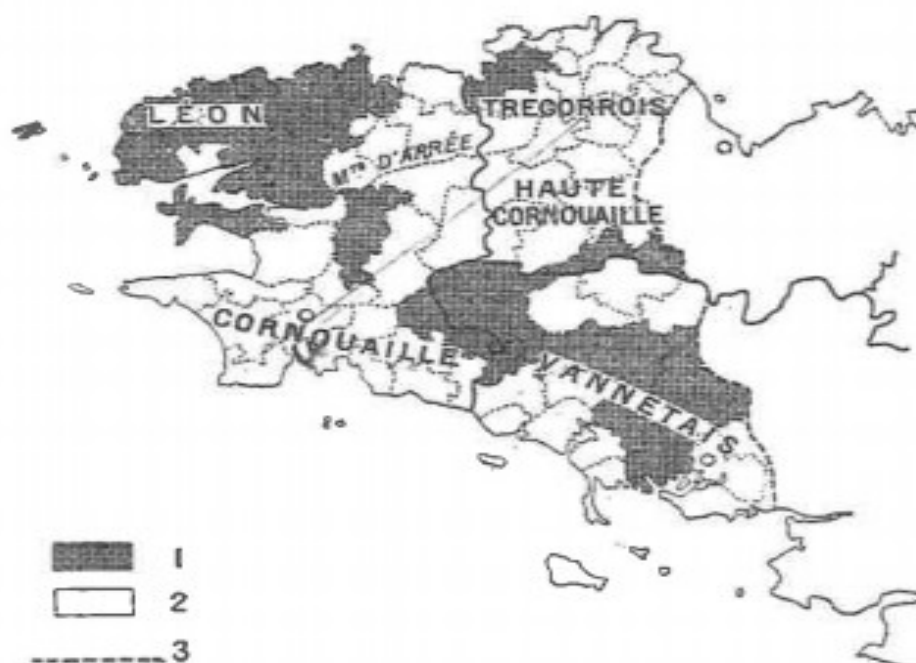
Une des hypothèses est probablement le désir de vouloir être lu par le plus grand nombre. C'est pourquoi, dès l'éditorial, on peut lire clairement qu'il ne sera pas fait mention de politique ni de religion. Or dans ces mêmes lignes on peut voir que le rédacteur en chef associe le journal à une religion et à une mouvance politique.

Ne vezo morse ganeomp nag hano na diviz divar-benn politik. Ann darn-vuia euz ar re a skrivio er gazeten a zo republikaned, da lavaret eo tud hag a zonz d'ez-ho e z'eo deread da bep den kaout guir da lavaret he c'her divar-benn traou ar vro, mez laosker a raint gostez, er gazeten-ma, furm ar c'houarnamant. Araok digemeret a-ma eur pennad skrid, ne glsakimp ket gouzout petra zonz divar-ben ar politik an hini hen digasso deomp : gant ma ne gomzo nemed nemed euz ar pezh a zell oc'h a labourerien-douar, hag a c'hell ober vad d'ezho, ne c'houlennimp ket muioc'h. Ar politik a zo eun dra hag a lakafe a-ma an disparti / il ne sera jamais question de politique de notre part. La plupart de ceux qui écriront dans cette revue sont républicain, c'est à dire que ce sont des gens qui pense qu'il est normal que chacun s'exprime sur ce qui se passe dans le pays. Mais nous laisserons de côté dans ce journal le rôle du gouvernement. Avant de recevoir les articles, nous ne chercherons pas à savoir les opinions politiques de celui qui à écrit tant que ce qui est dit concerne uniquement les paysans et ce qui peut leurs être bénéfique. On ne demande pas plus. La politique, ici, diviserait.

Ne gomzimp ket, ken neubeud, divar-benn religion. Ni a zo tud euz ar bed, ha n'or beuz da zourzial nemed euz traou ar bed-ma. Laosker a reomp gant ar veleien hag ann dud a iliz ar pezh a zo ho labour, da lavaret eo skigna ha difenn ar feiz. Mez, -Hen diskleria a reomp a vouez huel, azalek ann deiz kenta,- ni a zo hag a felle d'eomp beza kristenien katolik dreist peb tra. E kenteliou ar religion hag en hor feiz eo e kavomp ner-kaloun da ober hon dever ; hor religion eo a laka ac'han-homp da boania evit ma reno muioc'h a garantez ha muioc'h a justis e touez an dud ; ha morse ne lavarimp ha ne raimp netre hervez he lezennou. / on ne parlera pas non plus de religion. Nous sommes des gens du monde et nous ne nous préoccupons que des choses de ce monde. Nous laissons aux prêtres et au gens d'Église leur travail, qui est de diffuser et de défendre la foi. Mais, et nous revendiquons à voix haute depuis le début, nous sommes et nous voulons être des chrétiens catholiques par-dessus tout. C'est dans les leçons de la religion et dans notre foi que nous trouvons l'énergie nécessaire pour faire notre devoir. C'est la religion qui nous pousse à s'efforcer de faire régner plus d'amour et plus de justice entre les gens. Jamais nous ne dirons ou feront quoi que ce soit qui irait à l'encontre de ses lois.

Ces deux extraits montrent qu'il n'y a pas de neutralité même si le désir de l'être est là. Francis Bellec se sent obligé de revendiquer ses opinions, notamment lorsqu'il évoque la religion. Il mentionne bien le fait qu'il est guidé par la foi et que tout ce qu'il fait et dit est guidée par la religion. Peut-on alors voir de la neutralité dans ces articles si l'on sait que ce qu'il écrit est fait à la lumière de sa foi ? Il y a donc dès le premier article une confusion dans le discours annoncé. Montrer qu'ils sont apolitiques mais que néanmoins ils se rattachent à la mouvance républicaine de l'époque, il en est de même pour la religion, ils ne veulent exprimer aucune confession religieuse néanmoins ils se veulent être de bons chrétiens comme une grande majorité de la population bretonne à cette époque.

Description régionale



1. Cantons ayant donné une majorité à la coalition de droite.
2. Cantons ayant donné une majorité à la coalition de gauche.
3. Limite orientale des dialectes bretons.

FIG. 56. — Carte politique (par cantons) de la Bretagne bretonnante aux élections législatives de 1910

Cette carte²⁵⁷ montre comment la gauche gagne de plus en plus de terrain, le Léon reste de néanmoins majoritairement à droite. Ils ne se fondent donc pas dans la majorité de leur région. On peut cependant voir dans leur engagement républicain une certaine nuance. Les rédacteurs ne font pas partie de la branche anticléricale du mouvement. Bien qu'ils se situent à gauche, ils défendent des idées catholiques. On peut donc associer les rédacteurs au mouvement de gauche du catholicisme social, ce mouvement même que défend le sillon. Il y a donc un discours contradictoire, il se revendiquent républicain mais seulement pour la partie sociale qu'ils défendent dans leur journal grâce aux syndicats. Ils n'ont pas de propos anticléricaux, bien au contraire :

Kristenien katolik dreist peb tra [...] hag enn hor feiz eo e kavomp nerz-kaloun da ober hon dever. / chrétiens catholiques au-dessus de toute chose [...] c'est dans notre foi que nous trouvons l'énergie de faire notre devoir²⁵⁸.

257SIEGFRIED A., *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Impr. nationale éd, coll.« Acteurs de l'histoire », n° 1995, 1995, p. 284.

258 *Ibid.*

On est donc face à un discours qui n'est pas celui de la majorité de l'époque. Mais ils restent quand même proche de celui de l'autorité suprême qu'est la religion. Ils se revendiquent catholique et c'est cela le plus important finalement si l'on suit le discours ultramontaniste de l'époque.

De plus il est assez facile de tenir ce discours en Bretagne à cette époque, car comme on peut le voir les autres religions ne sont pas très représentées. En effet face à la population catholique les protestants sont peu nombreux. On peut remarquer que ces derniers sont sociologiquement implantés en zones urbaines²⁵⁹, la plupart des temples étant implantés dans les villes. Qui plus est la région léonarde est connue pour être un fort bastion catholique. Il y a donc une volonté de se mettre du côté d'une certaine majorité, celle du catholicisme qui est encore très influente en ce début de vingtième siècle.

En marquant dès l'éditorial une volonté d'impartialité la revue ne se ferme aucune porte, elle élargit le plus possible son champ de lecteurs. Cette neutralité de façade marque une volonté d'affirmer une certaine ouverture d'esprit, de montrer leur modernité.

Par suite, le syndicat doit être respectueux de toutes les croyances religieuses. Si nous le rappelons c'est seulement parce que c'est une conclusion logique du principe précédent ; car, dans nos campagnes finistériennes, tous, ou presque tous nos cultivateurs ont dans le cœur la foi catholique et en font la règle de leur vie. Ce point n'offre donc aucun intérêt pratique. S'il arrivait cependant, par hasard, qu'un cultivateur fût protestant, ce ne serait pas une raison pour lui fermer les portes du Syndicat. Il faudrait l'y admettre au même titre que les autres. Il n'y entrerait pas comme protestant, mais en qualité de travailleur de la terre ayant les mêmes intérêts à défendre, et les mêmes droits à réclamer, que les cultivateurs catholiques.²⁶⁰

Cet extrait montre cette envie de modernité et d'ouverture d'esprit. Mais comme Francis Bellec le souligne, il existe peu de protestants à l'époque dans la région. Néanmoins le fait de mentionner cette communauté religieuse montre cette envie de s'ouvrir au plus grand nombre.

A travers ces paroles ils ouvrent leurs portes à tout le monde, exposant ainsi qu'ils sont ouverts à tous. Néanmoins ils se revendiquent catholiques et montre ainsi à l'Église qu'ils sont de bons chrétiens. Ce discours de neutralité est d'ailleurs à rapprocher de la lettre que l'évêque de Quimper et Léon, Monseigneur Duparc, a écrit en 1910 lors de la condamnation du Sillon. Ce dernier écrit :

Si nos œuvres glissent dans la neutralité, elles nous échapperont à la longue pour tomber aux mains des indifférents ou des impies²⁶¹.

259LAGREE M., *Religion et cultures en Bretagne, op. cit.*, p. 132.

260BELLEC F., « Que doit être le Syndicat ? », *Ann Hader*, 10/1909 p.

261DUPARC A.-Y.-M., « Lettre Pastorale N° 22 de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, promulguant dans Son Diocèse, la Lettre du Souverain Pontife, relative au « Sillon ». », *op. cit.*, p. 7. p. 7

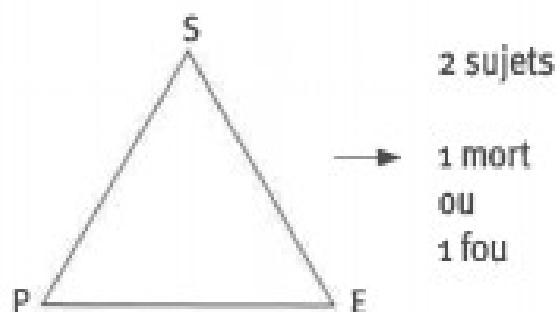
Même si ce texte ne vise pas directement le journal en lui-même, on comprend que religion et objectivité ne vont pas de pair et que donc vouloir exprimer les deux a forcément fait basculer cette objectivité vers l'expression d'opinions et de jugements. On est encore une fois confronté à cette problématique de modernité et tradition, qui est due à l'omniprésence de l'Église dans le discours du mensuel mais aussi à leur désir de suivre ce que fait le Sillon, ce mouvement exprime leur volonté de moderniser les conditions de vie par le biais des syndicats. Le journal écrit dans les derniers moments du Sillon et on ressent cette tension dans le journal entre suivre la doctrine religieuse ou bien se diriger vers une pensée plus moderniste de la religion et de la société comme le Sillon.

On peut voir ces deux discours dans les différents articles. Le syndicat exprime cette modernité. Néanmoins les propos tenus par la revue sont moins engagés que ceux du Sillon, c'est sans doute cela qui fera perdurer l'action syndicale dans la région après la condamnation du parti. Ce balancement montre donc l'influence de la religion et du Sillon, l'indécision entre tradition et modernité. On peut élargir ce questionnement à la communauté paysanne qui vit cette époque avec la même vision. *Ann Hader* reflète donc la pensée paysanne à cette époque. Car c'est une société qui change, de plus en plus de gens quittent les campagnes pour s'installer en ville. Mais on est aussi confronté à l'arrivée d'une Bretagne touristique qui s'ouvre sur la France grâce notamment au chemin de fer. Cette émigration bretonne apporte la modernité car les émigrés qui reviennent diffusent les modes de la ville et les dernières innovations ou techniques de travail²⁶². En ce qui concerne la religion c'est aussi une période en pleine mutation, la séparation de l'Église et de l'État notamment qui marque une nouvelle ère pour le catholicisme qui n'est plus impliqué dans les décisions de l'État. Elle est donc remise en question.

Ce paradoxe entre neutralité et partialité est donc dû à la tension qui existe entre modernité et tradition mais aussi au désir du journal de s'ouvrir au plus grand nombre et montrer qu'ils sont novateurs et ouverts d'esprit. On est donc face à une objectivité de façade qui se révèle n'être qu'un moyen de propagande et de communication. Néanmoins cette neutralité est compréhensible par le paradoxe qui la lie avec l'indécision qui règne dans le comité de rédaction, entre rester proche des valeurs que l'Église prône et l'envie de voir l'agriculture évoluer et par conséquent la vie paysanne. Ce paradoxe apporte d'autres discours. En regardant de plus près les articles on remarque une forme de paternalisme de la part des rédacteurs envers les lecteurs.

262 MONNIER J.-J. et J.-C. CASSARD, *Toute l'histoire de la Bretagne [Texte imprimé] : des origines à la fin du XXe siècle., op. cit., p. 298-299.*

Pour comprendre ce discours, on peut visualiser la relation entre rédacteur et lecteur comme un triangle pédagogique, composé de trois éléments : le savoir qui désigne le contenu, le professeur qui vu comme le formateur l'éducateur et les élèves qui renvoient aux apprenants, aux formés:



Ce schéma²⁶³ explique que faire acte de pédagogie c'est montrer qui parmi le savoir, le professeur ou l'élève fait office du mort ou du fou, ce dernier n'ayant qu'un rôle mineur. Il est exclu bien qu'indispensable car sans lui la relation entre les deux autres n'est pas possible. Ce mort est donc l'intermédiaire entre les deux autres, il n'a pas de rôle majeur, si ce n'est qu'il fait office de lien. Suivant qui joue ce mort on se retrouve confronté à certains processus, trois au total :

- le processus « enseigner » qui privilégie l'axe savoir-professeur
- le processus « former » qui privilégie l'axe professeur-élève
- le processus « apprendre » qui privilégie l'axe savoir-élève.²⁶⁴

On peut tenter de transposer ce modèle à celui de la revue afin de comprendre ce rôle d'éducateur. Vu les informations transmises par les rédacteurs et la manière dont ils s'adressent à leurs lecteurs, le processus qui ressort est celui dit de « former ». En effet on ressent un fort lien avec les rédacteurs et le lectorat, on retrouve de nombreuses apostrophes, et surtout une envie de la part des rédacteurs de montrer qu'ils sont proches d'eux et qu'ils les comprennent. Le sujet est alors un moyen de se rapprocher de l'élève.

263HOUSSAYE J., *Le triangle pédagogique: les différentes facettes de la pédagogie*, 2e édition., Issy-les-Moulineaux, ESF éditeur, coll.« Pédagogies », 2014, p. 11.

264Ibid., p. 11-14.

Mais comme le précise Jean Houssaye ce type de processus a ses limites et rapidement le professeur tend à se rapprocher de son lien avec le savoir changeant ainsi de stratégie²⁶⁵. On remarque également ce genre de revirement dans la revue. Si certains articles se montrent proches du lecteur d'autres exposent méticuleusement leur sujet et n'y incluent pas la personne qui lit. Par exemple le deuxième article du numéro un, rédigé par Jacques Fonlupt ne fait qu'évoquer son sujet et même lorsqu'il en vient aux paysans, donc son lectorat, il ne les interpelle pas directement. Il marque donc là une certaine distance avec les lecteurs.

En face des propriétaires des changements s'imposent également. En louant leurs fermes aux paysans, les propriétaires ne leur font pas une charité : ils font avec eux un contrat qui est avantageux pour les bailleurs et qui doit l'être aussi pour les fermiers. Vis-à-vis de leurs propriétaires, les fermiers et métayers ne sauraient être des inférieurs : les propriétaires n'ont à leur demander que l'exécution de leur contrat, Dans ce contrat de nombreuses réformes doivent être introduites.

Le vocabulaire utilisé dans les articles en français est aussi un marqueur de distance. On se retrouve face à un langage soutenu, avec des anacoluthes notamment :

Et encore **croions-nous**, sur ce point, qu'il serait bon que les syndicats économiques se divisent en syndicats d'achat et en syndicats de vente.²⁶⁶

Cette figure de style renvoie vers un phrasé écrit et non oral comme on peut le voir dans les articles en bretons. Ce sont d'ailleurs les articles en français qui créés de la distance :

Nous souhaitons ardemment que beaucoup se laissent gagner par la beauté de cet apostolat social. Nous pouvons leur donner l'assurance que leur voix trouvera de l'écho, et que leur zèle sera fécond.²⁶⁷

Au contraire Jean-Louis Emily dans ses articles sur le syndicat montre une certaine proximité avec le lecteur, en le qualifiant de « mon ami » et en le tutoyant. Même lorsque le lecteur est vouvoyé, on peut déceler un lien, il l'interpelle.

*ia, va mignouned, adarre ar Syndikat. Evit lakaat an dud da zont davet-han*²⁶⁸ / oui, mon ami, encore le Syndicat. Pour que les gens y aillent.
*ma welit an dra ze ebarz reolenn ar syndikat, e rankan lavaret d'eoc'h didroidel: n'oun ket kirriek ma hen deuz ho spered daoulagad fall*²⁶⁹ / Si vous voyez quelque chose dans cette règle, je dois vous dire directement : je ne suis pas responsable si votre esprit à de mauvais yeux.

Ici, il y a une proximité entre l'interlocuteur et le récepteur. La marque de la première personne du singulier d'abord mais surtout l'utilisation du mon « ami » montre que le rédacteur crée une relation entre eux deux, qu'il inclut le lecteur dans son discours.

D'autres articles montrent ce lien notamment lorsque le rédacteur s'inclut dans son discours :

265Ibid., p. 13.

266AR GALL S., « Les syndicats économiques », *op. cit.*

267BELLEC F., « Que doit être le Syndicat ? », *op. cit.*

268EMILY J.-L., « Syndikat Kastell. Penaoz e tleer koumprenn hag heuill he reolenn », *op. cit.*

269EMILY J.-L., « Syndicat Kastell », *op. cit.*

*dre ar syndicat epken e c'hellomp hen deski hag hen ober / on ne peut apprendre et faire que par le syndicat*²⁷⁰

*Peb hini ac'han-homp, dreiz-han he-unan, a zo dic'halloud dirak ar mestr, pe dirak ar marc'hadour. Ne ket souzuz ma kollomp. / chacun de nous sommes impuissants face aux maîtres ou aux marchands. Ce n'est pas étonnant si nous perdons.*²⁷¹

En s'incluant ils se rapprochent de leurs lecteurs. Ils veulent montrer qu'eux aussi sont des agriculteurs méprisés.

Le fait qu'on ne retrouve pas dans le discours des rédacteurs le dernier processus celui qui lie le sujet et l'élève montre qu'*Ann Hader* ne peut s'empêcher d'intervenir entre les deux, cassant ainsi le lien et ramenant le lien vers soit professeur et sujet soit vers élève et professeur. En effet ce processus vise à laisser l'élève comprendre de lui-même, le professeur jouant ainsi le rôle d'accompagnateur, chose que les rédacteurs ne font pas, car ils sont trop engagés dans le discours.

Ce triangle pédagogique permet d'exposer la manière dont les rédacteurs se font les professeurs de leurs lecteurs car on retrouve dans leurs articles des procédés de pédagogie.

Cette envie d'enseigner aux paysans est clairement évoquée dès le premier article écrit par Francis Bellec,

da gelen ha hentcha al labourerien-douar / pour instruire et guider les agriculteurs

deski d'es-ho kement tra a c'hel ho sikour hag ho dizamma / leur apprendre tout ce qui peut les aider et les soulager

kenteliou a vezo ive divar-benn an doare da gass eun tiegez / il y aura aussi des leçons sur la façon de mener une ferme

tud gouzidik a zisplego al lezennou a zell oc'h al labourerien-douar / des gens instruits expliqueront les lois qui concernent les agriculteurs

poania raio da glask vad al labourerien-douar, e peb doare ; ho c'helen hag ho hentcha a raio / il s'échinera à chercher le bien des agriculteurs, de toutes les façons ; il les instruira et les guidera.

En lisant ce genre de propos on comprend le but des rédacteurs. Faire des agriculteurs des personnes instruites qui peuvent ainsi s'améliorer.

D'un autre côté on peut lire que certains rédacteurs jugent le lecteur en s'adressant encore une fois directement à lui. Ils créent alors une hiérarchisation, et se donnent le statut dominant, en employant ce genre de phrase. Ce genre de situation se ramène aussi au lien qu'entretient l'élève avec son professeur. Comme l'explique Claude Germain²⁷²,

270EMILY J.-L., « Syndicat Kastell penaoz e tleer compren hag heuill e reolenn », *op. cit.*

271EMILY J.-L., « Syndikat Kastell. Penaoz e tleer koumprenn hag heuill he reolenn », *op. cit.*

272CICUREL F., M. LEBRE-PEYTARD, et G. PETIOT, *Discours d'enseignement et discours médiatiques: pour une recherche de la didacticité*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, coll.« Les Carnets du CEDISCOR », n° 2, 1994, p. 17-26.

C'est que, dans une salle de classe, c'est l'enseignant qui a un statut dominant et non l'interlocuteur comme cela se produit dans les conversations quotidiennes. C'est ce qui fait, semble-t-il, que c'est le LOCUTEUR qui juge le plus souvent²⁷³.

Ce statut est donc aussi visible dans la revue ce qui renforce le côté éducateur que se donnent les rédacteurs. A travers cette hiérarchie on peut également déceler une infantilisation du lecteur. Ce terme comme défini dans le dictionnaire exprime le fait de « Maintenir chez quelqu'un un caractère ou une mentalité infantile²⁷⁴ ». Effectivement, les rédacteurs ont pour la plupart des propos qui mettent les lecteurs dans une situation de faute. On retrouve des propos qui expliquent aux lecteurs comment ils doivent se comporter les uns avec les autres,

n'eo ket awalc'h d'ez-han sonjal enn-han he-unan, sonjal a dle c'hoaz enn dud all, a zo breudeur d'ez-han ha rei ann dourn dez-ho evit ho sikour²⁷⁵ / ce n'est pas suffisant de ne penser qu'à soi, il faut aussi penser aux autres, qui sont des frères et leur donner la main pour les aider
ne fell ket deoc'h en em glevet, ha goulskoude, ma karfec'h en em harpa an eil var egile, ne viche den treac'h d'eoc'h²⁷⁶ / vous ne voulez pas vous entendre, et pourtant, si vous pouviez vous soutenir les uns les autres, personne ne vous serait supérieur.

Ces deux exemples illustrent comment les rédacteurs infantilisent les paysans, car derrière les lecteurs se trouve probablement une grande majorité d'agriculteurs. Il y a donc un souci de faire grandir le paysan en lui montrant ce qu'il doit faire. On peut aussi lire ce genre de discours dans les articles en français. Par exemple dans celui de Francis Bellec, dans le numéro six, on trouve avec des propos d'instituteur, il n'hésite pas d'ailleurs à leur donner comme des devoirs :

Comme conclusion nous dirons que faire que notre bulletin obtienne le succès que nous croyons devoir lui être dû, de lui faire trois sortes de collaboration :

I° Collaboration par des articles bretons ou français de tous ceux qui sont aptes à en faire et ils sont, nous en sommes sûrs, très nombreux. Il suffit souvent de s'y mettre pour constater que ce qui paraît au premier abord impossible, est relativement facile.

II° Collaboration par la propagande particulière près des amis et voisins, qui a pour conséquence des abonnements nouveaux ;

III° Collaboration par la correspondance, qui portera à notre connaissance, des faits intéressants le mouvement social rural et des idées sur les solutions à apporter à certaines questions, qui, insoupçonnées jusqu'alors, sont si simples parfois que tout le monde est obligé de s'y rallier.²⁷⁷

273Ibid., p. 24.

274LAROUSSE É., *Définitions : infantiliser - Dictionnaire de français Larousse*, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/infantiliser/42883>, consulté le 31 mai 2018.

275BELLEC F., « D'al labourerien-douar », *op. cit.*

276HIRRIEN J.-M., « Petra vank d'ann dud divar-ar-meaz », *op. cit.*

277BELLEC F., « A nos lecteurs », *op. cit.*

L'article entier est d'ailleurs consacré à ce que doit faire le lecteur pour que la revue continue d'exister donc au-delà d'éduquer le paysan à un vie meilleure il désire que la revue perdure et cela passe par un effort de la part des lecteurs.

La revue se veut donc être l'éducatrice d'un nouveau monde paysan. Mais pour cela il faut que ce dernier change et suive ce que les rédacteurs lui conseillent. En se plaçant comme des éducateurs ou des parents, ils se donnent le rôle dominant et cette position leur permet d'asseoir leurs propos et de se légitimer. En effet le discours d'un adulte face à celui un enfant paraît plus crédible et raisonné. Donc en donnant la place d'enfant aux paysans ils s'assurent d'être écoutés.

On peut également voir que le mensuel veut transmettre certaines valeurs comme la solidarité et les traditions qui permettront aux paysans de devenir plus soudés notamment au sein des syndicats. Mais cette vision du monde paysan n'est-elle pas idéalisée, les valeurs qu'ils veulent tant inculquer semblent parfois tenir de l'utopie. Au fil de la revue nous est décrit une certaine paysannerie, dans *Feiz ha Breiz* on nous brosse le portrait « d'un peuple breton exemplaire : celui-ci est avant tout agricole et religieux »²⁷⁸. Dans *Ann Hader* on se retrouve face à des rédacteurs qui décrivent ce que doit être un paysan,

*red eo lakaat hon interest hon-unan da blega dirak interest ann oll dud all*²⁷⁹ / il faut que notre intérêt passe après celui des autres

*en em unani e Syndikajou, evit studia enn-ho interest hor micher penn-da-benn.*²⁸⁰ / s'unir dans des syndicats, pour y étudier de bout en bout les intérêts de notre métier

*en em unani ken-etrez-ho evit guellaat ho stad*²⁸¹ / s'unir entre-eux pour améliorer leurs conditions

*ar pezh a garfemp ni a vez guelel sevel euz an had a skuillomp var zouar Breiz-Izel eo guir kalonou tud da ren ar stourm nevez a glever o trouzal kreffoc'h kreffa bemdez*²⁸² / ce que nous aimerions voir grandir de la semence que nous répandons en Bretagne ce sont des gens courageux prêts à se battre en entendant la bataille qui gronde de plus en plus fort chaque jour.

*me a gred ne zei mad an traou nemed pa grogo an dud da gaout kalonou karantezuz*²⁸³ / je crois que les choses iront bien quand les gens commenceront à avoir des cœurs aimants

*ar pezh a vank d'an den eo madelez an den*²⁸⁴ / ce qu'il manque à l'homme c'est la bonté humaine

un minimum de bien-être est indispensable à l'exercice de la vertu²⁸⁵

*hon mennoz, en Hader, eo ma reno ar justis, al lealdet e peb tra*²⁸⁶ / notre idée, dans Hader, est que la justice et la loyauté règnent au-dessus de tout.

278CALVEZ R., « Vie et mort du paysanisme breton », *op. cit.*, p. 80.

279BELLEC F., « D'al labourerien-douar », *op. cit.*

280LE DISSES L., « Petra eo eur Syndicat.- Perak eo bet savet hini Kastell », *op. cit.*

281*Ibid.*

282INCONNU, « Guerz An Hader », *op. cit.*

283EMILY J.-L., « Syndicat Kastell penaoz e tleer compren hag heuilh e reolenn », *op. cit.*

284*Ibid.*

285*Ibid.*

286BELLEC F., « Eur c'hef reassurans a eneb ar c'hollou loened », *op. cit.*

Ces exemples, pris dans les différents articles de la revue, montrent ce que le mensuel attend des lecteurs et plus généralement de la communauté paysanne. A travers ce qui est décrit ici on peut voir les valeurs de la solidarité revenir souvent, comme on a pu le constater dans le chapitre précédent. Mais aussi les valeurs de la justice, de l'amour, de la bonté et de la combativité. Toutes ces valeurs nous décrivent une paysannerie idéalisée. Ils désirent créer grâce aux syndicats la communauté paysanne idéale, presque mythique.

On se retrouve face à ce que développe Héliane Bernard dans son article²⁸⁷, une paysannerie de fiction. En effet toutes les valeurs mises en avant par la revue pour définir ce que doit devenir le monde paysan nous montrent des valeurs catholiques. On est donc face au mythe du paysan résolument catholique, qui travaille sa terre humblement.

Dans cet article qui expose en quoi L'Angélus de Millet est un discours mythique, il nous est montré comment le peintre y voit une certaine paysannerie : le paysan que peint Millet est le représentant type de la destinée humaine. Il travaille dur. Il œuvre dans la nature avec courage et persévérance. Il est pauvre, travailleur, soumis, digne et pieux²⁸⁸. On retrouve cette vision dans *Ann Hader*, à l'exception de la soumission qui est au contraire dénoncée par plusieurs rédacteurs qui appellent à se battre pour se libérer, comme l'écrit Jaques Fonlupt « Nous ne revendiquons qu'une chose : la Liberté de la Terre.²⁸⁹ ».

Néanmoins les rédacteurs créent un mythe à travers les valeurs qu'ils veulent transmettre car le mensuel oscille entre la paysannerie décrite par Héliane Bernard, un paysan spirituel et intemporel, ancré à sa terre, rempli de valeurs presque héroïques et une paysannerie évoluée, un paysan qui tend à s'adapter à son époque et qui recherche la modernité. On peut alors voir la revue comme un tableau et la première de couverture en est l'exemple. On y voit au premier plan un paysan qui tend à la modernité, en effet il ne répond pas au stéréotype du paysan véhiculé à l'époque. La gravure montre un homme vêtu de la manière la plus basique et la plus neutre. Et comme le montre Catherine Bertho,

La figure autour de laquelle se cristallise le stéréotype régional à cette époque est masculine. C'est celle d'un homme en bragou-bras à cheveu long, armé d'un pen-bas, se profilant sur un ciel d'orage dans un décor de ruines gothiques²⁹⁰.

C'est cette représentation qui est le plus souvent repris pour peindre les paysans bretons, comme on peut d'ailleurs le voir dans la revue officielle du Sillon en Bretagne, L'Ajonc. Au second plan on y voit un village des plus traditionnels avec en son centre une église.

287BERNARD H., « L'Angélus de Millet », *op. cit.*

288*Ibid.*, p. 243.

289FONLUPT J., « Aux Ruraux », *op. cit.*

290BERTHO C., « L'invention de la Bretagne [Genèse sociale d'un stéréotype] », *op. cit.*, p. 48.

Ce tableau explicite donc la revue en elle-même et montre le monde paysan idéal de la revue : un paysan moderne qui n'en oublie pas moins ses valeurs catholiques et traditionnelles. Ils désirent changer une certaine vision de cette « société agraire vivant sans conflit sous la houlette de ses maîtres traditionnels.²⁹¹ » On est donc confronté à un paysanisme construit par la revue qui ne reflète pas la communauté paysanne en elle-même mais plus l'image que s'en font les rédacteurs. Ils tentent de convaincre les lecteurs en leur prouvant que c'est un futur possible grâce au syndicat. Le Sillon regroupe d'ailleurs toutes ces envies de changement tout en restant catholique. C'est pourquoi la rédaction milite autant pour celui-ci en dehors de la revue car la « neutralité » est de mise dans les articles.

Le discours d'*Ann Hader* est marqué par le ton paternaliste qu'ont les rédacteurs à l'égard des lecteurs, ils se veulent les professeurs, les éducateurs de ces élèves qui ont besoin d'aide. On peut remarquer ce ton au travers des exemples utilisés, et des opinions exprimées mais aussi la façon dont ils s'adressent aux paysans. Cette façon de s'exprimer m'a permis aussi de comprendre comment la revue construit un paysanisme en voulant inclure tous les paysans bretons dans cette idéologie de syndicat solidaire. En créant un collectif en s'adressant à eux, ils renforcent cette idée de solidarité et créent une paysannerie de fiction. Un monde idéalisé où « le roi du futur c'est le syndicat²⁹² ». Il y a donc une idéalisation du rôle syndical : en effet les actions syndicales n'en sont qu'à leurs débuts. Et au fil des articles les rédacteurs nous peignent leur vision de l'agriculteur et de l'agriculture, un futur où toute la communauté agricole se rejoint sous le drapeau du syndicat et des coopératives, travaillant les uns avec les autres et s'aidant, tous bienveillants.

Malgré un dénigrement pour le socialisme et le collectivisme, on retrouve dans leur idéal une partie de la conception de ces deux mouvements. Le paradoxe est donc bien présent, la neutralité et les prises de position sont marquées par une identité paysanne en plein changement, désireuse de modernité mais ancrée dans ses valeurs traditionalistes. On peut donc associer ces paradoxes car ils se complètent : la tradition pousse les rédacteurs à donner leur avis, à militer afin de montrer aux lecteurs qu'ils font partie de la communauté paysanne et qu'ils sont de fervents républicains et de bons catholiques. Et la modernité les amène à vouloir être neutres et montrer qu'ils sont ouverts d'esprit et prêts à accueillir tout le monde, ils veulent ainsi exprimer qu'ils s'ancrent dans la nouvelle société paysanne qui s'offre à eux. La fin brutale de la revue marque d'ailleurs ce paradoxe. En effet malgré leur envie de révolutionner l'agriculture, lorsque l'Église condamne le Sillon, les rédacteurs décident tous de cesser de faire paraître la revue afin de marquer leur soumission à la décision papale.

291 *Ibid.*, p. 49.

292 « roue an amzer-da-zont eo ar syndikat" (ligne 19) KOUER, « Emgleo pe Syndikat », *op. cit.*

On peut donc voir *Ann Hader* comme représentatif d'une certaine paysannerie et qui exprime un paysanisme breton mais aussi français et surtout romain. En effet ce journal se veut être le reflet d'une communauté paysanne que les rédacteurs définissent comme bretonne mais finalement cette communauté s'élargit à la France entière. Bien que la Bretagne montre certaines exceptions, notamment en matière d'économie où son retard la pénalise, on s'aperçoit que c'est l'agriculture en générale qui est en train de changer en ce début siècle. Les préoccupations des paysans bretons sont aussi celles des paysans français. On peut ajouter que la revue tend à un paysanisme romain, en effet c'est Rome qui dicte la conduite de leurs actes, au fil des articles on ressent cette influence religieuse, et en aucun cas ils n'iraient à l'encontre des préceptes de leur foi :

Ar vuez a zo deuet da veza re dena, dre ar c'hoant direiz o deuz ann oll da veza pinvidik. Setu a-se « brassa klenved hon amzer », hervez a lavar ar Pab Santel Leon XIII / la vie est devenue trop difficile à cause de la soif de richesse que tout le monde a. Voici « la plus grande maladie de notre époque » comme le dit le Saint Pape Leon XIII²⁹³

Ici l'autorité papale fait office de vérité absolue, si le Pape l'a dit alors c'est vrai et ainsi le rédacteur légitime ces propos. On peut lire aussi à quel point c'est la religion qui dicte leurs paroles et leurs actes :

hor religion eo a laka ac'han-homp da boania evit ma reno muioc'h a garantez ha muioc'h a justis e touez an dud ; ha morse ne lavarimp ha ne raimp netre hervez he lezennou. / C'est la religion qui nous pousse à s'efforcer de faire régner plus d'amour et plus de justice entre les gens. Jamais nous ne dirons ou feront quoi que ce soit qui irait à l'encontre de ses lois.²⁹⁴

Cette revue ne sera ni un organe religieux, ni un organe politique : c'est un organe professionnel. Ce qui l'ont fondée sont des catholiques convaincus qui éclairent et jugent tous les actes de leur vie à la lumière de la vérité religieuse.²⁹⁵

Il y a donc une revendication de leur foi et même si la neutralité est de mise, on peut lire au fur et à mesure des articles une forte influence de la part de cette autorité romaine. Comme le montre l'article *Rome, Capitale de le Bretagne*, « par-delà tout pouvoir temporel, on ne doit allégeance qu'au Pape de Rome²⁹⁶ ». Le Vatican fait donc partie intégrante de la vie du paysan en Bretagne, sa conduite et ses gestes étant guidés par la seule autorité reconnue : le Pape. Le pouvoir de Rome est reconnu face à un gouvernement mal vu et renié, c'est la religion qui éduque bel et bien le paysan. C'est donc le discours trinitaire aussi bien breton, français et romain qui peut expliquer le pourquoi des propos tenus dans le journal. C'est aussi ce discours qui leur permet de créer la paysannerie qu'ils pensent du futur.

293LE DISSES L., « Petra eo eur Syndicat.- Perak eo bet savet hini Kastell », *Ann Hader*, 10/1909 p.

294BELLEC F., « D'al labourerien-douar », *Ann Hader*, 10/1909 p.

295FONLUPT J., « Aux Ruraux », *op. cit.*

296CALVEZ R., « Rome, capitale de la Bretagne », *op. cit.*, p. 273.

Conclusion

Ann Hader s'inscrit dans une époque qui commence à utiliser la presse comme moyen de propagande. Le désir des rédacteurs de vouloir fixer dans tous les esprits paysans la notion syndicale les a probablement poussés à créer la revue. Les journaux sont de vraies armes de diffusion d'idées et même si son rayonnement ne dépassera pas les limites de la Basse-Bretagne, le mensuel nous montre une certaine vision en ce début siècle.

Les rédacteurs se montrent engagés et prêts à défendre leurs valeurs. Néanmoins il tient à cœur à la revue d'être le plus neutre possible. Ce double discours qui ressort rapidement des articles m'ont amenée à me demander pourquoi cette dualité de parole existe-elle ? Pourquoi ne respectent-ils pas leur envie d'impartialité ?

Marqué par de profonds bouleversements économiques et sociaux, le territoire breton débute une mutation qui amènera le paysan à devenir agriculteur. En l'espace de quelques décennies, elle passe du néolithique à une révolution agricole sans précédent. Travailler sur cette période à travers un journal est intéressant car ce sont les prémices du changement, le début du syndicalisme, et de l'agriculture à plus grande échelle. Ce journal en particulier montre bien comment ce changement s'intègre au paysage agricole de l'époque. La presse à cette période est très diversifiée, et tirer son épingle du jeu n'est pas facile. Il faut savoir se créer un cercle de fidèles lecteurs tout en augmentant son lectorat. C'est dans ce contexte que les rédacteurs créent la revue et en font un moyen de communication. Malgré une courte période d'existence, les articles nous exposent un regard sur la période. Et c'est cette vision qui m'a interrogée.

Dans la première partie traitant de la revue en général on décèle un début de réponse au questionnement posé en amont. On remarque une dualité entre modernité et tradition notamment sur la première de couverture. Les articles s'inscrivent dans un écrin traditionnel : la forme du journal, la langue, l'orthographe, et les illustrations nous peignent des rédacteurs ruraux, écrivant un breton aux sonorités léonardes. Cette première approche m'a donc permis de comprendre une partie de la revue, car sur les douze numéros de la revue on peut relever plusieurs informations qui permettent de mieux percevoir le désir des rédacteurs de créer un journal. C'est leurs engagements dans le syndicat et par conséquent dans le Sillon qui les a poussés à fonder *Ann Hader*. C'est d'ailleurs pourquoi on relève des similitudes avec l'illustration de la revue officielle du Sillon, *l'Ajonc* mais aussi avec le nom même de la revue qui signifie le semeur. Le comité de rédaction est d'ailleurs très actif dans ce mouvement du Sillon, et dans l'action syndicale, ils se déplacent beaucoup afin de faire connaître ce qu'est le syndicat, les coopératives et les assurances.

La modernité et la tradition vont de pair avec ce questionnement de neutralité mais pour mieux répondre à cette hypothèse je me suis appuyée, dans la deuxième partie, sur une analyse du discours. Le discours de presse est le cœur même d'une revue. C'est ce pourquoi ils écrivent, pour faire passer une idée, une opinion sur un sujet. Il était donc essentiel de s'attarder sur ce qui se disait. Pour ce faire j'ai utilisé deux méthodes de travail, la grille de lecture et le logiciel Alceste. Ces procédés m'ont amenée à voir qu'il y a bien un désir de neutralité mais qu'il n'est pas du tout respecté. Les articles exposent très souvent des opinions et des jugements qui sont incompatibles avec l'impartialité. Au regard du travail effectué, j'ai également pu relever les grands axes de la revue comme les valeurs catholiques : la solidarité entre autres, mais aussi le syndicat très présent dans les propos des rédacteurs. Ils montrent aussi qu'ils sont une aide pour les paysans et que la revue est faite pour les faire grandir. On peut également lire des déclarations blâmant le gouvernement, ils tentent de discréditer le pouvoir de l'État. On remarque donc un discours commun qui veut rester proche de la tradition voulue par l'Église et une volonté de changer le monde dans lequel ils vivent, moderniser le monde paysan. On s'aperçoit donc qu'il y a un paradoxe dans le choix de la langue. Ils restent indécis même si le breton tient une place plus importante. C'est donc la langue de la tradition qui est favorisée, marquant une proximité avec le lecteur. On est finalement face à trois paradoxes qui sont liés les uns aux autres, la tradition et la modernité, le breton et le français et les prises de positions et la neutralité.

Dans une troisième partie je me suis questionnée sur le pourquoi de ces paradoxes et de ce discours. Ces paradoxes sont dus à certains facteurs. En effet la revue est amenée à tenir tel ou tel discours par rapport au choix qu'elle fait mais aussi par rapport aux discours intériorisés, à ceux qui sont ancrés dans l'identité même des rédacteurs. Car finalement ces paradoxes reflètent la société agricole en proie au changement. L'influence de l'Église dans ce qu'ils disent est prégnante tout comme les idées du Sillon qui peuvent expliquer le discours parfois militant qui est tenu au sein de la revue. Néanmoins le discours fait ressortir certains points qui montre la vision qu'a la rédaction de ce monde paysan. Leurs propos paternalistes exposent un désir d'instruction et de formation mais aussi le rôle qu'ils se donnent en s'exprimant ainsi, ils sont dans une posture de dominant/dominé, asseyant ainsi leur discours. Traiter les paysans comme des enfants leur permet de montrer que la raison, c'est eux. On est également face à une certaine vision du monde paysan. Ils portent un regard idéalisé sur ce que doit être un agriculteur, à travers des valeurs catholiques ils recherchent le monde parfait qui les mènera à une nouvelle vie plus juste et plus confortable. Mais ils n'y parviendront que si la majorité paysanne se rassemble sous le drapeau du syndicat.

Les propos tenus par la revue peuvent donc être vu comme l'expression d'un discours paysanniste breton, français et romain car il reflète une société paysanne bretonne mais aussi française très attachée à la souveraineté du Pape.

Au regard de ces trois parties on peut donc expliciter pourquoi la neutralité n'est pas respectée dans *Ann Hader*. Plusieurs facteurs entrent en jeu, l'influence de l'Église et du Sillon notamment. Mais la revue est surtout le reflet du monde paysan qui petit à petit devient un monde agricole. La neutralité est donc rompue par les discours tenus au sein des articles. Car le but premier de la revue est de faire la propagande des syndicats, et les rédacteurs sont tellement investis dans ce projet qu'ils n'ont pas de recul sur la situation. De plus ils tiennent un discours qui est exprimé par la majorité, ils n'ont donc pas l'impression de juger ou de donner leur avis car ils partent du principe que la majorité est catholique.

On est encore au tout début de la mutation qui va transformer les campagnes bretonnes, et on peut lire dans les articles une foi inébranlable dans les syndicats, les assurances et les coopératives qui sont pour eux l'avenir et le salut des paysans. Ils ne cherchent pas à prendre du recul car pour eux il n'y a pas besoin d'en prendre, le syndicat est la réponse pour un meilleur futur.

Bibliographie.

- ADAM C., *Bilinguisme scolaire breton-français du jeune enfant : les représentations parentales et leurs influences*, s.n, s.l, 2015.
- ALLE G. et J.-L. LE MOIGNE, *Abeille et miel en Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2011.
- BALCOU J., G. PROVOST, et Y. TRANVOUEZ, *Les Bretons et la Séparation 1795-2005*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Histoire », 2006.
- BARRAL P., *Les syndicats bretons de cultivateurs-cultivants*, Paris, Ed. Ouvrières, 1969.
- BART D., « L'analyse de données textuelles avec le logiciel ALCESTE », *Recherches en didactiques*, 2011, no 12, p. 173-184.
- BARTHELEMY-MADAULE M., *Marc Sangnier: 1873-1950*, Paris, Éd. du Seuil, 1973.
- BARTHES R. et J. GUITTARD, *Mythologies*, Paris, Éd. du Seuil, 2010.
- BENOUSSAN D., *Combats pour une Bretagne catholique et rurale : Les droites bretonnes dans l'entre deux-guerres*, Fayard, 2006.
- BERGER S., J. HUET, et E. LE ROY, *Les paysans contre la politique: l'organisation rurale en Bretagne, 1911-1974*, Paris, Editions du Seuil, 1974.
- BERNARD H., « L'Angélus de Millet: Conditions d'un discours mythique (1856-1993) », *Ethnologie française*, 1994, vol. 24, no 2, p. 243-253.
- BERTHO C., « L'invention de la Bretagne [Genèse sociale d'un stéréotype] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, vol. 35, no 1, p. 45-62.
- BESANCON A., *Trois tentations dans l'Église*, Nouv. éd. révisée., Paris, Perrin, coll. « Collection Tempus », n° 19, 2002.
- BINET L., *La septième fonction du langage : roman*, Paris, Bernard Grasset, 2015.
- BRETON P., *L'argumentation dans la communication*, 4e édition., Paris, la Découverte, coll.« Repères », n° 204, 2005.
- BROUDIC F., *L'interdiction du breton en 1902: la IIIème République contre les langues régionales*, Spézet, Coop Breizh, 1997.
- BROUDIC F., *La pratique du breton de l'Ancien Régime à nos jours*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995.

- BROUDIC F., *Al liberterien hag ar brezhoneg: « Brug » 1913-1914*, Brest, Brud Nevez, 1983.
- CALVEZ R., « Tradition d'une invention. La création par l'Eglise d'une langue bretonne de culture: XVIème-XIXème siècle », *Port Acadie. Revue interdisciplinaire en études acadiennes Pointe de l'Eglise (Nouvelle-Ecosse)*, Université Sainte-Anne 2014, N° 24-25-26, p.347-356
- CALVEZ R., « Rome, capitale de la Bretagne », *Des littératures périphériques*, 2013, coll.« Collection "Plurial" », p. 267-281.
- CALVEZ R., « Vie et mort du paysanisme breton: Feiz ha Breiz (1865-1875) », *La Bretagne Linguistique*, 1998, vol. 11, p. 77-97.
- CALVEZ R., *Un paysanisme breton ». Feiz ha Breiz (1865-1875) et la société bretonne*, s.l, s.n, 1993.
- CANEVET C., *La coopération agricole en Bretagne: étude géographique*, Presses universitaires de Bretagne, Saint Briec, 1972.
- CARNEY S., *Breiz Atao ! Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré une mystique nationale, 1901-1948*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2016.
- CARON J., *Le Sillon et la démocratie chrétienne : 1894-1910*, Plon., Paris, Plon, 1966.
- CELTON Y., N. HILY, L. LAOT, M. KERVEILLANT, Y. TRANVOUEZ, A. LE DOARE, L. ELEGOET, M.-T. CLOITRE, F. MORVANNOU, et R. MOULLEC, *L'Eglise et les Bretons: de la Révolution au XXIe siècle*, Plomelin, Editions Palantines, coll.« Culture et patrimoine », 2008.
- CHARAUDEAU P., *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*, 2e édition revue et augmentée., Bruxelles [Bry-sur-Marne], De Boeck INA éditions, coll. « Médias recherches », 2011.
- CHARTIER L., *Mesurer l'insaisissable : méthode d'analyse du discours de presse*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, coll.« Communication [et] Relations publiques », 2003.
- CHOLVY G., *Histoire des organisations et mouvements chrétiens de jeunesse en France (XIXème-XXème siècle)*, Paris, Les éditions du Cerf, 1999.

- CHOLVY G., *La religion en France de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Nouvelle édition mise à jour et augmentée., Paris, Hachette, coll.« Carré histoire », n° 2, 1999.
- CICUREL F., M. LEBRE-PEYTARD, et G. PETIOT, *Discours d'enseignement et discours médiatiques: pour une recherche de la didacticité*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, coll.« Les Carnets du CEDISCOR », n° 2, 1994.
- COISEL N., Y. LE GALLO, M.-P. OMNES, et A. LE BIHAN, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale: 1865-1944: 29 - Finistère*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1973.
- CORNILLET G., *Kroaz ar vretoned (1898-1920)... .- Son histoire et ses auteurs, index analytique des articles, poèmes, pièces et autres écrits publiés dans ce journal*, s.l, s.n, 1989.
- CROIX A., J.-C. CASSARD, J.-R. LE QUEAU, et J.-Y. VEILLARD, *Dictionnaire d'histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2008.
- DAUCE P. et Y. LEON, *L'évolution de l'agriculture bretonne depuis 1850: quelques données*, Rennes, I.N.R.A, 1982.
- DELPORTE C., *Histoire de la presse en France : XXe-XXIe siècles*, Paris, Armand Colin, coll.« Collection U », 2016.
- DELUMEAU J., *Histoire de la Bretagne*, Toulouse, Privat, coll.« Univers de la France », n° 2, 1969.
- DEVAILLY G., B.A. POCQUET DU HAUT JUSSE, D. AUPEST-CONDUCHÉ, J. VIER, R. DUPUY, L. LE GUILLOU, J. MEYER, J. MAHUAS, et Y.-P. CASTEL, *Histoire religieuse de la Bretagne*, Chambray, C.L.D, coll.« Histoire religieuse des provinces de France », 1980.
- EMILI Y.-L., *Prizoniad er Ruhr, Lesneven*, Hor Yezh, 1992.
- FAVEREAU F., *Dictionnaire du breton contemporain = geriadur ar brezhoneg a-vreman*, Morlaix, Skol Vreizh, 1992.
- GARFIELD S., *Sales caractères : Petite histoire de la typographie*, Paris, Seuil, 2012.
- GOLDER C., *Le développement des discours argumentatifs*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, coll.« Actualités pédagogiques et psychologiques », n° 1996, 1996.

- HASCOET D., *De la JAC à la politique: cinq itinéraires finistériens Pierre Abeguilé, Alphonse Arzel, Georges Dauphin, Louis Goasduff, Jo Lareur*, Quimper, Calligrammes, 1992.
- HOUSSAYE J., *Le triangle pédagogique: les différentes facettes de la pédagogie*, 2e édition., Issy-lesMoulineaux, ESF éditeur, coll.« Pédagogies », 2014.
- JOLY M. et F. VANOYE, *Introduction à l'analyse de l'image*, 3e édition., Paris, Armand Colin, coll.« Focus », 2015.
- LAGREE M., *Religion et cultures en Bretagne : 1850-1950*, Paris, Fayard, 1992.
- LAGREE M. et R. NEVEU, *Catholicisme et société dans l'ouest, cartes et statistiques: le XIXème siècle*, Rennes, I.A.R.H.
- LE DU J. et Y. LE BERRE, « Badume, standard, norme »: le double jeu de la langue", Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, coll.«*La Bretagne linguistique : cahiers du Groupe de Recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne* », n° 10, 1996.
- LE DU J. et Y. LE BERRE, Parité et disparité: sphère publique et sphère privée de la parole, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, coll.«*La Bretagne Linguistique : cahiers du Groupe de Recherche sur l'économie linguistique de la Bretagne* », n° 10, 1996.
- LE GALLO Y., *Le Finistère: de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Bordessoules, coll.« L'histoire par les documents », 1991.
- LEFEVRE D., *Marc Sangnier : L'aventure du catholicisme social*, Mame., Paris, Mame, 2008.
- LEGUEN M., *Deux siècles de presse écrite en Bretagne*, Spézet, Coop Breizh, 2002.
- MAITRON J., C. BOUGEARD, et C. PENNETIER, *Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social*, Paris, Les Editions de l'Atelier, Les Editions Ouvrières, 2006.
- MASSON É. et J.-Y. GUIOMAR, *Les Bretons et le socialisme*, Paris, F. Maspero, coll. « Collection du Centre d'histoire du syndicalisme », 1972.
- MAYEUR J.-M. et C, *Le Sillon de Marc Sangnier et la démocratie sociale : Actes du colloque des 18 et 19 mars 2004*, Besançon, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2007.

- MEUNIER P., *Saik ar gall 1882-1975 un Léonard d'avant-garde*, Morlaix, Skol Vreizh, 2014.
- MEVELLEC F., *Le combat du paysan breton à travers les siècles*, Rennes, les Nouvelles, 1973.
- MOAL P., *Paul Simon (1886-1956)*, s.l, s.n, 1994.
- MONNIER J.-J. et J.-C. CASSARD, *Toute l'histoire de la Bretagne [Texte imprimé] : des origines à la fin du XXe siècle.*, Skol Vreizh., Morlaix, 2014.
- NOUSCHI A. et A. OLIVESI, *La France de 1848 à 1914*, Nouvelle éd. mise à jour et augmentée., Paris, Nathan, coll.« Fac », 1993.
- OGES L., *L'Agriculture dans le finistère au milieu du XIXe siècle*, Quimper, Le Goaziou, 1949.
- PASCAL J. et R. PLEVEN, *Les députés bretons de 1789 à 1983*, Paris, P.U.F, 1983.
- PELRAS C., *Goulien, commune bretonne du Cap Sizun: Entre XIXème siècle et IIIème millénaire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Mémoire commune », 2001.
- PICARD Y., *L'ouvrier agricole de Saint-Pol-de-Léon: étude sociale*, Quimper, Calligrammes, 1986.
- PICARD Y., *Kanaouennou Brezel. Chants de Guerre*, Saint-Brieuc, Francisque Guyon, 1919.
- PICARD Y., *Yann ar chaseer hag e droiou-chase souezus*, Saint-Brieuc, Impr. St Guillaume, 1919.
- DENEZ G. et I. PIKARD, *Er fouilhez gwechall*, Lesneven, Hor Yezh, 1992.
- PIE X, « Lettre de notre Saint-Père le Pape Pie X. Aux Archevêques et Évêques de France "Au sujet du Sillon" ».
- PIERRAD P., *Les laïcs dans l'Eglise de France: XIXe-XXe siècle*, Editions de l'Atelier, 1988.
- POMPERY (DE) T., *Queleñnou var labour pe gonnidègues an douar ou le nouveau guide du cultivateur breton*, Brest, Lefournier, 1851.
- QUEMENEUR F., *Le Sillon: Morlaix - Landivisiau - Saint-Pol-de-Léon*, s.l, s.n.
- RAOUL L., *Geriadur ar skrivagnerien ha yezhourien vrezhonek*, s.l, Al Liamm, 1992.

- RAOUL L. et F. TREMEL, *Un siècle de journalisme breton de l'Académie Celtique à la glorieuse Bretagne des Armées [Texte imprimé]*, Le Guilvinec, Le Signor, 1981.
- RINGOOT R., *Analyser le discours de presse*, Paris, Armand Colin, 2014.
- ROBERT P., J. REY-DEBOVE, et A. REY, *Le Petit Robert: Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Nouv. éd., Paris, Le Robert, 2012.
- ROGARD V., *Les catholiques et la question sociale: Morlaix 1840-1914: l'avènement des militants*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Collection "Histoire" », 1997.
- RUPERT L., *La liberté moderne, jugée par l'Église : encyclique mirari vos de Grégoire XVI contre l'avenir. Allocution jamdudum de Pie IX contre le libéralisme*, Paris, V. Palmé, 1862.
- SIEGFRIED A., *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, Impr. nationale éd, coll.« Acteurs de l'histoire », n° 1995, 1995.
- SIMON J.-F., *Tiez : Le paysan breton et sa maison Le Léon*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll.« Bretagne Références », 2011.
- SIRINELLI J.-F., *Dictionnaire de l'histoire de France*, Paris, Larousse, 2006.
- STROWSKI S., *Les Bretons [Texte imprimé]: essai de psychologie et de caractérologie provinciales*, Rennes, Plihon, 1952.
- SYNDICAT RURAL DU LEON (dir.), *La pomme de terre nouvelle française et la révision des tarifs douaniers*, Morlaix, A. le Goaziou, 1910.
- TRANVOUEZ Y., J.-C. CASSARD, Y. CELTON, M.-T. CLOITRE, L. ELEGOET, S. GICQUEL, L. LAOT, B. LEBEL, F. LE MOIGNE, K. LOUSSOUARN, G. PROVOST, H. QUEINNEC, et A. ROUSSEAU, *Requiem pour le catholicisme breton ?*, Brest, C.R.B.C, 2011.
- VERDIER Y., *Une campagne voisine. Minot, un village bourguignon*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1995.
- WEBER E., B. GENIES, et A. BERMAN, *La fin des terroirs: la modernisation de la France rurale, 1870-1914*, S.I, Fayard/Éditions Recherches, 1983.

- *Nouveau testament*, Paris, Les Ed. du Cerf, 1986.
- *Bulletin des syndicats agricoles de Basse-Bretagne*, Morlaix, s.n., 1892. «Importance et dangers des vacances ».
- Le Consortium breton. Carhaix, 1927-1928. ISSN 2124-3727.,
<http://presselocaleancienne.bnf.fr/ark:/12148/cb32747530p>, consulté le 27 novembre 2016.

Sources.

Journaux :

- *Ann Hader* : numéro 2 à 12, CRBC Brest.
- *Ann Hader* : numéro 1, archives abbaye Landévennec et archives départementale du Finistère.
- *Feiz ha Breiz* : numéros présents au CRBC.
- *Bulletin des syndicats agricole* : numéros présents au CRBC.
- *Sillon* : D'HELLENCOURT C., « Sillons de province », le 04 novembre 1904 p. 254.

Archives départementale du Finistère :

- <http://www.archives-finistere.fr/>, actes de naissances.

Archives départementale des Côtes d'Armor :

- <http://archives.cotesdarmor.fr/>, actes de naissances.

Archives départementale d'Ille et Vilaine :

- http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/FrmSommaireFrame.asp, actes de naissances.

Archive diocésaines de Quimper :

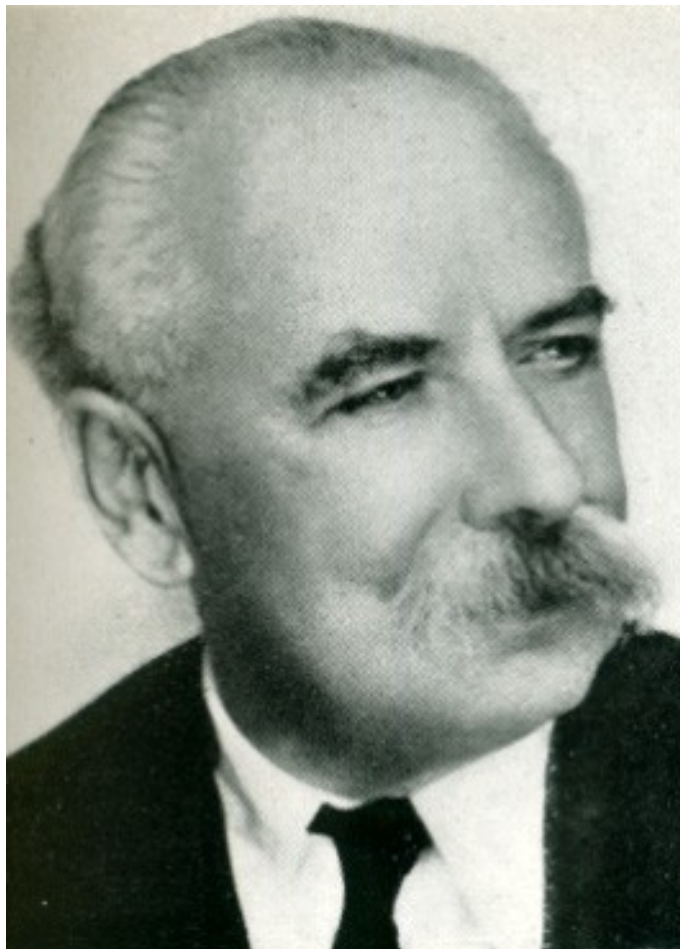
- <http://diocese-quimper.fr/bibliotheque/>, consultation de fiches documentaires sur les prêtres du diocèse de Quimper et Léon.
- « Lettre Pastorale N° 22 de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon », promulguant dans son Diocèse, la Lettre du Souverain Pontife, relative au « Sillon ».

Annexes.

1. Figures.

- Figure 1 : répartition du breton et du français dans la revue, p. 10.
- Figure 2 : grille de lecture, p. 37.
- Figure 3 : registres de communications, p. 93.

2. Archives relatives aux rédacteurs.



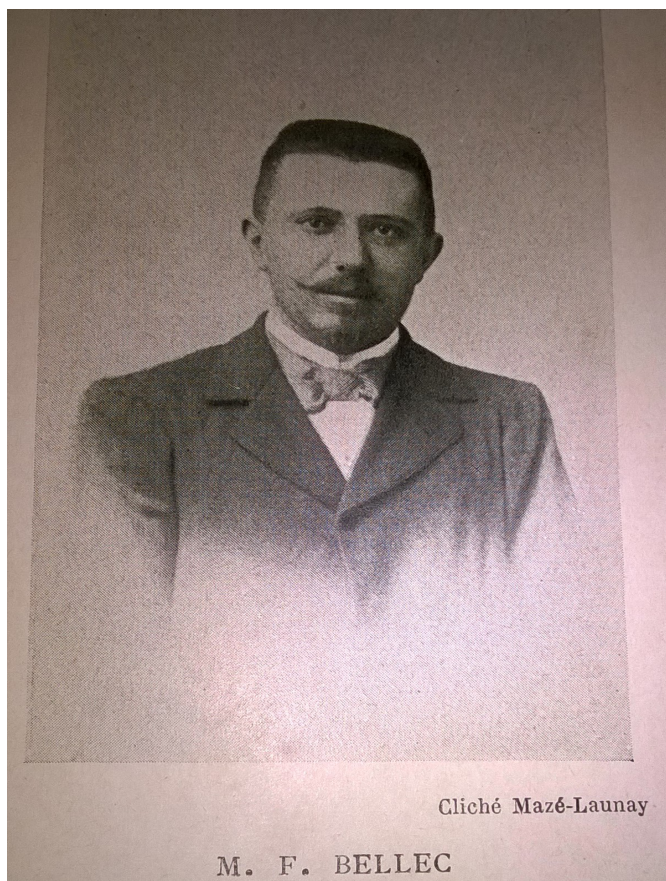
Jacques Fonlupt Esperaber²⁹⁷

297. Jacques Fonlupt Esperaber : [http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/\(num_dept\)/3043#prettyPhoto](http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num_dept)/3043#prettyPhoto).



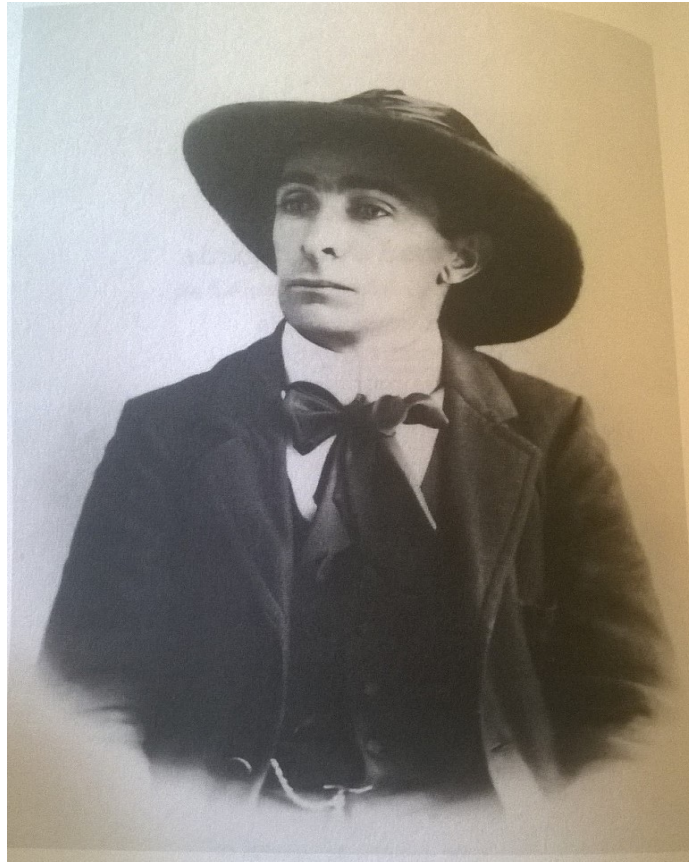
Louis Le Dissès²⁹⁸

298. Louis Le Dissès : MEUNIER, Paul. *Saik ar gall 1882-1975 un Léonard d'avant-garde*. Morlaix: Skol Vreizh, 2014. P 57.



Francis Bellec²⁹⁹

299. S.N. *Finistère. Dictionnaire biographique illustré.* Paris: E. Flammarion, 1911. P 30



Saïk ar Gall³⁰⁰

300. MEUNIER, Paul. *Saïk ar gall 1882-1975 un Léonard d'avant-garde*. Morlaix: Skol Vreizh, 2014.



Paul Simon.³⁰¹

301. http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/%28num_dept%29/6845



Groupe de silloniste au congrès régional de Lorient en 1906 : de Gauche à droite, au premier rang : N. Sevellec (Douarnenez), Le Velly (Saint-Pol-de-Léon), E.Desgrées du loû, Marc Sangnier, Saïk ar Gall (Plabennec), L.Le Dissès (Saint-Pol-de-Léon). Au second rang, deuxième à partir de la gauche : A.Rouyer (Brest), Quatrième : A. Le Goaziou (Morlaix), neuvième F. Bellec (Landivisiau), et en retrait L.Geffriaud (Grindorge).³⁰²

302. MEUNIER, Paul. *Saik ar gall 1882-1975 un Léonard d'avant-garde*. Morlaix: Skol Vreizh, 2014. P57

CABINET
DU
PRÉFET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Adj. 1933. — 10^e lot. — N^o 19.460.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE



AVIS DE DECÈS

(1) d'un } Membre de la Légion d'honneur
Décoré de la Médaille militaire

(1) Biffer celle des deux mentions qui ne convient pas. Si le décédé était titulaire des deux décorations, souligner les deux mentions.

Le Maire du XV^e

a l'honneur d'informer Monsieur le Préfet de la Seine que :

M Paul Auguste Marie SIMON
(nom, prénoms)
Avocat ancien, Député, membre H^o de Parlement
(qualité ou profession)

(1) } Chevalier de la Légion d'honneur
(grade)
décoré de la Médaille militaire

né le 14. 6. 1886 à Brest (Finistère)

est décédé le 6 mai 1956 195

à Paris 10^e n^o 13 rue St Adolphe Chouvy

(2) son domicile

(2) Si le lieu du décès n'est pas le domicile, indiquer également ce domicile.

Paris, le 10. 7. 56

Le Maire du XV^e

VU et TRANSMIS à Monsieur le Grand-Chancelier de la Légion d'honneur.

Paris, le 13 JUIL 1956⁹⁵

Le Préfet de la Seine:
Pour le Préfet de la Seine
Le Sous-Préfet, Chef de Cabinet.



[Signature]

26-449 Hommerlé, Paris et Cie 5000 ex. carré 8.300 12.52.445-49

Avis de Décès de Paul Simon.³⁰³

LÉGION D'HONNEUR.

NUMÉRO
DE LA MATRICULE :

NOM :

Simon

PRÉNOMS :

Paul Auguste, Marie

né le

14 juin 1886

à

Brest (Finistère)

a été nommé

Chevalier

de la Légion d'Honneur

par décret du *14 Janvier 1948* rendu sur le rapport du Ministre de *Forces Armées*

pour prendre rang du en qualité de

28414

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

243 319

Date de départ

de la délégation

BREVET FAIT

du brevet :

= 5 OCT 1951

18 JUL 1949
du livret de traitement :

*13 Place Adolphe
Cherrier Paris (XI^e)*

Simon

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

promu au grade d'

Officier

de la Légion d'Honneur

par décret du rendu sur le rapport du Ministre de

pour prendre rang du en qualité de

Paul

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

Date de départ

de la délégation :

du brevet :

du livret de traitement :

promu au grade de

Commandeur

de la Légion d'Honneur

par décret du rendu sur le rapport du Ministre de

pour prendre rang du en qualité de

Auguste Marie

NUMÉRO D'INSCRIPTION :

Date de départ

de la délégation :

du brevet :

du livret de traitement :

Date du décès : *6-5-56*

Montel Moutel Mongraite
 l'an mil huit cent soixante-huit le trois avril à huit heures du matin
 par devant nous Moutel Guiramaire et officier de l'état civil de la
 commune de Gallou, canton du Vel, arrondissement de Rennes, département

21° 16
 L'Al. et Vilaine, a comparu Geffriaud Jean Marie Prosper
 François âgé de trente un ans, marié, demeurant au Bourg de
 Gallou lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin
 né hier, à sept heures du matin, à son domicile, de lui déclarant
 et de son épouse Pottier Virginie Louise âgée de vingt-huit ans,
 ménagère, domiciliée avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner
 les nom et prénom de Geffriaud Julien Désiré François
 Cette présentation et déclaration nous ont été faites en présence de
 témoins suivants : Pottier Julien âgé de soixante-deux ans,
 cultivateur, demeurant à La Touche en Gallou, grand père
 maternel de l'enfant ; Mongraite Jean Marie âgé de vingt-un ans
 instituteur, demeurant au Bourg de Gallou, les pères, sachant le premier
 de l'enfant qui a dit ne le savoir faire, ont signé avec Nous le présent
 acte de naissance après lecture donnée
 Geffriaud Montel Mongraite
 l'an mil huit cent soixante-huit le six avril à onze heures du matin
 par devant nous Moutel Guiramaire et officier de l'état civil de la

decedé le 9 mai 1956 à Rennes

Acte de naissance de l'Abbé Geffriaud.³⁰⁵

304. http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/leonore_fr

305. http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/FrmSommaireFrame.asp

Du *vingt-troisième* jour du mois d'*Avril* mil huit
 cent *soixante-dix* à *Deux* heures du matin.

N° *25*. ACTE DE NAISSANCE de *Jean Marie Fromagé*
 né le *vingt-deux* courant
 à *vingt* heures du soir, fils *légitime*
 de *François Fromagé*
 âgé de *quarante-neuf* ans, profession de *laboureur*
 et de *Marie Marie Dubman*, son épouse
 âgée de *huit-vingt* ans, profession de *ménagère*
 demeurant à *Stouagal*.

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être
 du sexe *Masculin*.

La déclaration de la naissance a été faite par le *Doct*
François Fromagé âgé de
quarante-neuf ans, profession de *laboureur*
 demeurant à *Stouagal*

Premier témoin, *Jean Marie Dubman*
 âgé de *soixante-neuf* ans, profession de *laboureur*
 demeurant à *Stouagal*

Second témoin, *Jean-François Le Héhaute*
 âgé de *quarante-vingt* ans, profession de *Contournier*
 demeurant à *Stouagal*

Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont
 déclaré *en savoir signes*.

Acte de naissance de Fromagé.³⁰⁶

10

Du *quatorzième* jour du mois de *septembre* l'an *huit cent quatre-vingt-un*, à l'heure de *deux*

ACTE DE NAISSANCE de *Bonnie Charles Marie*

né le *sept* à *cinq* heures de *soit* à *la* *position*

de *Bonnie* âgé de *seize* ans, profession de *cultivateur*

et de *Marie* âgé de *vingt* ans, profession de *marriage* demeurant à *Anger*

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être du sexe *masculin*

La déclaration de la naissance a été faite par *Bonnie* âgé de *seize* ans, profession de *cultivateur* demeurant à *Anger*

Premier témoin, *Le* âgé de *vingt* ans, profession de *cultivateur* demeurant à *Anger*

Second témoin, *Le* âgé de *seize* ans, profession de *cultivateur* demeurant à *Anger*

Lecture donnée de ce que dessus, les comparants et témoins ont déclaré *signé*

Bonnie *Le* *de*

Constaté suivant la loi, par moi, *Le* Officier de l'Etat civil sousigné.

Marie *de*

Acte de naissance de Charles Bonniec.³⁰⁹

Table des matières

Introduction.....	1
I. Description du journal.....	5
1. La forme du journal.....	6
Première et dernière de couverture.....	6
La langue.....	9
L'éditorial.....	10
Les sujets.....	13
L'orthographe.....	15
La police d'écriture et les icônes.....	16
2. Description de la couverture.....	18
Le texte.....	18
La lithographie.....	20
3. Présentation des auteurs.....	27
Le comité de rédaction.....	27
Francis Bellec.	30
Charles Bonniec.....	30
Louis Jean-François Le Dissès.....	31
Jean-Louis Emily.....	31
Xavier Louis Jacques Fonlupt.....	31
Julien Désiré Geffriaud.....	32
Jean-Yves Hirrien.	32
Saïk ar Gall.....	33
Paul Auguste Marie Simon.....	33
III. Un discours paradoxal.....	36
1. Analyse de presse.....	36
Grille de lecture.....	36
Alceste.....	37
2. Les données.....	39

La grille de lecture.....	39
Alceste.....	58
IV. Pourquoi ?.....	73
1. Le Sillon.....	73
1. Modernité et Tradition.....	80
2. Français et Breton	85
3. Neutralité et partialité.....	93
Conclusion.....	109
Bibliographie.....	112
Sources.....	118
Annexes.....	119
1. Figures.....	119
2. Archives relatives aux rédacteurs.	119